



universität  
wien

# DIPLOMARBEIT

Titel der Diplomarbeit

„Les négociations secrètes entre la France et  
l'Autriche-Hongrie pendant la première guerre mondiale  
et les tentatives de paix de l'empereur Charles 1<sup>er</sup>.“

Verfasserin

Blandine Minkowitsch

angestrebter akademischer Grad  
Magister der Philosophie (Mag. phil.)

Wien, 2009

Studienkennzahl lt. Studienblatt : A 190 347 333  
Studienrichtung lt. Studienblatt : Lehramtsstudium UF Französisch  
Betreuer : Mag. Dr., ao. Univ.-Prof. Tanzmeister



Tous mes REMERCIEMENTS les plus sincères à mon mari, Martin Minkowitsch, mes parents,  
Yves et Hélène Croizier, et mes beaux-parents, Reinhold et Josefine Minkowitsch  
pour leur soutien précieux et leurs encouragements quotidiens.



<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>L'EUROPE EN MARCHE VERS LA GUERRE : ANNEES 1870-1916</b>	<b>10</b>
2.1	LA FRANCE ET L'AUTRICHE-HONGRIE DANS L'EUROPE DE L'AVANT GUERRE: 1870-1914	11
2.1.1	<i>Préambule sur les relations entre la France et l'Autriche-Hongrie du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle</i>	11
2.1.2	<i>Le régime à l'épreuve de la guerre</i>	14
2.2	LES PREMICES DE LA GRANDE GUERRE	17
2.2.1	<i>Le jeu des alliances</i>	18
2.2.2	<i>Le déclanchement de la guerre et la course aux armements</i>	20
2.3	LA GENÈSE DES POURPARLERS DE PAIX (29 AOUT 1914-23 NOVEMBRE 1916)	23
2.3.1	<i>L'élaboration d'un projet de paix</i>	23
2.3.2	<i>Les princes Sixte et Xavier : médiateurs de la paix pour la France</i>	26
<b>3</b>	<b>LES NEGOCIATIONS SECRETES DE PAIX ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE-HONGRIE : ANNEE 1917</b>	<b>32</b>
3.1	L'OFFRE DE L'EMPEREUR CHARLES (22 NOVEMBRE 1916- 20 FEVRIER 1917)	33
3.1.1	<i>Un prince épris de paix</i>	33
3.1.2	<i>Les conditions fondamentales et préparatoires de la paix</i>	35
3.1.3	<i>L'enrôlement du comte Czernin dans les négociations de paix</i>	37
3.2	L'AGREMENT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE (6 MARS – 18 AVRIL 1917)	41
3.2.1	<i>La réaction de la France face à l'offre de paix de l'empereur d'Autriche</i>	41
3.2.2	<i>Le séjour secret des deux princes à Vienne et la lettre de l'empereur</i>	43
3.2.3	<i>Les échanges de vues entre la France et l'Angleterre</i>	45
3.2.4	<i>Les entretiens de Homburg : l'empereur Charles I<sup>er</sup> et l'empereur Guillaume II</i>	47
3.3	LE VETO DE L'ITALIE (19 AVRIL – 12 MAI 1917)	49
3.3.1	<i>L'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne et les revendications italiennes</i>	49
3.3.2	<i>Le double jeu de l'Italie</i>	52
3.3.3	<i>Le deuxième voyage du prince à Vienne et la deuxième lettre de l'empereur</i>	53
3.4	LE SILENCE DE ROME FACE AUX INTERROGATIONS DE L'ENTENTE (18 MAI - 23 JUIN 1917)	57
3.4.1	<i>La discorde de l'Entente sur la question italienne</i>	57
3.4.2	<i>L'ignorance de l'Italie</i>	58
3.4.3	<i>L'échec de la mission « Sixte »</i>	59
3.5	LES CONVERSATIONS ARMAND-REVERTERA (4 JUILLET – 12 OCTOBRE 1917)	61
3.5.1	<i>Les desseins flottants du comte Czernin</i>	63
3.5.2	<i>Une paix séparée de l'Autriche-Hongrie au profit de l'Entente</i>	67
3.5.3	<i>Les trois notes anglo-françaises du comte Armand</i>	69
3.5.4	<i>La dernière offre de l'Autriche et le refus définitif de Monsieur Ribot</i>	74

<b>4</b>	<b>LA DERNIERE ANNEE DE GUERRE 1918 : LA DECISION DU GOUVERNEMENT DE CLEMENCEAU CONTRE L'AUTRICHE-HONGRIE</b>	<b>79</b>
4.1	L'IGNORANCE DE M. CLEMENCEAU (16 NOVEMBRE 1917 – 4 AVRIL 1918)	79
4.1.1	<i>M. Clemenceau hostile à la paix</i>	79
4.1.2	<i>L'entrée en fonction de Clemenceau au gouvernement</i>	80
4.1.3	<i>L'incident diplomatique entre Czernin et Clemenceau</i>	85
4.2	LA VICTOIRE DE L'ENTENTE (27 MAI – 27 NOVEMBRE 1918)	89
<b>5</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>94</b>
<b>6</b>	<b>RESÜMEE</b>	<b>98</b>
<b>7</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>100</b>
<b>8</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>121</b>

# 1 Introduction

Près d'un siècle nous sépare de la première guerre mondiale, mais les mémoires n'oublient pas l'Histoire : de génération en génération se transmet une littérature abondante, composée d'archives, d'études de détails, de monographies, de témoignages ou bien de récits fragmentaires. Tous ces documents authentiques retracent une histoire complète de la Grande Guerre, avec ses causes lointaines et immédiates, avec ses épisodes militaires et diplomatiques, avec son poids financier et économique (Llobet, 1921, p. 5). Mais la volonté de faire la guerre était-elle omniprésente ?

En étudiant la première guerre mondiale, nous oublions trop souvent de considérer tous les efforts de paix déployés afin d'éviter la guerre. À la lecture de cet important corpus historique se dévoilent des informations précieuses sur les négociations et les contacts secrets entre pays ennemis. Au grand regret des populations en guerre, la plupart de ces contacts n'ont pas abouti à un résultat tangible, mais il ne faut pas pour autant les négliger ni surtout en sous-estimer l'importance. Evidemment, nous connaissons les résultats de la guerre mondiale, ses nombreuses pertes humaines, son lourd bilan matériel et ses nouvelles frontières étatiques (Agulhon, 2005, p. 18), pourtant rien de cela n'était fatal.

Il est absurde de parler d'une logique des faits et de leur enchaînement. En fait, il s'agissait plutôt d'une dynamique fluide et variable aux conséquences parfois difficilement prévisibles, et qui offrait aux belligérants un champ de manœuvre plus ou moins large. Grâce aux contacts secrets, les belligérants avaient l'opportunité d'exploiter les possibilités offertes par la conjoncture changeante de la guerre (Réviakine, 1996, p. 303).

L'un des aspects les plus passionnants de la diplomatie secrète de la Première Guerre mondiale est sûrement l'histoire des efforts mis en œuvre pour briser la cohésion des alliances adverses par une paix séparée. Dans cette course à la paix, les Empires centraux ont indéniablement remporté un succès en parvenant, fin 1917, à mettre la Russie hors combat et en concluant une paix

avantageuse avec Petrograd et Kiev. En revanche, les efforts des pays de l'Entente n'ont pas produit les effets espérés (Roulet, 1994, p. 6).

Bien que ce moyen diplomatique de parer aux insuffisances militaires, économiques et sociales se soit révélé inefficace dans le cas de l'Entente, son utilisation a suscité cependant des interrogations : S'agissait-il de tentatives sérieuses de paix négociée ? Une paix négociée était-elle une alternative crédible à la paix dictée par les Alliés en 1919 ? Pourquoi l'échec de ces tentatives de paix séparée ? (Réviakine, 1996, p. 303).

L'intérêt de ce travail est de mettre en évidence les relations diplomatiques qui s'installent entre la France et l'Autriche-Hongrie pendant la période de guerre et d'étudier les tentatives de paix engagées par l'empereur Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche. Sur de telles négociations, il existe d'excellentes sources telles que les mémoires de l'impératrice Zita, qui prit une part active aux initiatives de paix. Mais le témoignage le plus important dont nous disposons est sans aucun doute celui du prince Sixte, qui a cité dans son livre *L'offre de paix séparée de l'Autriche*, les textes de plusieurs lettres – dont deux autographes – de l'empereur Charles et du comte Czernin et des notes sur ses conversations avec M. Poincaré, M. Briand, M. Ribot, M. Cambon, M. Lloyd George (Fejtö, 1993, p.211). La publication de ce livre, dont l'histoire est traitée avec sérénité dans la critique et avec sûreté dans les jugements, devenait une nécessité suite à la querelle retentissante du mois d'avril 1918, où M. Clemenceau et le comte Czernin s'envoyaient réciproquement des démentis et faisaient peu de cas des plus graves secrets (Llobet, 1921, p. 5).

La réflexion débute par un aperçu historique sur les relations diplomatiques de la France et de l'Autriche-Hongrie et sur leur situation politique avant le début de la guerre. Il est évident que les tensions, toujours plus violentes en Europe, laissent présager la guerre. Mais déjà en Autriche, on commence à penser à la manière dont on pourra amener la paix.

Le chapitre suivant s'intéresse aux années 1916-1917 et analyse les conditions pour une paix séparée entre la France et l'Autriche-Hongrie et le déroulement des premières initiatives. Dorénavant en Autriche-Hongrie, les politiciens essayent de s'allier du côté de l'Entente et poursuivent leurs efforts de paix jusqu'à l'entrée de Clemenceau au gouvernement en 1917. Pourtant les succès sont faibles et personne ne peut s'imaginer l'ampleur de la stagnation qui caractérise cette époque dans de nombreux domaines. Même le gouvernement français a du mal à prendre position face à la Monarchie danubienne.

La dernière partie rend compte de la situation diplomatique entre la France et l'Autriche-Hongrie dans les dernières années de la guerre. Cette période, marquée par l'entrée de Clemenceau au gouvernement, confirme la position de la France qui s'éclaircit de plus en plus jusqu'à la fin de l'Empire austro-hongrois. L'analyse des obstacles qui ont barré la route à une paix négociée a toute son importance car elle permet de rendre un peu plus compréhensible « *les mécanismes politiques et sociaux du déroulement de la Première Guerre mondiale* » (Duroselle, 1994, p. 8).

## 2 L'Europe en marche vers la guerre : années 1870-1916

L'histoire de la première guerre mondiale a un sens à condition de l'étudier dans son contexte. Si certaines causes de la guerre sont immédiates, d'autres sont plus lointaines et remontent au début du 19<sup>e</sup> siècle, d'où l'importance de retracer brièvement les quelques évènements politiques dont se nourrit la Grande Guerre.

Le 19<sup>e</sup> siècle historique français débute à la chute définitive de l'Empire napoléonien en 1815, soit au congrès de Vienne et s'achève véritablement avec la première guerre mondiale. Ce siècle comprend donc la Restauration des Bourbons, la Monarchie de Juillet, l'éphémère Seconde République, le Second Empire, ainsi que les quarante-quatre premières années de la Troisième République. La stabilité politique est longue à s'affirmer, d'autant plus que les transitions entre ces périodes sont des temps troublés : on compte la défaite napoléonienne et l'épisode des Cent Jours de 1815, la Révolution de Juillet 1830, la Révolution de février 1848, le coup d'État du 2 décembre 1851, puis la défaite de 1870 et la paix armée, la Commune de Paris et enfin la guerre de 1914 (Encycl. Larousse, 1994, p. 176-181).

Outre les nombreux conflits au sein des dirigeants politiques, la France connaît une véritable période de modernisation, tant par ses sciences que par l'évolution de ses mœurs : le modèle monarchique perd de son attractivité alors que la démocratie, le droit de vote, puis la République deviennent des références traditionnelles. Au 19<sup>e</sup> siècle, la France de la « Belle Epoque » s'affirme comme une puissance coloniale stable et alliée de l'Empire britannique face au bloc des Empires centraux, dont fait partie l'Autriche-Hongrie (Agulhon, 2005, p. 8). L'objectif de ce premier chapitre est justement de concrétiser les relations diplomatiques entre la France et l'Autriche-Hongrie, sachant que ces pays appartiennent réciproquement à deux camps opposés. Il s'agit d'abord de montrer quels contacts se sont établis entre la France et les nationalités de la Monarchie danubienne avant la guerre. Un deuxième moment sera consacré aux prémisses de la guerre. Avant de s'intéresser à l'engagement des princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme dans la guerre.

## 2.1 La France et l'Autriche-Hongrie dans l'Europe de l'avant guerre: 1870-1914

### 2.1.1 Préambule sur les relations entre la France et l'Autriche-Hongrie du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle

Depuis l'élection de Rodolphe 1<sup>er</sup> au trône du Saint Empire en 1273, la dynastie des Habsbourg a occupé une place de tout premier plan en Europe. Grâce à une efficace politique des mariages, les Habsbourg vont regrouper sous leur autorité l'héritage de Charles le Téméraire, l'héritage espagnol des Rois catholiques, mais aussi la Bohême et la Hongrie. L'Autriche devient ainsi le noyau de la puissance germanique<sup>1</sup> et un concurrent principal de la France pour son hégémonie en Europe. Les relations entre les deux pays sont de tous les équilibres diplomatiques et de toutes les coalitions (Bogdan, 2002, p. 7). Mais les profondes mutations qui s'opèrent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle vont progressivement bouleverser les relations franco-autrichiennes. Dorénavant l'Autriche n'est plus un élément décisif du jeu diplomatique français. Déjà à cette époque se fixent les termes d'une problématique, dont on serait tenté de dire qu'elle influence la politique autrichienne de la France jusqu'à nos jours (Angerer, 1998, p. 67).

La défaite de la France face à la Prusse en 1870 est l'un des éléments déclencheur et perturbateur des relations franco-autrichiennes. Depuis la bataille désastreuse à Sedan, il est devenu impossible pour la République française de stopper l'étendue du pouvoir et de la puissance de l'Empire allemand de Bismarck (Kreissler, 1994, p. 15). Face à la suprématie grandissante de la Prusse, les états de l'est perdent nettement de leur attractivité vis-à-vis de la France. Il est vrai que la Monarchie austro-hongroise, qui entretenait des relations intenses et marquées avec la France au moment de l'édification d'un état allemand, se trouve peu à peu décentrée et finit par devenir un problème secondaire (Bled, 1997, p. 18). Elle vit désormais dans l'ombre de la Prusse qui contrôle ses relations et ses échanges et

---

<sup>1</sup> Cf. Annexes p. 100 « Carte de la Monarchie austro-hongroise au 19<sup>e</sup> siècle »

rend les rapprochements avec la France de plus en plus difficiles. La France ne redoute plus l'Autriche affaiblie et en perte de puissance, par contre c'est la Prusse qui, dans le paysage politique français, devient menaçante.

De plus, la chute du second Empire et le début d'une ère nouvelle, marquée par la troisième République, fragilise énormément les relations franco-autrichiennes et éloigne considérablement les deux gouvernements (Bérenger, 1993, p. 516). La République française prend souvent position contre l'Autriche-Hongrie et s'intéresse indirectement à elle en lui faisant connaître un désengagement relatif dans le domaine financier et économique et une tendance progressive à l'inattention, à l'ignorance et à l'indifférence. D'un point de vue politique, il manque des points communs et des problèmes à résoudre ensemble pour préserver d'étroites relations diplomatiques (Angerer, 1998, p. 68).

Outre les relations politiques et économiques bouleversées de la fin du siècle, les relations culturelles entre la France et l'Autriche-Hongrie se développent peu à peu, mais celles-ci sont largement unilatérales. Alors que la noblesse habsbourgeoise estime beaucoup la langue et la culture française, les français, eux, n'ont que très peu de connaissances des langues et des cultures représentées dans la Monarchie. En France, seul les milieux cultivés ont une conception de la diversité des nationalités et sont en relation plus ou moins directe avec ces peuples. Pour la première fois à cette époque, la presse française s'intéresse réellement à la Monarchie habsbourgeoise et à sa population – notamment à la population hongroise – et attache un intérêt particulier à sa culture, son histoire et sa situation politique. Mais dans un tel contexte international, les contacts entre Français et Polonais ou Hongrois ne peuvent s'améliorer étant donné le rapport de force qui sépare la France de L'Autriche-Hongrie (Marjanovic, 1984, p. 6).

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle commence à se poser en France le problème de la « *question autrichienne* ». Jusqu'à présent, la politique officielle de la France s'engageait à préserver l'unité de la Monarchie alors que les courants de pensées, qui se faisaient jour dans la presse, s'intéressaient de plus en plus à la question des nationalités. Sous quelle forme doit subsister la Monarchie ? A partir de 1897, la France n'exclut plus l'idée du démantèlement de la Monarchie. Le gouvernement

français se demande alors s'il ne serait pas mieux de remplacer la Monarchie par des états nationaux, ou tout au moins en état fédéral reconnaissant des droits aux nationalités (Bérenger, 1993, p. 517). Malgré les sympathies réelles que pouvaient trouver les nationalités en France, il ne faut pas confondre le radicalisme de certains slavistes, journalistes ou hommes politiques sans responsabilités gouvernementales, avec la prudence des décideurs qui voyaient bien le risque et pouvaient d'ailleurs s'appuyer sur d'autres savants et leaders d'opinion. Effectivement, la décomposition du conglomérat multinational habsbourgeois entraînerait une recomposition des parties éclatées au profit de la Russie et de l'Allemagne (Angerer, 1998, p. 68). Pour les mêmes raisons, la France appréhende aussi l'Anschluss. Cette idée circule depuis 1880 et fait l'objet de négociations secrètes sur une paix pendant la première guerre mondiale. Même dans l'hypothèse où l'Anschluss serait le prix pour un retour de l'Alsace-Lorraine, le gouvernement français s'y oppose fermement.

Cependant, le jeu des alliances à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, favorise cette collusion tant redoutée, de l'Autriche avec l'Allemagne. En conséquence, l'entrée de la Monarchie dans le sillage allemand amorcée avec la Duplice, finit par imposer l'image du «*brillant second*» (Bérenger, 1993, p. 536). Aux yeux de la France, l'Autriche commençait à devenir aussi dangereuse quand elle existait que quand elle risquait de ne plus exister (Angerer, 1998, p. 68). A partir du 20<sup>e</sup> siècle une série d'événements se déclenche et entraîne l'Europe progressivement vers la catastrophe. Depuis l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, une nouvelle situation conflictuelle apparaissait en Europe. Désormais la guerre en Europe est de plus en plus probable mais les tentatives de certaines organisations et de quelques hommes politiques pour éviter la catastrophe ne font pas le poids face à l'ampleur des événements (Marjanovic, 1984, p. 4).

Pendant ces quatre années de conflit, il est important d'observer la diplomatie de la France, car certaines décisions qui découlent de la guerre pourront être annulées encore à temps alors que d'autres ont un caractère irréversible et auront des répercussions, notamment sur la Monarchie danubienne.

Il s'agit entre autre de comprendre et d'analyser la position de la France face à l'Autriche-Hongrie en répondant aux questions suivantes : quelle est la politique

autrichienne de la France ? Que souhaite le gouvernement français pour la Monarchie danubienne ? Nous trouverons des réponses satisfaisantes en suivant de près les démarches et les tentatives de paix qui ont été engagées pendant toute la période de guerre.

### **2.1.2 Le régime à l'épreuve de la guerre**

En suivant avec attention la politique autrichienne de la France pendant la première guerre mondiale, nous allons nous heurter aux décisions des différents gouvernements qui se sont succédés et aux tendances qui se sont développées dans les cercles politiques. Pour mieux comprendre les causes et les circonstances de ce processus, il paraît judicieux de se pencher sur la politique intérieure de la France pendant la guerre.

Durant la première guerre mondiale, la France vit sous la troisième République. Celle-ci est née le 4 septembre 1870 dans un contexte d'échec militaire, d'angoisses et de crises politiques. En 1871, elle est ébranlée par une crise insurrectionnelle, la Commune de Paris et pendant cinq ans elle est aux mains des royalistes, qui détiennent la majorité des Chambres et élisent le conservateur Adolphe Thiers comme président de la République. C'est le temps de « l'ordre moral », où l'on croit qu'une restauration monarchique est encore possible (Berstein, 1995, p. 547).

Un tournant intervient en 1875 avec le vote de trois « lois constitutionnelles », où le mot « République » est introduit. En 1876, les républicains remportent les élections et le gouvernement appartient aux « opportunistes », favorables à des réformes progressives. En 1885 se produit une série de crises comme le boulangisme, le scandale de Panama, les attentats anarchistes et finalement l'affaire Dreyfus qui amènent un glissement à gauche. A l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, le pouvoir passe aux « radicaux » qui démocratisent l'armée, établissent la liberté d'association et mènent une politique anticléricale. Puis la majorité formée autour des radicaux se décompose à son tour : eux-mêmes rompent avec les socialistes,

tandis que les modérés retournent progressivement vers la droite (Encycl. Larousse, 1994, p. 194).

Au moment de la marche à la guerre, M. Raymond Poincaré, qui incarne l'homme d'État patriote, assure la présidence de la République. Il compte jouer un rôle essentiel dans la conduite des affaires en flétrissant la pratique constitutionnelle dans un sens favorable à la restauration de l'autorité présidentielle. Son attachement aux institutions et à la laïcité le font considérer par la gauche comme un véritable républicain, tandis qu'il rassure la droite par son patriotisme de Lorrain. Il mène une politique de droite en préparant la France à une guerre qu'il estime inévitable et se consacre au renforcement des alliances. A ses côtés, le président du Conseil, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de Guerre occupent des postes clés du gouvernement. M. Poincaré fait appel à M. Viviani qui redonne confiance aux électeurs de gauche par son anticléricalisme notoire. Mais des tensions entre les dirigeants politiques et les dirigeants militaires se poursuivent tout au long de la guerre, d'où des changements fréquents du gouvernement. Voici un aperçu des personnalités qui se sont succédées de 1914 à 1917 (Berstein, 1995, p. 614) :

	<u>Président</u> <u>du Conseil</u>	<u>Ministre des</u> <u>Affaires étrangères</u>	<u>Ministre</u> <u>de</u> <u>Guerre</u>
13. 6.1914 – 22. 8.1914	Viviani	Viviani	Messimy
27. 8.1914 – 29.10.1915	Viviani	Delcassé	Millerand
30.10.1915 – 13.12.1916	Briand	Briand	Galliéni, Roques
14.12.1916 – 19. 3.1917	Briand	Briand	Lyautey
20. 3.1917 – 12. 9.1917	Ribot	Ribot	Painlevé
13. 9.1917 – 16.11.1917	Painlevé	Ribot	Painlevé
à partir du 17.11.1917	Clemenceau	Pichon	Clemenceau

(Marjanovic, 1984, p. 14)

En France, comme dans les autres pays d'Europe, le début de la guerre n'a rien de surprenant. Après de longues et insupportables tensions engendrées par les crises, le peuple français, sans vouloir la guerre, l'accepte comme une possibilité et

la prépare. Toutes les forces sont mises au service de la guerre dans un but de victoire. Dès le premier choc – face à l'invasion, face à la menace immédiate et brutale – l'instinct de conservation entraîne le régime politique français à réagir de la seule manière possible en appelant à l'union nationale (Teyssier, 2001, p. 344). Le 4 août 1914, M. Poincaré appelle à « l'Union sacrée » du peuple français – un mouvement de rapprochement politique qui a soudé les Français de toutes tendances aussi bien politiques que religieuses. C'est ainsi que les deux chambres du Parlement – le Sénat et la Chambre des députés – transmettent les pleins pouvoirs au gouvernement afin que le pouvoir législatif se retire de la vie politique pendant une période indéterminée. Grâce à une forte mobilisation, la France a, plus que tout autre pays, mis en œuvre des moyens humains et matériels considérables. La nation toute entière mène la guerre (Bouju & Dubois, 2000, p. 78-81). Une fois son gouvernement constitué, M. Briand définit devant les Chambres les buts de guerre de la France. C'est la première fois qu'ils sont formulés, de manière aussi nette : la France conduira la guerre jusqu'au bout, elle prendra les territoires qui lui ont été arrachés, elle ne se désarmera qu'après la restauration de droit par la victoire et quand elle aura obtenu toutes les garanties d'une paix durable (Teyssier, 2001, p. 357).

Contrairement aux attentes, la guerre promet de durer plus longtemps. Il faut de nouveau s'organiser, resserrer l'appareil gouvernemental, l'adapter aux nécessités du commandement, du secret et de la rapidité de la décision (Teyssier, 2001, p. 344). Malgré tous les efforts déployés par le gouvernement, la population française fait vite ressentir son mécontentement contre la manière dont la guerre est menée et contre l'insuffisance de la politique économique qui n'est pas adaptée à une guerre longue. Notamment Clemenceau fait partie de ceux dont la critique est la plus violente (Martin, 1929, p. 368). A l'automne 1917, l'Union sacrée est très sérieusement compromise. Les grèves, les mutineries, le retrait des socialistes de la majorité en sont autant de preuves. Si bien, qu'en novembre M. Poincaré se résout à appeler M. Clemenceau à la tête du gouvernement. En faisant cela, le président de la République sait qu'il perd tout espoir de jouer un rôle personnel, car M. Clemenceau n'est pas homme à partager le pouvoir. Relégué à l'Elysée, il laisse le « Tigre » conduire le pays à la victoire et n'intervient vraiment qu'en octobre 1918 pour convaincre M. Clemenceau de négocier un armistice avant que la puissance

militaire allemande soit réduite à néant. Alors que le président de la République veut une paix dure et l'occupation par la France de la rive gauche du Rhin, le président du Conseil est surtout préoccupé de ne pas se couper des alliés et pour cela accepte une paix de compromis (Berstein, 1995, p. 616).

En résumé, l'histoire politique de la France pendant la guerre, c'est l'histoire d'un système qui s'efforce de vouloir et de commander, alors que rien dans son passé ni dans son fonctionnement institutionnel normal ne l'y prépare. Il est vrai que la politique traditionnelle est comme mise en suspend (Teyssier, 2001, p. 344). La situation de la France est semblable à celle de son alliée l'Angleterre. Elle ressemble à une démocratie pas très bien équipée face à toutes les exigences qu'elle doit surmonter mais elle saura tout de même trouver des solutions aux problèmes à venir (Marjanovic, 1984, p. 11).

C'est dans ce contexte politique que vont se dérouler d'importantes négociations de paix. Celles-ci vont se heurter aux différents gouvernements français et aux décisions de plusieurs dirigeants politiques qui y seront plus ou moins favorables. Ce facteur représentera un défi majeur dans le bon déroulement des pourparlers de paix.

## 2.2 Les prémisses de la Grande Guerre

A l'aube de la première guerre mondiale, l'Europe est en pleine expansion et rayonne sur le monde entier comme aucun autre Empire dans les temps passés. Puissance culturelle, l'Europe exerce un quasi monopole dans le domaine des arts et des lettres. Puissance économique, elle doit son ascendant à un développement industriel continu. A la fin d'un siècle de paix relative l'Europe rassemble 450 millions d'habitants soit un quart de la population mondiale et constitue de très loin le continent le plus moderne et le plus riche. Malgré tous ces motifs de satisfaction, l'Europe se montre particulièrement nerveuse au début du 20<sup>e</sup> siècle. (Encycl. Larousse, 1994, p. 194)

### 2.2.1 Le jeu des alliances

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les tensions s'amplifient entre les puissances européennes. L'un des facteurs essentiels de cette agitation grandissante est sans doute la restructuration géopolitique de l'Europe : d'une part l'Empire turc se décompose, d'autre part de nouveaux États tels que la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce, l'Albanie, le Monténégro apparaissent sur le continent (Agulhon, 2005, p. 9). A l'inverse, les multitudes de petits États italiens et allemands disparaissent. Désormais l'Europe centrale est dominée par trois États majeurs, à savoir :

- Le royaume d'Italie, unifié depuis peu et qui s'interroge sur lui-même,
- L'Empire austro-hongrois, où l'empereur, François-Joseph 1<sup>er</sup>, tente de contenir avec peine, les revendications nationalistes des populations roumaines, slaves et italiennes,
- L'Empire allemand, solidement organisé autour de la Prusse.

A sa tête, l'empereur Guillaume II rêve d'un destin mondial et son plus grand désir est de rivaliser les Britanniques sur les mers (Teyssier, 2001, p. 349).

Afin de remédier à ces tensions les pays s'établissent dans un cadre neuf et trouvent leur équilibre au sein d'alliances permanentes reposant sur une entente politique et impliquant un engagement militaire. C'est une donnée sur laquelle il convient d'insister et que l'on néglige parfois parce que dans le passé, y compris jusque sous le Second Empire, une alliance n'est généralement conclue qu'à la veille d'un conflit déterminé et dure pendant toute cette période : dès que le conflit prend fin, l'alliance prend fin également. En revanche, à partir de 1871, l'une des caractéristiques de ce qu'on a appelé le système bismarckien<sup>2</sup>, et qui s'est établi, non pas en vertu d'un principe abstrait, mais d'une manière empirique et concrète, a été de signer en période de paix des alliances qui étaient renouvelables (Bérenger, 1998, p. 153).

---

<sup>2</sup> Le système bismarckien fait référence aux alliances stratégiques menées par Bismarck dans sa politique extérieure afin de protéger l'Allemagne contre toutes attaques. Son but principal consiste à mettre en place un nouvel équilibre en Europe, à l'aide d'une politique extérieure particulièrement modérée, qui contraste avec le pouvoir autoritaire de sa politique intérieure. Le système bismarckien cherche à échapper aux coalitions et à instaurer de bonnes relations avec les autres pays, exceptée la France.

Pour se maintenir dans la constellation du monde de l'époque, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'avaient qu'un parti à prendre : elles devaient s'unir pour former l'*Europe centrale*. Ce projet vise, en matière de politique extérieure, à assurer la sécurité du Reich par une protection économique et militaire à ses frontières (« Opinion », Lichtenberger, art. du 30.09.1916, col. 3-5). L'alliance fut conclue en 1879 et renouvelée tous les deux ans jusqu'en 1917. Cette alliance était le fondement de la diplomatie du Ballplatz. L'empereur François-Joseph, définitivement réconcilié avec son adversaire de 1866 demeurait fidèle à l'alliance allemande qui représentait une sécurité au niveau de sa politique étrangère. Si l'Alliance avec l'Allemagne permit de consolider la position de la Monarchie en Europe, le grand tournant de la politique autrichienne fut l'annexion de la Bosnie-Herzégovine en 1908, qui provoqua une crise internationale et lia de manière définitive Vienne et Berlin face à la Russie (Bérenger, 1998, p. 149).

Pour des raisons conjoncturelles, le royaume d'Italie se lie à l'Empire allemand et à l'Empire austro-hongrois par une alliance défensive que l'on appelle la Triple-Alliance ou Triplice et se promettent assistance en cas d'attaque de l'un ou de l'autre (Kreissler, 1994, p. 16). Mais notons le comportement étrange de l'Italie qui se déclare neutre en 1914 en constatant que l'agression vient des Puissances centrales. De son côté, la République française qui entretient des rapports tendus avec l'Allemagne et qui cultive une grande méfiance envers l'Autriche, a constitué avec le Royaume-Uni et le tsar de Russie une autre alliance défensive : la Triple-Entente. En 1915 l'Italie se résout à combattre au côté de la France dans le camp de l'Entente<sup>3</sup> (Berstein, 1995, p. 347).

Le jeu des alliances représente un facteur considérable dans l'engrenage de la guerre. La mise en place de ce système d'alliances permanentes fait de l'Europe un monde bipolaire dominé par la France et par l'Allemagne (Kreissler, 1994, p. 16). Ce monde bipolaire s'inscrit dans le prolongement de l'esprit du congrès de Vienne, où les grandes puissances – celles qui disposent d'une capacité politique, militaire, économique et financière – tendent fatalement à s'agréger les états de moindre

---

<sup>3</sup> En avril 1915, l'entrée en guerre de l'Italie, qui a inversé ses alliances et rejoint le camp de l'Entente, est un espoir de renouveau dans les perspectives de guerre (Teyssier, 2001, p. 355).

importance et assurent la direction générale des affaires, encadrent, recommandent voire même déterminent, les attitudes à adopter lorsque les crises internationales surviennent (Agulhon, 2005, p. 8).

La bipolarisation – phénomène nouveau en Europe – donne une toute autre dimension à l'équilibre européen en encourageant les membres de ces deux blocs antagonistes à resserrer leurs liens, pour ne pas se trouver isolés en cas de crise grave. A première vue, les relations internationales s'équilibrivent ; cependant le système est fragile (Bérenger, 1998, p. 158). La vraie précarité de ce système a été de ne pas voir suffisamment large pour couvrir les différentes sources de conflit en Europe centrale et orientale et c'est bien de là qu'est née la première guerre mondiale.

## **2.2.2 Le déclanchement de la guerre et la course aux armements**

La première guerre mondiale est sans doute l'un des plus grands conflits de tous les temps, dans lequel l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier de l'Empire austro-hongrois, à Sarajevo le 28 juin 1914 trouve naturellement sa place (Agulhon, 2005, p. 9). Pourtant, en France, rares sont ceux qui comprennent les conséquences qu'un tel geste peut avoir sur les relations internationales européennes. Le plus énigmatique reste à savoir, comment un conflit qui concerne un tout petit pays, peut dégénérer dans une si grande guerre. Cette question simple à première vue, s'accompagne de réponses complexes.

Bien avant de devenir mondial, ce conflit localisé s'est d'abord transformé en un conflit européen. Cela à raison du jeu des alliances qui existait en Europe et d'autre part à l'action des sympathies politiques qui pouvait unir ces différents pays entre eux, y compris avec la Serbie (Bérenger, 1998, p. 161). Depuis 1907, la bipolarisation de l'Europe – entre Triple Alliance et Triple Entente – se trouve progressivement prolongée par les rivalités impérialistes nées de l'expansion économique. A l'aube du conflit mondial, la presse française est très critique face à la situation qui se passe en Europe centrale. Bardoux accuse publiquement dans le journal hebdomadaire de l'époque «Opinion», la responsabilité autrichienne dans la

crise européenne et le devoir français. Cette accusation se fonde sur l'ultimatum autrichien fait à Belgrade, dans lequel Vienne invoque un document et des faits. Le document, c'est la déclaration par laquelle, le 31 mars 1909, le cabinet serbe, après avoir reconnu qu'il n'était point, par l'annexion de la Bosnie, «*atteint dans ses droits*», s'engageait «*à renoncer à son attitude de protestation et d'opposition, à modifier la direction de sa politique vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie et à vivre, à l'avenir, avec celle-ci, en bonnes relations de voisinage*» (« Opinion », Bardoux, 1.08.1914, col. 1). Les faits qu'invoque l'ultimatum, ce sont l'assassinat de Sarajevo et la complicité des fonctionnaires serbes, qui auraient dirigé le complot, dressé la criminelle journée et transporté les bombes.

En déclarant la guerre à la Serbie<sup>4</sup> le 28 juillet 1914, l'Autriche rend la crise européenne de plus en plus probable. Bardoux pense que seule la menace d'un conflit généralisé et d'une défaite certaine par une action concertée, immédiate, simultanée et vigoureuse des ambassadeurs de Russie, de France et d'Angleterre auprès du Ballplatz, peut interrompre la guerre austro-serbe et éviter le choc du slavisme contre le germanisme (« Opinion », Bardoux, 1.08.1914, col. 1).

Mais la responsabilité de la guerre ne revient pas seulement à l'Autriche. Bardoux annonce dans l'« Opinion » du 22 août 1914 que l'Autriche était mêlée à un complot allemand. Il s'appuie sur des documents anglais et français prouvant que Vienne et Berlin se sont entendues pour bouleverser le statu quo balkanique et rétablir l'hégémonie austro-allemande. En effet, un jour après que l'Autriche ait adressé son réquisitoire à la Serbie, l'Allemagne somme la Triple Entente de localiser le conflit. C'est comme si la forme avait été fixée, les conséquences envisagées et le risque prévu. L'objectif du complot était énorme : il prévoyait de briser la force serbe, rouvrir la route Salonique, rétablir le *Drang nach Osten* et pousser l'épée jusqu'au centre de la péninsule balkanique (« Opinion », Bardoux, 22.08.1914, col. 1-3).

---

<sup>4</sup> Cf. Annexes, p. 101 « La déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie »

L'Entente a donc un intérêt capital à connaître exactement ce rêve allemand d'une *Europe centrale*, à savoir comment les adversaires en conçoivent la réalisation, à mesurer les obstacles auxquels il se heurte comme aussi les circonstances qui le favorisent et à se rendre compte des aspects divers qu'il peut revêtir. L'Entente devait déterminer au préalable sous quelle forme l'Europe centrale pouvait subsister et quelles limitations il faudrait lui imposer, afin d'empêcher qu'elle redevienne au lendemain de la guerre, un danger pour la paix du monde. C'est la grande question qui deviendra actuelle dès que les négociations s'engageront (« Opinion », Lichtenberger, 30.09.1916, col. 2).

Mais en provoquant la première guerre mondiale, l'Autriche ne pouvait qu'enfoncer encore plus la France dans le dilemme de sa politique autrichienne, d'où un manque de clarté durant le conflit. D'une manière indirecte, la France et l'Autriche-Hongrie menaient chacune, à l'intérieur de leur alliance, une politique à l'encontre de l'autre. Pendant cette période, la politique française se trouvait dans l'impasse. Elle voulait bien d'une Autriche, mais d'une Autriche indépendante de l'Allemagne au niveau militaire, économique et politique (Marjanovic, 1984, p. 2). Face à une situation internationale aussi complexe la France hésitait à prendre des décisions rapides et efficaces pour soutenir l'Autriche. Autrement dit, elle essayait au mieux de se garder les options ouvertes et finissait au pire par laisser aller les choses. Cette attitude est tout à fait compréhensible, puisqu'elle suit la logique de la guerre, à savoir : terminer au plus vite le conflit tout en le gagnant. Pourtant une chose est sûre : la politique autrichienne de la France ne visait ni la destruction de l'Empire, ni son sauvetage *in extremis* (Angerer, 1998, p. 68-69).

## 2.3 La genèse des pourparlers de paix (29 août 1914-23 novembre 1916)

Des premiers pourparlers de paix secrets et inofficiels sont engagés immédiatement après le déclenchement de la guerre, en août 1914, sur l'initiative de l'archiduc héritier Charles de Habsbourg. Alors que la guerre commence à éclater sur les fronts serbes et russes, il prépare avec son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon-Parme, le projet d'une entente future entre la France et l'Autriche qui consiste à détacher la Monarchie de l'Allemagne et à la lier à la France (Renoton-Beine, 1966, p. 199). Le futur empereur connaissait l'influence de l'armée sur le corps diplomatique, c'est pourquoi il s'employa à agir par le biais de voies privées et secrètes, pensant par là créer une atmosphère favorable à l'ouverture de négociations officielles (Dugast-Rouillé, 1991, p. 64).

### 2.3.1 L'élaboration d'un projet de paix

Dans ses mémoires, le prince Sixte révèle qu'il avait entrevu le rôle qu'il pourrait jouer dans la réconciliation de la France et de l'Autriche. Son enthousiasme à l'idée de se rendre utile était très grand (Bourbon, 1920, p. 13). Alors au début de la guerre le prince Sixte demande à sa sœur Zita, l'épouse du futur empereur d'Autriche, ce qui pourrait être fait pour séparer l'Autriche-Hongrie de l'Allemagne. Notons, qu'à cette époque, les relations entre le château de Schwarza (la Maison princière de la famille de Bourbon-Parme) et le palais de Hoetzendorf (résidence de l'archiduc héritier Charles) sont très intimes. Les deux beaux-frères ont l'un pour l'autre une sincère amitié, leurs caractères s'accordent et leurs idées se rencontrent sur plusieurs points essentiels (Amiguet, 1934, 102). Ils partagent le sentiment que le renforcement du pouvoir militaire prussien est un « *danger pour la sécurité de la France* » et « *pour l'avenir du royaume des Habsbourg* » (Steglich, 1964, p. 15).

Mais à ce moment, le couple héritier du trône n'est pas encore en situation d'agir. C'est donc le pape Benoît XV qui est sollicité pour préparer la paix (Bihl, 1993, p. 31). L'archiduc Charles envoie un message personnel et confidentiel « à

*Sa Sainteté le pape Benoît XV* » dans lequel il lui demande « *de bien vouloir user de son influence qu'Elle possède sur toutes les parties belligérantes afin de décider à mettre un terme à cette lutte terrible qui couvre l'Europe de sang et de larmes* <sup>5</sup> » (Renoton-Beine, 1966, p. 199). En réponse à cela, le Souverain pontife exprime clairement sa volonté de faire son possible pour empêcher que le conflit ne prenne une ampleur mondiale. Par des concessions équitables le Pape souhaite réduire le conflit pour hâter sa fin. Malheureusement, la France n'est pas favorable à l'initiative du Vatican qui préconise essentiellement le rétablissement du statu quo, alors que l'objectif prioritaire de l'Entente était de rendre pour longtemps l'Allemagne inoffensive par une « victoire totale ». En fait, l'initiative du Vatican était dès le début vouée à l'échec pour deux raisons : d'une part parce que cette proposition était inacceptable pour l'Entente, d'autre part, parce que la France républicaine, proche du camp antimonarchique et anticatholique, ne pouvait accepter le Vatican comme médiateur (Fejtö, 1993, p. 215).

Alors que le Souverain pontife multiplie ses appels et ses messages de paix, les dirigeants politiques poursuivent avec acharnement leurs buts de guerre. Seul l'archiduc Charles développe les prémisses d'une paix. Il envisage une alliance avec la France qui devrait assurer à la Double Monarchie une indépendance de mouvement et une existence autonome – l'autonomie de la Monarchie étant sans cesse menacée par l'alliance avec la Prusse (Polzer-Hoditz, 1934, p. 126). Il est vrai, qu'en ce temps là, Berlin cherchait à entraîner l'Empire des Habsbourg dans son orbite. Même si on ne parlait pas d'Anschluss, l'idée était présente chez les diplomates de la Wilhelmstrasse. L'absorption de l'Autriche par l'Allemagne était rendue encore plus menaçante par le projet né en 1915 de l'union douanière des deux Empires. Pour le prince Sixte, une entente avec l'Autriche permettait de renforcer la sécurité de la France et diminuer la puissance militaire de l'Allemagne (Amiguet, 1934, 103).

---

<sup>5</sup> Lettre manuscrite de l'archiduc Charles de Habsbourg à Benoît XV datée de novembre 1916 ; publiée par G. Rumi, « Corrispondenza fra Benedetto XV e Carlo I d'Asburgo », dans *Benedetto XV e la pace*, p. 29

Au début de l'année 1915, l'Italie est encore neutre dans le conflit. Dorénavant il paraît évident que toutes les hypothèses de la paix à venir se baseraient pour la France et pour ses alliés sur l'application presque exclusive du principe des nationalités. Ce principe est parfait pour détruire un grand Empire voisin dominant divers peuples, mais il devient déplaisant quand il sert à grouper d'une manière menaçante de petits états voisins, isolés et inoffensifs<sup>6</sup>. En vertu de ce principe dogmatique des nationalités étrangères à la France, l'unité menaçante de l'Allemagne – qui est absolument hostile à la France – allait sortir de la guerre accrue et consolidée ; en vertu de ce même principe, l'unité précaire de la Monarchie danubienne, assurée uniquement par la personne de son souverain, allait disparaître au grand contentement de tous ses voisins. Une fois séparés, ces petits états voisins, qui cependant pour vivre ont besoin les uns des autres, se querelleront bien plus que précédemment et, isolés, seront plus faibles (Bourbon, 1920, p. 7-11).

Par une application raisonnée de ce principe des nationalités, un diplomate suggère au prince d'encourager l'Autriche à se réconcilier avec l'Italie en lui offrant le Trentin en échange de quoi la Silésie, jadis perdue par elle, pourrait lui revenir. Fejtö porte un jugement critique à la proposition « absurde » du diplomate et rappelle que l'Allemagne avait mis tout en œuvre pour dissuader l'Italie de sortir de la Triple Alliance, mais qu'elle n'aurait jamais sacrifiée la Silésie, prise par Frédéric II à Marie-Thérèse (Fejtö, 1993, p. 213).

---

<sup>6</sup> A cet égard, Sorel soutient que « le système des nationalités a déjà provoqué et provoquera plus de guerres que ne l'ont fait autrefois les querelles religieuses et que ne le font de nos jours les ambitions des rois. Les convoitises des nations sont plus âpres, leurs triomphes sont plus hautains, leurs mépris sont plus insultants que ceux des princes; ils soulèvent aussi des ressentiments plus amers et plus durables. L'homme n'est plus atteint dans un principe abstrait, l'état ou la Royauté, il est atteint dans son sang et dans sa race : les passions qui n'agitaient autrefois que quelques individus, gagnent la masse du peuple et elles deviennent d'autant plus terribles que les esprits dont elles s'emparent sont plus bornés » (A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, 1875, p. 368-369, In : Bourbon, 1920, p. 8)

### 2.3.2 Les princes Sixte et Xavier : médiateurs de la paix pour la France

La personnalité des princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme, leurs alliances en Autriche, l'amour qu'ils portent à la France, tout en eux devait motiver le choix que fit l'empereur Charles en les désignant comme négociateurs (« *L'illustration* », N. N, 3.01.1920, p.6 col.1). Issus de la haute société française, les princes Sixte et Xavier de Bourbon, cousins de la reine Elisabeth de Belgique et petits neveux du comte de Chambord sont aux yeux de leur beau-frère, l'archiduc Charles, les personnes idéales pour communiquer entre la France et l'Autriche (Chatelle, 1934, p. 240). Non seulement ils avaient pour patrie la France, mais ils avaient gardé aussi des vues sur le trône de France. Ainsi ils allaient devenir les médiateurs de la paix entre la France et l'Autriche-Hongrie. Les paragraphes suivants illustrent leur persévérance à servir la France pendant la guerre et jettent les bases de leur mission à venir.

Dans l'accomplissement de leur mission de médiation, la passion des princes pour la France est sans doute un atout considérable. Au commencement de la guerre, les deux princes se trouvent en Basse-Autriche chez leur mère, la duchesse de Parme, et ne peuvent quitter l'Autriche-Hongrie que sur l'intervention du prince Charles qui était alors l'héritier du trône (Bihl, 1993, p. 31). Dès leur arrivée à Paris le 29 août 1914, les princes manifestent rapidement leur volonté de servir la France pour combattre face à l'avancée allemande de plus en plus menaçante. Leur engouement pour la France est tel, que Sixte et Xavier sont résolus à partager le sort de la France et cherchent par tous les moyens de s'engager dans l'armée. Mais en raison des lois d'exil de 1889, les ordres sont formels : en tant que Bourbon et appartenant à la Maison de France, ils ne peuvent servir dans les rangs de l'armée française (Chatelle, 1934, p. 240). Pourtant le prince Sixte persiste et fait parvenir au gouvernement que « *Français, il est à son entière disposition au cas où celui ci jugerait devoir faire appel à lui* » (Bourbon, 1920, p. 6).

Afin de faire face à cette déception, les deux princes prennent leur service à la Croix-Rouge, mais ce service ne peut satisfaire toute leur activité. Sixte et Xavier entreprennent des démarches similaires pour entrer dans l'armée britannique, mais en vain. Cependant, leur volonté est décidée à aboutir et ils s'offrent à la Belgique

envahie pour se rapprocher du front de combat (Ruffini, 1921, p. 13). Suite à leurs instances répétées, les deux princes ont la joie d'être enfin admis en août 1915 à titre étranger et pour la durée de la guerre, comme sous-lieutnants d'artillerie dans l'armée belge. Désormais ils partagent le sort de tous les combattants : les voilà au terme de leurs désirs, activement mêlés à la bataille et frappant sur l'ennemi commun (Amiguet, 1934, p. 111).

Leur conduite leur valut la récompense qu'ils ambitionnaient par-dessus tout. Le président de la République, M. R. Poincaré décerna la croix de guerre à ces princes français que la France ne voulait pas dans ses rangs, mais dont elle admirait néanmoins la bravoure (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 2, col. 2). Tout heureux d'avoir reçu cette distinction, le prince écrit : " *C'est le devoir d'un Bourbon et la plus belle gloire qu'il puisse ambitionner que celle de servir toujours et partout la France... La croix de guerre vient confirmer nos sentiments en nous prouvant que la France sent comme nous.* " (Bourbon, 1920, p. 15).

Par leur rang social, les princes ont de nombreuses relations avec des personnes influentes ou même des dirigeants politiques. Sans aucun doute, cet avantage va faciliter l'archiduc à entrer en contact avec le président de la République et à engager les pourparlers de paix. Ce projet de paix prend forme alors que deux amis « sûrs » des princes rencontrent, en janvier 1916, M. William Martin, ministre plénipotentiaire, dont les fonctions le mettent en contact permanent avec le président de la République (Amiguet, 1934, p. 112). Ils cherchent à concrétiser cette initiative pacifique en attirant l'attention du ministre sur la possibilité éventuelle d'entrer en rapports avec la cour d'Autriche par l'intermédiaire du prince Sixte de Bourbon et de son frère si les intérêts de la France viennent à l'exiger (Fejtö, 1993, p. 213).

L'archiduchesse Zita écrivait dans ses mémoires qu'à la fin de l'année 1915, le prince Sixte rédigeait plusieurs articles dans la revue *Le Correspondant*, où il tentait de démontrer que l'Autriche constituait un élément important de l'équilibre européen et que « *la campagne de haine déclenchée contre ce pays était déplacée puisqu'elle devait être concentrée contre le véritable ennemi, l'Allemagne* » (Fejtö, 1993, p. 213). Cette même thèse est soumise aux hommes d'Etat français. Le

prince démontre l'intérêt qu'il y a pour la France de sauvegarder l'intégrité de l'Empire d'Autriche-Hongrie : « *soit pour le présent, contre la Prusse, soit en vue de l'avenir et en considération du développement ultérieur de l'Italie dans la Méditerranée, qui se fera au détriment de la France, l'intérêt français doit être de préserver de la ruine la Monarchie des Habsbourg, à condition qu'elle puisse échapper à la tutelle prussienne* » (Ruffini, 1921, p. 20). Le prince Sixte souhaite assurément la victoire des Alliés et l'écrasement du militarisme prussien.

Certes il y a dans la famille impériale d'Autriche-Hongrie, une influence prussienne représentée par l'archiduc Frédéric, nommé par François-Joseph commandant en chef de ses armées. Mais l'archiduc Charles n'aime pas les Hohenzollern dont il trouve la tutelle trop pesante à son pays. En plus, il est par son mariage, accessible à l'influence personnelle de son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, dont les sentiments français sont maintenant bien connus (Bourbon, 1920, p. 14). De cette manière, si le gouvernement français le trouve utile, il peut, en partant de cette base, préparer pour l'avenir, les possibilités d'une action éventuelle du prince Sixte en Autriche. Cette action, ainsi préparée, serait alors prête à se développer le jour où, l'empereur actuel venant à mourir, son successeur monterait sur le trône.

L'intérêt de cette conversation n'échappe pas au président de la République, M. Raymond Poincaré qui apprécie vivement l'idée et se montre prêt à recevoir les princes dès qu'ils seront à Paris. Mais en raison des combats qui se déroulent sur le front belge, les princes n'obtiennent qu'au mois d'août 1916 la permission de venir à Paris. Le premier soin des princes est d'aller remercier le président de la République pour ce geste de confiance et pour l'honneur qu'il leur fait en acceptant de leur confier cette mission (Chatelle, 1934, p. 241).

Mais la situation est ambiguë : depuis quelques temps se note dans la presse une tendance indiquant qu'il faut détruire la Monarchie. Quelles sont les vues du gouvernement à cet égard ? En effet, si c'est lui qui pousse la presse française à la destruction de la Monarchie, il est tout à fait inutile de chercher avec le prince les bases d'un arrangement raisonnable éventuel entre la France et l'Autriche. Sur ces interrogations embarrassantes M. W. Martin et le président de la République

affirment avec certitude que les tendances qui se font jour dans la presse ne sont pas inspirées par le gouvernement. Au contraire, ils sont d'avis qu'il est dans le plus grand intérêt de la France que la Monarchie subsiste en réduisant au minimum les amputations nécessaires qu'elle doit subir, si on lui enlève les populations qui voudront se séparer d'elle (Bourbon, 1920, p. 17).

La position de la France étant confirmée les princes français sont mis en relation directe avec des personnalités françaises influentes comme M. Jules Cambon, secrétaire général du Quai d'Orsay, ou M. W. Martin, le chef du protocole à l'Elysée, M. Briand, président du Conseil, sans parler des liens d'amitié qui les unissent au général Lyautey, ministre de la Guerre dans le cabinet Briand (Bogdan, 2002, p. 350). En octobre 1916, le prince Sixte fait également la connaissance de M. de Freycinet, ministre d'État, qui a eu le privilège de pouvoir consacrer sa vie entière à la France. Lors de cette rencontre, le prince Sixte et M. de Freycinet font le point sur l'état actuel du conflit.

Le prince Sixte, connaissant les sentiments les plus intimes de son beau-frère l'archiduc héritier, précise les conditions qui paraissent nécessaires pour obtenir de l'Autriche une paix conforme à la dignité de la France et aux intérêts de ses alliés, telle surtout qu'elle puisse présenter des caractères de stabilité certains (Chatelle, 1934, p. 241). Même si la France obtient de l'Autriche la paix qui lui est nécessaire, elle ne doit pas perdre des yeux les forces ennemis à abattre ou à affaiblir. La France ne cherche pas à écraser entièrement l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, et la Turquie. Elle veut seulement abattre une tête. Et c'est en Allemagne, la Prusse des Hohenzollern qui est, pour l'Europe, un ennemi irréductible. Une fois la Prusse battue, il ne reste plus qu'à réduire les forces annexes. En Autriche-Hongrie, ce sont les pangermanistes autrichiens et les clients hongrois de la Prusse. En Turquie, il s'agit du parti turc judéo-levantin, parce qu'il a trahi la France. C'est donc une nécessité de frapper ces trois éléments (Fejtö, 1993, p. 214).

Le seul moyen d'affaiblir la Prusse est de la réduire à elle-même pour faire disparaître son pouvoir toujours plus menaçant. La France compte bien de cette manière récupérer l'Alsace et la Lorraine, voire même se faire restituer les parties de l'Alsace que les traités de 1815 lui ont fait perdre (Landau, Sarrelouis: patrie de

Ney, le bassin de la Sarre). Ainsi, la domination de la Prusse sur le Rhin disparaîtrait. (Bourbon 1920, p. 22). Par ailleurs, la France serait tranquille si l'Allemagne pouvait se retrouver dans l'état où elle était avant 1815.

Dans l'Empire austro-hongrois, il faut surtout abattre la prééminence hongroise parce qu'elle s'appuie sur la Prusse. Mais l'intérêt de la France n'est pas de détruire cet Empire, ni de le laisser s'englober dans une Allemagne prussianisée, qui, ainsi possédant le Danube, arriverait à dominer irrémédiablement l'Europe en attendant de la soumettre toute entière (Bérenger, 1993, p. 535). M. Freycinet juge utile de maintenir une Autriche assez forte et répète avec conviction que l'intérêt français doit être de préserver la Monarchie des Habsbourg de la ruine, à condition qu'elle échappe à la tutelle prussienne. Il y aurait un intérêt à priver les Hohenzollern de la couronne impériale allemande, comme il y aurait un intérêt aussi grand à maintenir la couronne impériale des Habsbourg (Bourbon, 1920, p. 23).

Sur les suggestions de M. de Freycinet, le prince Sixte accepte de rendre visite à M. Briand, président du Conseil – soit disant un homme très capable et très intelligent, aux vues très larges et à l'esprit très ouvert. Lors de cette rencontre, le Prince trouve en effet un homme de confiance et un allié, prêt à l'aider dans sa mission de médiation (Chatelle, 1934, p. 241). De même le Prince est amené le 9 novembre 1916 à faire la connaissance de M. Jules Cambon, ambassadeur de France et futur secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de M. W. Martin mais ce rendez-vous reste un échange de politesses.

C'est alors que l'empereur François-Joseph meurt le 21 novembre 1916. Ainsi se termine un très long règne, laissant place à de nouveaux horizons remplis d'espoirs (Demmerle, 2004, p. 94). Car enfin le prince Sixte va pouvoir agir sur son beau-frère en faveur de la paix. Le 23 novembre, une entrevue réunit à nouveau le prince et M. Cambon et permet une longue conversation au cours de laquelle on fait le « tour de l'Europe ». Les égards du gouvernement de la République pour les deux jeunes princes Sixte et Xavier se multiplient et ont belle allure (Chatelle, 1934, p. 241).

En résumé, tout ce qui a été engagé du 29 août 1914 au 23 novembre 1916 procérait d'une initiative étrangère aux cercles compétents. L'objectif, dans l'intérêt primordial de la France, était de faire diminuer le conflit et de dissoudre le bloc central. Ainsi l'adversaire principal de la France pourrait être repoussé par les armes plus aisément et vaincu plus rapidement quand la diplomatie l'aurait amputée de ses alliés. Cette initiative ne pouvait aboutir tant que François-Joseph vivait encore, mais il fallait d'ores et déjà fixer les bases, en attendant l'avenir qui se préparait (Bourbon, 1920, p. 34). Les premiers mois de l'année 1917 allaient entraîner le prince Sixte à la tête de négociations difficiles. Comment les mena t-il ? Très peu de gens le savent. A quoi tendaient-elles ? Quels avantages étaient offerts à la France ? Le chapitre suivant va éclairer ce point obscur de l'histoire de la guerre.

### **3 Les négociations secrètes de paix entre la France et l'Autriche-Hongrie : année 1917**

Au début de l'année 1917, l'Europe traverse une période difficile. Sur le front de France, l'Allemagne jetait sans compter son potentiel humain et mécanique afin de renforcer son prestige militaire. Ses régiments fondaient dans la Somme devant Verdun mais elle les reconstituait aussitôt. L'Autriche, de son côté, se trouvaient en pleine décomposition intérieure (Polzer-Hoditz, 1934, p. 141). Elle était appauvrie et elle manquait de réserves armées, de nourriture, de munitions et d'argent. Quant à la France, elle affirmait plus que jamais sa volonté de vaincre l'ennemi, non seulement sur le front mais aussi au Parlement (Amiguet, 1934, p. 101).

Pendant cette période éprouvante se sont déroulées d'importantes négociations secrètes desquelles pourraient sortir la paix. Celles-ci étaient révélatrices à la fois du désir sincère de l'empereur Charles de mettre fin à la guerre et aussi de sa clairvoyance. On a longtemps pris les multiples tentatives de négociations de paix durant la première guerre mondiale pour des projets saugrenus alors qu'il s'agissait d'entreprises très sérieuses, même si aucune n'aboutit. Deux négociations principales peuvent être retenues parmi une demi-douzaine : les négociations avec Sixte de Bourbon-Parme et celles avec les comtes Armand et Revertea (Bérenger, 1998, p. 176).

### 3.1 L'offre de l'empereur Charles (22 novembre 1916- 20 février 1917)

#### 3.1.1 Un prince épris de paix

Le prince Charles de Habsbourg, fils de l'archiduc Otto et de l'archiduchesse Marie-Josèphe, princesse de Saxe, est né en 1887 en Basse-Autriche. Le jeune prince reçoit une éducation soignée et fait preuve d'une grande générosité et d'une ouverture d'esprit remarquable. Il entretient des relations cordiales avec son oncle François-Ferdinand (Demmerle, 2004, p. 96) qui contribue largement à son éducation politique. Comme lui, l'archiduc Charles se montre favorable à une évolution de l'Empire vers le fédéralisme (Amiguet, 1934, p. 8).

Le 21 octobre 1911 l'archiduc épouse la princesse Zita de Bourbon-Parme, fille du dernier duc régnant de Parme et de Marie-Antoinette de Bragance. Avec le suicide de l'archiduc Rodolphe, l'assassinat de François-Ferdinand et la mort prématurée de son père, le prince Charles devient l'héritier du trône (Martin, 1929, p. 289). Mais François-Joseph, qui avait beaucoup d'affection pour son petit neveu et pour Zita lui confia des missions d'inspecteur sur le front et lisait toujours ses rapports avec beaucoup d'attention. Il le chargea aussi de plusieurs missions auprès de l'empereur Guillaume II. Autrement dit, ce n'était pas le débutant un peu naïf et dévot décrit par ses adversaires, qui succédait à François-Joseph, mais véritablement un homme conscient de ses responsabilités, bien au courant des affaires, soucieux de ses devoirs envers ses peuples, décidé à rénover les institutions et à mettre fin à la guerre (Bogdan, 2002, p. 346).

Nous retiendrons la date du 21 novembre 1916, jour de l'avènement de l'archiduc Charles de Habsbourg-Lorraine qui succède à son grand-oncle François-Joseph sous le nom de Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche et Charles IV de Hongrie. Cette date marque sensiblement un tournant dans les relations diplomatiques entre la France et la Monarchie austro-hongroise avec le début des négociations en faveur de la paix (Marjanovic, 1984, p. 49). En effet, dès son ascension sur le trône, l'empereur

Charles éveille de nouveaux espoirs de paix. L'une des ses premières actions est de limoger le chef des forces armées et d'empêcher toute influence militaire dans les domaines civils (Renoton-Beine, 1966, p. 199). L'empereur, au nom des principes chrétiens auxquels il est très attaché, manifeste son intention de rechercher une solution pacifique et fait publier une proclamation à ses peuples<sup>7</sup>, dans laquelle jaillit un désir humain et émouvant de mettre fin à cette guerre d'extermination. Dans cette déclaration, l'empereur cherche à ménager l'allié allemand sans pour autant diminuer sa volonté de paix (Demmerle, 2004, p. 95). Il est conscient que la prolongation de la guerre risque à plus long terme de placer l'Autriche-Hongrie sous la tutelle de l'Allemagne. C'est donc ce qui l'amène à rechercher un contact direct avec la France, qui est, à ses yeux, la clé de voûte de l'Entente et avec qui il convient de négocier plutôt que de conclure une paix dans des conditions favorables au redressement rapide et au réarmement allemands (Bogdan, 2002, p. 350).

Les propositions de paix de la part de l'empereur Charles sont un fait nouveau du côté autrichien. Cet élan pacifiste suscite des réactions notamment chez l'empereur Guillaume II qui réagit rapidement et affirme avoir devancé l'empereur Charles en proposant depuis la fin du mois d'octobre 1916 des offres de paix (Dugast-Rouillé, 1991, p. 63). Il est vrai que les propositions allemandes étaient jusqu'alors plus connues des alliés mais moins justes, car le but était de conclure la paix avec les pays de l'est, de diviser les alliés, et d'opposer ensuite un refus absolu à la France, à l'Angleterre et à la Belgique. Autrement dit, l'Allemagne exploitait à son profit l'idée d'une paix, en publiant ses propositions avant celles de l'Autriche (Renoton-Beine, 1966, p. 124).

Sincèrement, qui peut accepter ces offres allemandes ? Le prince ne cache pas que celles-ci sont hypocrites et outrecuidantes, parce qu'elles émanent d'un peuple envahisseur qui ne consent pas à abandonner sa proie. Par contre, il insiste fortement sur l'effort acharné de paix que l'empereur Charles fait pour calmer la tempête où devait périr son Empire (Bourbon, 1920, p. 48). Cette paix juste était désirée de la part de l'empereur, non pas comme un besoin impérieux et immédiat

---

<sup>7</sup> Cf. Annexes, p. 102 « Proclamation de l'empereur à ses peuples »

d'un point de vue militaire, mais comme son devoir devant Dieu, pour ses peuples et pour tous les belligérants. L'initiative de paix conduite par les princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme de la fin 1916 au printemps 1917 apparaît comme la conséquence logique à la fois des idées pacifistes de la famille impériale, d'un détachement politique d'une paix imposée par la victoire voulue par les militaires et d'une certaine façon, d'un détachement moral avec son allié moral, l'Allemagne (Renoton-Beine, 1966, p. 198).

### **3.1.2 Les conditions fondamentales et préparatoires de la paix**

Il existe une série de textes importants dont l'ensemble permet de suivre l'offre autrichienne à l'égard de la France, depuis sa première manifestation le 5 décembre 1916 jusqu'à son échec définitif établi par le refus de M. Alexandre Ribot, ministre des affaires étrangères, le 12 octobre 1917. Il s'agit entre autre du mémorandum du prince Sixte de Bourbon, lu au président de la République, M. R. Poincaré, le 5 mars 1917 et qui résume les débuts de la médiation, assumée par le prince, d'accord avec le gouvernement français (Bourbon, 1920, p. 49).

Il résulte de ce mémorandum du 5 mars 1917, que l'initiative de l'offre autrichienne émane de l'empereur seul et que le choix du prince Sixte comme médiateur émane également de lui : par l'intermédiaire de la duchesse de Parme, l'empereur Charles avait fait connaître aux princes sa volonté formelle de se rapprocher de la France à l'insu de l'Allemagne (Chatelle, 1934, p. 243). Pour y parvenir, l'empereur était persuadé qu'un arrangement immédiat tendant à une paix séparée pourrait constituer la première base de ce rapprochement. En plus, cela permettrait de neutraliser l'effort autrichien contre la Russie et de reporter toutes les armées russes sur le front allemand (Amiguet, 1934, p. 162).

A défaut de pouvoir se négocier à Vienne, les pourparlers de paix ont eu lieu en Suisse à Neuchâtel avec l'envoyé de l'empereur, le comte Thomas Erdödy, personne de confiance et ami de jeunesse de Charles. Lors d'une entrevue le 13 février 1917 le prince Sixte avait fait part au comte des bases que le gouvernement français considérait comme devant être les conditions fondamentales et

préparatoires de la paix pour la France, la Belgique, la Russie et la Serbie. Le programme contenait les revendications suivantes (Steglich, 1964, p. 16) :

- 1 °) *Le retour de l'Alsace-Lorraine à la France dans les frontières de 1814* ;
- 2 °) *Le rétablissement du royaume de Belgique dans toute sa souveraineté et avec des frontières inchangées (y compris le Congo)* ;
- 3 °) *Un armistice secret avec la Russie moyennant le désintéressement de l'Autriche à l'égard de Constantinople et des Détroits*.
- 4 °) *Le rétablissement de la souveraineté de la Serbie englobant la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et le Monténégro et en plus un accès à l'Adriatique* ;

Les problèmes concernant l'Italie et la Roumanie sont considérés comme secondaires. Ils seront abordés dès que les circonstances s'y prêteront (Chatelle, 1934, p. 243).

Les difficultés naissantes entre l'Allemagne et les États-Unis risquent de compliquer la situation. Il est donc dans l'intérêt de l'Autriche que celle-ci agisse vite si elle entend faire une paix honorable et se sauver de l'emprise allemande (Polzer-Hoditz, 1929, p. 315). Pour le prince Sixte, il ne s'agissait pas de jeter les bases d'une paix générale, mais d'obtenir une paix séparée de l'Autriche et de laisser choir son allié. A cet égard, le prince soumet deux éventualités : soit l'empereur offre une paix ouverte à l'Entente en séparant, d'une manière publique et décisive, les intérêts essentiels et conservateurs de la Monarchie des vues conquérantes et injustes de l'Allemagne, soit l'empereur préfère négocier secrètement une paix diplomatique avec l'Entente, auquel cas, il pourrait autoriser son envoyé à signer une convention préliminaire en répondant aux vœux exprimés par le gouvernement français (Bourbon, 1920, p. 49-52). Le plus judicieux serait de mettre l'Allemagne devant le fait accompli en déclarant publiquement le rétablissement de la paix avec l'Entente sur la base qui est considérée comme essentielle d'un commun accord.

En réponse au programme des revendications françaises, l'empereur accepte les trois premiers points concernant la France, la Belgique et la Russie, avec laquelle il est prêt à conclure un armistice. Mais le quatrième point qui concerne la restauration de la Serbie et son agrandissement par l'Albanie vers

l'Adriatique demeure sujet à discussion (Amiguet, 1934, p. 117) : l'empereur hésite à reconnaître l'indépendance de la Serbie et le maintien de sa dynastie. Il tend à vouloir créer un royaume yougoslave, englobant la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie et le Monténégro, qui seraient, non pas indépendants mais autonomes et qui relèveraient de sa couronne impériale. Mais le gouvernement français est formel et demande l'acceptation de son programme initial dans sa totalité sans quoi la paix séparée ne serait pas possible (Dugast-Rouillé, 1991, p. 70).

Notons que le contenu de cette réponse ne prend pas en compte les intérêts des autres Empires centraux. On peut donc supposer qu'à ce moment là, Charles 1<sup>er</sup> ait envisagé, au moins jusqu'à l'intervention du comte Czernin, de se détacher de son allié allemand. Mais soulignons que la séparation n'était pas un objectif en soi pour l'empereur – la détérioration de la situation intérieure exigeait une paix immédiate, sans vainqueur ni vaincu. Le but premier de l'empereur Charles était de rallier l'Allemagne à ses vues pacifiques afin d'amener la paix générale (Renoton-Beine, 1966, p. 201-203).

### **3.1.3 L'enrôlement du comte Czernin dans les négociations de paix**

Le comte Czernin, d'origine tchèque était profondément lié d'amitié avec l'archiduc François-Ferdinand. Au temps où l'empereur François-Joseph gouvernait l'Autriche-Hongrie, le comte Czernin passait pour l'homme du prochain règne. A la mort de François-Ferdinand, tout le monde pensait que le rôle du comte était terminé ; en effet les rapports entre l'archiduc-héritier et son neveu Charles de Habsbourg, ne laissaient pas penser qu'il put reprendre le personnel de son oncle. Pourtant c'est ce qu'il fit. Si l'empereur Charles réalisa les intentions de François-Ferdinand en appelant le comte Czernin au Ballplatz, c'était non seulement parce qu'il n'avait pas eu le temps de se préparer un personnel à lui, mais c'était surtout pour manifester sa fidélité à une certaine politique, à savoir le fédéralisme (Martin, 1929, p. 292).

Le comte Czernin, devenu récemment ministre des Affaires étrangères (Demmerle, 2004, p. 98), sait seulement que des négociations ont été engagées, mais il va bientôt tout connaître car l'empereur Charles décide de le mettre au courant des pourparlers et de le choisir comme médiateur dans cette demande de paix faite à l'Entente (Bihl, 1993, p. 33). L'empereur avait-il conscience du danger que le comte Czernin, représentatif des milieux germanophiles de la Cour et du gouvernement pouvait causer dans les négociations ?

Malgré l'intérêt que le comte semblait accorder au début aux projets de l'empereur, il cherchait à en limiter la portée (Demmerle, 2004, p. 118). Alors que l'empereur souhaitait une paix séparée de l'Autriche avec l'Entente, le comte était lui, beaucoup plus proche des vues allemandes. Robert Kann insiste sur le refus déterminé d'une paix séparée par Czernin : il était décidé à suivre la voie tracée par les Allemands et voulait à tout prix maintenir l'alliance germano-austro-hongroise qui selon lui assurait la victoire des Empires centraux (Kann, 1966, p. 61). Le comte Czernin était conscient que la dépendance vis-à-vis de l'Allemagne ne cessait de grandir, mais la situation intérieure de la Monarchie ne l'autorisait pas à dissoudre l'alliance et à s'orienter vers une restructuration de type fédéral. Ainsi jusqu'à la fin de la guerre, le comte va s'attacher à cette idée d'une paix commune austro-allemande (« Opinion », Andilly, 20.04.1918, col.1-2).

Les réserves du comte Czernin à l'égard des négociations s'affirment le 18 février 1917 au moment où le comte formule ses directives. Celles-ci ont été rédigées en allemand par le comte Erdödy sous la dictée du comte. Après la traduction en français, l'original a été détruit puis reconstitué plus tard par le prince Sixte. Les directives du comte se présentent sous la forme d'un mémorandum<sup>8</sup> en huit points largement en retrait par rapport aux vues de l'empereur (Polzer-Hoditz, 1929, p, 597). Si l'on en croit le témoignage du prince Sixte, le comte exclut dans sa première note ostensible, toute idée de paix séparée et n'accorde aucun des trois points concernant la France, la Belgique et la Russie, que l'empereur, par l'intermédiaire du comte Erdödy, avait déclarés acquis le 13 février 1917. Cette note imprécise, terne et trop diplomatique maintient la résistance apportée à

---

<sup>8</sup> Cf. Annexes p. 102 « Première note ostensible du comte Czernin »

l'acceptation de ce que le prince considérait comme indispensable pour la Serbie. Elle aborde l'examen de la question roumaine, mais ne dit rien de l'Italie et met les slaves de la Monarchie sur le même pied que les allemands (Amiguet, 1934 p. 119).

Pourtant les idées du comte, même si elles s'opposaient à celle de l'empereur, procédaient d'un certain réalisme politique. Séparer l'Autriche-Hongrie de son allié allemand dans la guerre était à la fois très périlleux et difficilement réalisable. Les troupes des deux pays combattaient ensemble sur plusieurs fronts et sous l'autorité allemande. L'Allemagne était aussi massivement intervenue pour soutenir l'Autriche devant plusieurs offensives et même sur le front italien. Une paix séparée eût été un acte hostile, que l'Autriche ne pouvait pas se permettre. Parler d'une paix générale avec la France allait en revanche dans l'intérêt de tous les Empires centraux, même si le comte Czernin informa bien tard ses alliés (Renoton-Beine, 1966, p. 204).

Devant cette note, l'empereur réagit et corrige, à l'insu de son ministre et avec beaucoup de bon sens, les maladresses les plus flagrantes du texte que le comte a rédigé. Il fait parvenir au prince une note<sup>9</sup> secrète et personnelle à la déclaration ostensible précédente. Ce qui ressort est clair : il n'y a rien à tirer de la note du comte Czernin. Ce diplomate commence déjà son jeu tortueux et confus. Mais la bonne volonté de l'empereur apparaît évidente et sa franchise entière (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 4, col. 1). En effet, il rétablit les points relatifs à la France et à la Belgique, tels qu'ils avaient été acquiescés, mais il omet la Russie ; il laisse la discussion ouverte sur le sort de la Serbie et il affirme sa volonté de ne pas rompre avec l'Amérique (Bogdan, 2002, p. 352).

Un point de cette note mérite une attention particulière. L'empereur indique à propos de l'Alsace-Lorraine, qu'il soutiendra la France et exercera aussi des pressions sur l'Allemagne. Cette fois ci, il est question d'intégrer l'Allemagne dans la réflexion dans la perspective d'une paix générale. Cette position était sensiblement différente de la première réponse du 13 février dans laquelle

---

<sup>9</sup> Cf. Annexes p. 102 « Note secrète et personnelle de l'empereur »

l'empereur annonçait qu'il était d'accord pour le retour à la France de l'Alsace-Lorraine, sous entendu dans le cas d'une paix séparée. Il n'avait pas alors mentionné l'Allemagne (Renoton-Beine, 1966, p. 202).

Steglich souligne la réaction de l'empereur face à un tel comportement : afin de ne pas compromettre les pourparlers, l'empereur laisse le comte Czernin dans le vague quant à la forme et au déroulement des négociations entamées et évite de lui transmettre des informations exhaustives (Steglich, 1964, p. 16). Etant donné que l'empereur intervenait sans arrêt dans les négociations à l'insu du comte, on peut se demander si les mesures prises conjointement par l'un et l'autre l'ont été dans une entente réciproque. Pourtant, l'empereur avait besoin de la caution du comte Czernin qui, en tant que ministre des Affaires étrangères, et par là même responsable au point de vue gouvernemental, devait assurer la partie technique. L'empereur ne pouvait se passer complètement de son ministre ; c'était là son seul moyen pour donner l'impression qu'il s'engageait dans des négociations sérieuses (Fejtö, 1993, p. 220).

En raison de la situation internationale aggravée par le conflit avec l'Amérique, l'empereur avait pris pour la Monarchie, des mesures qui précisent ses intérêts en face des intérêts allemands (Bogdan, 2002, p. 353). Cependant, le gouvernement autrichien, moins net que l'empereur, hésitait à prendre parti. L'empereur pourra t-il, au niveau international, faire prévaloir ses volontés souveraines contre l'hégémonie prussienne ?

Le prince Sixte préfère attendre avant de manifester au gouvernement français les ouvertures dont il est porteur. Car si l'Autriche parvient à prendre une décision en ce qui concerne la Prusse vis-à-vis de l'Amérique, ces ouvertures doivent prendre pour l'Entente leur véritable valeur. En revanche, si l'Autriche n'y parvient pas, il est superflu, dans les circonstances présentes de les faire connaître, d'autant plus que l'on pourra douter de la possibilité de leur réalisation (Bourbon, 1920, p. 63). Mais l'Autriche tarde à donner sa réponse à l'Amérique. En France, on pense qu'elle a échoué et qu'elle est de nouveau tombée sous l'emprise allemande. C'est pourquoi le prince décide de voir le Président de la République.

## 3.2 L'agrément de la France et de l'Angleterre (6 mars – 18 avril 1917)

### 3.2.1 La réaction de la France face à l'offre de paix de l'empereur d'Autriche

Lors de son entrevue avec le président de la République le 5 mars 1917, le prince Sixte donne un compte rendu détaillé des entretiens qu'il a eu avec le représentant de l'empereur Charles et fait part des documents qui lui ont été remis. M. R. Poincaré montre une vue très claire de la situation. Il juge la note ostensible du comte Czernin inadmissible et comme étant le reflet d'un esprit confus, tortueux et plein de contradictions. Par contre les additions faites par l'empereur à cette note marquent un esprit net et un caractère droit qui vont dans le sens d'une plus grande ouverture en direction de l'Entente et offrent des perspectives intéressantes<sup>10</sup>. Le président du Conseil, M. Briand approuve lui aussi l'offre pacifique et formelle qui émane de l'empereur d'Autriche et décide d'engager avec l'empereur et le comte Czernin par l'intermédiaire du prince, un échange de vues sur la base déjà établie (Bourbon, 1920, p. 64-68).

Rappelons que cette paix, telle qu'elle se prépare, a pour but de séparer la Monarchie de l'Allemagne dont il faut combattre la folie persistante. Cependant, on peut se demander si le président était sincère lorsqu'il déclara au médiateur que « *l'intérêt de la France est non seulement de maintenir l'Autriche mais de l'agrandir au détriment de l'Allemagne* » (Silésie ou Bavière) ? Quoi qu'il en soit, pendant l'entrevue du 5 mars 1917, Poincaré souligne que l'objectif des alliés est avant tout la victoire sur l'Allemagne en détachant l'Autriche. Il dit en ces termes : « *Que Charles se détache de l'Allemagne et nous l'aiderons à maintenir la Monarchie.* » (Fejtö, 1993, p. 222).

---

<sup>10</sup> Les mémoires du prince Sixte de Bourbon-Parme constituent la seule source d'informations de première main pour cette entrevue.

Un programme d'actions progressives se fixe le 8 mars 1917 au cours de la deuxième entrevue du prince et du président de la République. Ce programme parfaitement logique, nécessite une action rapide et secrète car tout serait à recommencer, si le ministère venait à changer en France – le départ de M. Briand était imminent et le nouveau gouvernement français comprendrait fort probablement un certain nombre de ministres ardemment pro-italiens et austrophobes (Bogdan, 2002, p. 354).

Pour l'ouverture des négociations, la France exige de l'Autriche l'acceptation formelle des quatre points essentiels concernant la restitution à la France de l'Alsace-Lorraine, le rétablissement de l'indépendance de la Belgique avec ses possessions africaines, le rétablissement de la souveraineté de la Serbie avec un accès équitable et naturel à la mer Adriatique pris sur le territoire albanais et enfin le désintéressement de l'Autriche concernant Constantinople (Bogdan, 2002, p. 354).

Si toutefois les propositions de l'empereur prenaient une forme officielle, les hommes d'État français en informeraient alors les gouvernements anglais et russe, examineraient la possibilité d'un armistice secret sur tous les fronts austro-hongrois et concluraient éventuellement cet armistice. Ils aborderaient ensuite les problèmes italiens et roumains et s'ils parvenaient à les résoudre, ils seraient prêts à conclure une paix avec la Monarchie, pour laquelle, ils trouveraient des compensations en Silésie ou en Bavière, pour la dédommager des sacrifices qu'elle devra consentir à l'Italie et à la Roumanie (Bihl, 1993, p. 37). Et pour le cas où l'Allemagne mettrait l'Autriche en demeure de renoncer à cette politique pacifique, la France prévoit l'appui militaire de l'Entente en faveur de la Monarchie (Polzer-Hoditz, 1929, p. 599-600).

### 3.2.2 Le séjour secret des deux princes à Vienne et la lettre de l'empereur

Au cours de l'entrevue du 18 mars 1917 à Genève, le comte Erdödy persuade les princes de se rendre secrètement à Vienne afin d'abréger les échanges de vues (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 5, col. 1). Leur intervention personnelle est d'autant plus précieuse que le comte Czernin complique la situation. Les princes acceptent l'invitation et retrouvent l'empereur Charles et Zita au château de Laxenburg, près de Vienne où ils ont deux entretiens avec l'empereur le 23 et le 24 mars 1917 (Amiguet, 1934, p. 121).

Ce voyage à Vienne, tel qu'il est retracé par le prince, est une des pages les plus passionnantes de son livre. Durant l'entretien, l'empereur réaffirme avec une sincérité émouvante sa volonté de paix. Il souffre littéralement dans sa chair des massacres que cause cette guerre qu'il n'a pas déchaînée et que son devoir devant Dieu et devant les hommes lui ordonne de faire cesser (Bourbon, 1920, p. 83-84). Néanmoins il rappelle ses obligations en tant qu'allié loyal de l'Allemagne : il compte exercer sur son partenaire un maximum d'influence tout en restant fidèle à ses alliances et il refuse toute paix séparée avant d'avoir épuisé toutes les possibilités d'une paix générale. Mais sa priorité, c'est d'abord d'arriver à un accord avec la France, puis par elle, avec l'Angleterre et la Russie ; si toutefois les Allemands refusaient d'entrer dans la voie de la raison et de s'y associer, l'Autriche-Hongrie serait alors en droit de se libérer de l'Allemagne et de conclure une paix séparée plutôt que de sacrifier la Monarchie (Polzer-Hoditz, 1934, p. 152-153).

D'après le témoignage du prince Sixte, le comte Czernin était présent pendant les entretiens mais son comportement arrogant et le refus de toutes propositions concrètes provoquaient le mécontentement de l'empereur. Il se montrait très réservé sur les négociations de paix et sa façon de s'exprimer était tellement floue que le prince n'arrivait pas à saisir le fond de sa pensée (Bourbon, 1920, p. 90). L'attitude défiant du comte se retrouve dans son rapport où il écrivit : « *la paix avec nous devrait se faire ; aussitôt que l'Entente aurait cessé de parler de projets de conquêtes, contre nous et nos alliés et se déclarera prête pour une paix de compréhension mutuelle... Nous ne participerons pas à une guerre de conquête contre l'Allemagne et attendrons la parole libératrice de l'Entente annonçant de son*

côté, sa disposition à terminer une guerre sans conquêtes » (Kann, 1966, p. 32-33). Voilà en résumé tout le contenu et la maladresse du diplomate qui veut jouer à Machiavel.

Pourtant lors du deuxième entretien, l'empereur remet aux princes une lettre autographe<sup>11</sup> manifestant clairement le désir de paix. Cette lettre, conforme aux souhaits exprimés par la France, adopte sans aucune réserve et avec la plus grande franchise, les conditions fondamentales et préparatoires de la paix en ce qui concerne la France, la Belgique et la Serbie (Demmerle, 2004, p. 119). Selon Polzer-Hoditz cette lettre serait le résultat de consultations approfondies et de projets plusieurs fois modifiés entre le couple impérial et les deux princes (Polzer-Hoditz, 1929, p. 332). L'empereur y reconnaît les « *justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine* » qu'il est prêt à appuyer par tous les moyens auprès de ses alliés. De plus, il est d'accord avec l'Entente sur la question belge. Pour la Serbie, il se montre disposé à la rétablir dans sa souveraineté, avec un accès à la mer et certains avantages économiques, à condition que ce pays ne soit plus un foyer d'agitation et de propagande contre la Monarchie austro-hongroise. Seule la révolution russe et son avenir incertain font résERVER la question internationale de Constantinople et des Détroits (Griesser-Pečar, 1988, p. 176).

Ceci admis en présence du comte Czernin, il ne reste plus qu'à définir les points de vue de l'Italie, de la Roumanie et de la Pologne. L'empereur est disposé à résoudre la question de l'Italie, mais il entend ne pas la régler directement avec elle. Sa volonté très nette est de prendre la France et l'Angleterre comme arbitre de son différent avec elle. Sans aborder la question d'un armistice immédiat, il consent, sur la demande du prince, à ajourner toute offensive contre l'Italie tant que la paix peut être obtenue. Cette démarche est importante et permet de sauvegarder le présent en attendant l'avenir (Fejtö, 1993, p. 231).

---

<sup>11</sup> Cf. Annexes p. 104 « Première lettre autographe de l'empereur Charles, 24 mars 1917 »

### 3.2.3 Les échanges de vues entre la France et l'Angleterre

La lettre impériale marquait un grand pas dans la marche des futurs arrangements et fût bien accueillie par M. Poincaré. La sincérité du souverain ne pouvait faire de doutes. Certes, le comte Czernin se cachait encore derrière bien des réticences, mais ce n'était là que l'attitude d'un diplomate borné. Rien ne pouvait prévaloir contre la volonté formelle de l'empereur (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 6, col. 3). Le président de la République conclut qu'il s'agit désormais, non plus d'un armistice entre l'Autriche et l'Entente, mais bien d'une paix séparée destinée à amoindrir le bloc central. En toute logique, cette paix entraînera une alliance entre l'Autriche-Hongrie et l'Entente. Si l'Angleterre accepte, comme la France, l'ouverture autrichienne, toutes deux convieront le plus tôt possible, leurs alliés, notamment l'Italie et la Roumanie, par voie diplomatique, sans leur dévoiler l'initiative personnelle de l'empereur d'Autriche, à déterminer avec elles les bases du traité de paix (Amiguet, 1934, p. 122).

Mais la situation politique de la France avait considérablement changé au détriment des négociations engagées. En effet le cabinet Briand avait démissionné à la suite du départ retentissant du ministre de la Guerre, le général Lyautey, et depuis le 19 mars M. Alexandre Ribot présidait maintenant aux destinées de la France en tant que président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (Teyssier, 2001, p. 364). Il fut donc lui aussi mis au courant des négociations engendrées et prétend<sup>12</sup> vouloir rencontrer le prince. Mais il semble qu'à Vienne, on était mal informé, à ce moment du climat politique en France et qu'on ne se rendait pas compte de la signification de la chute de M. Briand et de son remplacement par M. Ribot (Fejtö, 1993, p. 226).

A l'échelle internationale, la révolution qui avait éclaté en Russie le 14 mars 1917, entraîna une rupture d'équilibre de la plus haute gravité pour la France. Immédiatement après, l'Allemagne chercha à profiter de la disparition du loyal allié qu'avait été le tsar Nicolas en essayant de séparer de l'Entente la Russie fatiguée de la guerre. C'est pourquoi la France devait agir rapidement en séparant de

<sup>12</sup> M. Ribot, président du Conseil, avait été dès le début résolument hostile aux négociations (Guiral, 1994, p. 273)

l'Allemagne la Monarchie austro-hongroise, qui éprouvait de plus en plus le besoin de la paix (Demmerle, 2004, p. 112). Du côté des États-Unis, le Sénat et la Chambre des représentants réagirent face aux provocations allemandes en déclarant que l'état de guerre existait vis-à-vis de l'Empire allemand. Le président Wilson avait approuvé cette résolution le 6 avril 1917 et il avait déclaré immédiatement une guerre où la démocratie américaine, se dressant contre l'Allemagne autocratique, voyait le seul moyen d'obtenir une paix sûre et juste pour le monde (Fejtö, 1993, p. 232). Sur le plan strictement militaire, l'effet ne se fera pas ressentir tout de suite car les Etats-Unis n'avaient pas encore de force militaire permanente significative. Mais l'impact moral et surtout le soutien commercial et financier massif qui résultait de son entrée en guerre, suffisaient déjà à modifier les données du conflit (Teyssier, 2001, p. 368).

Malgré la nécessité d'agir vite, M. Ribot, très pessimiste face à la complexité de la situation, met tout en œuvre pour retarder l'avancée des négociations et écarter toute politique d'alliance entre la France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche-Hongrie. Ce qu'il faut noter aussi, c'est que le président du Conseil, désireux de voir le prince Sixte, se trouve en réalité peu pressé de le rencontrer (Dugast-Rouillé, 1991, p. 83). En revanche il attache une toute autre importance au premier ministre anglais, M. Lloyd George et se presse de lui communiquer la substance des faits. Le quotidien *L'Echo de Paris*, paru le vendredi 13 avril 1917 annonce que « *M. Ribot, président du Conseil, et M. Lloyd George se sont rencontrés à Folkestone, pour s'entretenir de diverses questions en cours* ». Pendant cette conférence, le premier ministre anglais était très favorable à la possibilité d'une entente séparée et comme la France, il a décidé d'agréer l'ouverture pacifique de l'empereur Charles et de poursuivre les négociations avec l'Autriche d'une manière secrète pour éviter d'éveiller les soupçons de l'Allemagne (Bourbon, 1920, p. 118).

L'accord est désormais établi entre la France et l'Angleterre pour négocier une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie. Mais la France et l'Angleterre sont chargées d'alliés qu'il faut contenter ; avant de répondre aux offres de l'empereur, il fallait encore régler, dans les plus brefs délais, la question italienne en consultant directement l'Italie et en discutant avec elle sur les rectifications de frontières qui sont nécessaires à la Serbie et à la Roumanie. A cet égard, une rencontre entre M.

Ribot, M. Lloyd George et le chef du gouvernement italien Sonnino fut décidée pour le 19 avril à Saint-Jean-de-Maurienne. Le prétexte de cette entrevue serait présenté sous l'aspect du règlement d'une question militaire, avant d'en venir au fond de l'affaire (Amiguet, 1934, p. 123).

On verra pour l'Italie en particulier quelles sont les exigences que la France peut accepter et celles qui ne peuvent pas l'être. Le plus important lors de cette rencontre, c'est que M. Ribot et Lloyd George se mettent tous les deux d'accord sur la ligne à suivre vis-à-vis de leurs alliés. Dans ce cas seulement ils auront une autorité suffisante pour les convaincre de la nécessité qu'il y a, de conclure la paix proposée en limitant toutes les prétentions territoriales. En effet, l'Italie ne peut demander que des terres dont les habitants veuillent devenir italiens. Elle ne peut raisonnablement vouloir annexer malgré eux des pays slaves (Bourbon, 1920, p. 119).

### **3.2.4 Les entretiens de Homburg : l'empereur Charles 1<sup>er</sup> et l'empereur Guillaume II**

Le 3 avril 1917, au moment où les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne, les deux empereurs accompagnés des deux impératrices, du chancelier allemand et du comte Czernin s'étaient rencontrés en Allemagne à Homburg. La presse allemande faisait beaucoup de bruit, elle affirmait l'union absolue des deux souverains et parlait de leur intention formelle d'ouvrir les négociations avec les révolutionnaires russes (« L'illustration », N. N, 03.01.1920, p. 10, col. 1). Mais cette rencontre est mal interprétée en France : tandis que l'empereur Charles fait, auprès de l'Entente, une offre secrète de paix manifestée en dernier lieu par sa lettre du 24 mars, il paraît se joindre maintenant publiquement à l'Allemagne. M. Poincaré pensa que l'empereur jouait double jeu et se montra très irrité de ces bruits. Il était d'autant plus suspect, que le ministre, le comte Czernin ne manquait jamais aucune maladresse (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 16, col. 2).

En réalité on apprendra plus tard que l'empereur Charles, sans y dévoiler la mission de médiation confiée par lui au prince vis-à-vis de l'Entente, s'efforça d'amener l'empereur Guillaume à des vues pacifiques raisonnables. Il lui déclara que les deux Empires auraient bientôt le monde entier contre eux et qu'ils ne pourraient plus espérer sortir victorieux de la lutte (Renoton-Beine, 1966, p. 212). L'empereur Charles voulait ainsi persuader l'empereur Guillaume que la paix avec l'Entente devenait une nécessité. Si jamais l'Empire allemand refusait de conclure une paix raisonnable, la Monarchie ne pourrait demeurer liée à lui dans la guerre au-delà de l'été, tout au plus de l'automne prochain (Amiguet, 1934, p. 126). De plus, l'empereur Charles s'efforça de faire admettre à Guillaume II que sans un règlement de la question de l'Alsace-Lorraine, il n'y aurait pas de paix possible avec la France. Pour rendre ce sacrifice moins douloureux à l'Allemagne, le Souverain de l'empire austro-hongrois était prêt, en échange de l'Alsace et de la Lorraine, à offrir à son allié Guillaume toute la Pologne et la Galicie dont il pouvait disposer. De la sorte, l'Allemagne ne serait pas la seule à faire des concessions et cet échange lui serait bénéfique. Mais M. Hindenburg et M. Ludendorff – qui paraissaient être les véritables maîtres de l'Allemagne – ne voulaient pas entendre parler d'une quelconque cession : l'orgueil allemand était aveugle et sourd. L'empereur Charles en tira la conclusion qu'il serait le seul dans la recherche de la paix (Bogdan, 2002, p. 355).

Sur les ordres de l'empereur, le comte Czernin rédigea un rapport de la situation sur quelques unes des vérités dites à Homburg. On peut relever les affirmations suivantes : « *A l'été de la Saint Martin ou à l'automne, il faut à tout prix que cela ait pris fin [...] Je ne crois pas que la situation intérieure en Allemagne réellement soit autre qu'ici, mais je crains qu'on ne se crée, à Berlin, des illusions dans les cercles militaires [...] On fonde en Allemagne de grands espoirs sur la guerre sous-marine. Je crois ces espoirs trompeurs [...] Votre Majesté a évité, sous le couvert de ma responsabilité, les essais répétés de nos ennemis faits pour nous séparer de nos Alliés, parce que Votre Majesté n'est capable d'aucun acte contraire à l'honneur. Mais Votre Majesté m'a chargé, par contre, de dire aux hommes d'État de l'Empire allemand, nos alliés, que nous sommes à bout de force et que l'Allemagne, au-delà de l'été de la Saint Martin prochain ne pourra plus compter sur nous. J'ai exécuté cet ordre [...]* » (Czernin, 1918, p. 10-14).

Cet avis clair est signé de Czernin. L'envoi de ce texte à l'empereur Guillaume le 13 avril 1917 équivaut à dénoncer, au nom de la Monarchie austro-hongroise, l'alliance allemande pour le 11 novembre 1917 au plus tard, si le grand quartier général allemand veut encore continuer la guerre et si la paix demandée à l'Entente par l'Autriche peut se réaliser d'ici là (Dugast-Rouillé, 1991, p. 86).

La démarche de l'empereur Charles auprès de son allié était le dernier effort tenté par un homme loyal avant d'être amené par l'intérêt évident de ses peuples à traiter ouvertement d'une paix séparée avec l'Entente (Demmerle, 2004, p. 123). Malheureusement, M. Poincaré n'avait pas su deviner les intentions de l'empereur lors de son entrevue à Homburg et M. Ribot encore moins : le gouvernement français commet une grave erreur de jugement en pensant que l'entrevue de Homburg et l'attitude publique prise par le comte Czernin concernant la Russie cachent, au profit de l'Allemagne un double jeu destiné à tromper l'Entente. Cette erreur va avoir des conséquences irrémédiables (« L'illustration », N. N, 03.01.1920, p. 10, col. 1).

### **3.3 Le veto de l'Italie (19 avril – 12 mai 1917)**

#### **3.3.1 L'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne et les revendications italiennes**

L'Italie représente un obstacle majeur dans le bon déroulement des négociations de paix. En France, comme en Angleterre, on est conscient de la difficulté réelle qu'il y a du fait des ambitions démesurées des Italiens. Cependant il est utile d'aborder tout de suite le sujet sans communiquer aux Italiens quoi que ce soit des documents secrets (Dugast-Rouillé, 1991, p. 84). Lors de leur prochaine entrevue avec le baron Sonnino, M. Ribot et M. Lloyd George doivent donc procéder avec prudence et s'efforcer de réduire les prétentions italiennes. Pour cela il s'avère nécessaire que M. Ribot et M. Lloyd George s'entendent préalablement sur les avantages maximum à accorder à l'Italie afin de modérer ses revendications qui paraissent excessives et d'empêcher le baron Sonnino à répéter son jeu habituel qui consiste à diviser les alliés pour en obtenir séparément davantage. De

plus, il serait opportun de faire comprendre aux italiens les dangers provenant de la faiblesse de la Russie et de fonder les discussions actuelles sur cette base (Bourbon, 1920, p. 127).

Pendant la prochaine entrevue des dirigeants français, anglais et italiens à Saint-Jean-de-Maurienne, la lettre impériale et l'intervention personnelle de l'empereur doivent absolument rester ignorées de l'Italie. Le prince Sixte tient à connaître la position de l'Italie et à savoir sur quelles bases elle serait prête à faire la paix. Mais il manifeste de vives inquiétudes en cas d'indiscrétion : L'empereur Charles qui lui a donné toute sa confiance en lui remettant un document précieux court le risque d'être assassiné, si l'Allemagne apprend que leur allié est en contact avec l'Entente (Fejtö, 1993, p. 235). Cela va donc de l'honneur du prince de ne pas trahir la confiance de l'empereur. M. Ribot et M. Lloyd George lui donnèrent sa promesse et s'engagèrent à ne pas mentionner le nom de l'empereur mais à demander seulement aux italiens ce qu'ils voulaient obtenir de l'Autriche au cas où celle-ci ferait des offres de paix. Même si la bonne foi du baron Sonnino semble certaine, celle de son entourage est douteuse. Si M. Sonnino demande d'en référer au président du Conseil et au roi, c'est une nouvelle occasion pour que des « fuites » se produisent. Enfin un dernier danger reste celui-ci : si par hasard, certains Italiens faisaient savoir aux Russes, que la France et l'Angleterre espèrent faire conclure une paix séparée à l'Autriche, ils pourraient bien donner aux Russes, l'idée d'en faire autant avec l'Allemagne (Bourbon, 1920, p. 123-125).

Le 19 avril 1917 a lieu à Saint-Jean de Maurienne une rencontre avec M. Ribot, Lloyd George et le baron Sonnino. Celle-ci est marquée par la position maximaliste des italiens (Demmerle, 2004, p. 122). Il ressortait des conversations que l'Italie, placée sur le principe de la *terra irredenta*, ne pouvait dans aucun cas, conclure une paix séparée avec l'Autriche sans la réalisation de ses buts de guerre, lesquels portaient sur Trieste et le Trentin (Guiral, 1994, p. 273). Si l'Entente osait ignorer l'opposition de l'Italie, le baron promettait la révolution en Italie. L'erreur dans cette entrevue, c'est que les tendances anglo-françaises ne reposaient pas sur une base arrêtée, comme elle aurait dû l'être, d'un commun accord entre M. Ribot et M. Lloyd George au moment où ils étaient partis de Paris. Si cette base avait été

fixée, elle aurait pu être maintenue plus au moins fermement par eux en présence du veto italien (Rauchensteiner, 2007, p. 151).

En conclusion, les exigences italiennes sont très grandes. D'après le premier ministre anglais, l'Italie ne consentirait à l'ouverture des négociations que si l'Autriche cédait le Trentin, la Dalmatie, toutes les îles de la mer Adriatique et éventuellement Trieste et l'Istrie. M. Lloyd George pense que l'espoir de conclure une paix séparée avec l'Autriche est minime mais possible ; l'Autriche devrait au moins sacrifier le Trentin et quelques îles dalmates. Si elle y consent, l'Entente peut négocier la paix pour elle et lui sauvegarder Trieste qui constitue son accès indispensable à la mer (Bogdan, 2002, p. 356).

Curieusement, M. Ribot, dont le rôle dans toute cette affaire est des plus équivoque, rapporte une version différente de son entrevue avec le baron Sonnino. Selon lui, il n'y a rien à faire, à moins que l'Autriche fasse des propositions qui soient de nature à contenter tous les désirs : non seulement ceux du peuple italien, qui possède le sens des réalités pratiques et immédiates, mais encore ceux du baron Sonnino qui veut transformer, d'un seul coup de baguette, le royaume d'Italie en un Empire oriental. Dans l'esprit de M. Ribot, cette impossibilité équivaut à arrêter les conversations engagées avec l'Autriche (Bourbon, 1920, p. 148). Le communiqué publié à la fin des entretiens indique que les alliés considèrent comme importun et dangereux de participer, dans les circonstances actuelles, à des demandes en vue d'obtenir une paix séparée.

Le 22 avril 1917, M. Cambon, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, vient apporter au prince la réponse négative du gouvernement français à l'offre de l'empereur Charles. Ce refus était motivé par le fait que « *les propositions autrichiennes ne faisaient pas mention des revendications de l'Italie, qui n'est disposée à renoncer à aucune des conditions qu'elle avait mises à son entrée en guerre aux cotés des Alliés* » (Polzer-Hoditz, 1934, p. 167). Du 31 mars au 22 avril 1917, l'attitude du président du Conseil a été celle d'un homme qui successivement « *hésite, atermoie, se défie, s'éloigne et s'arrête* » (Bourbon, 1920, p. 149). Remarquons que si le temps compte peu pour les diplomates, il compte pour les hommes qui se battent... C'est pourquoi le prince Sixte se résout à

poursuivre sa mission de médiation, tant qu'une chance, si minime soit-elle subsiste de réduire l'étendue et la durée de cette guerre si terrible pour la France et pour l'Europe entière. Il se rendra donc au rendez-vous qu'il a fixé le 24 avril 1917 avec le comte Erdödy (Amiguet, 1934, p. 124).

### **3.3.2 Le double jeu de l'Italie**

Le prince Sixte, après avoir reçut de M. Cambon la notification officielle des résultats de la conférence de Saint-Jean-de-Maurienne, se rend en Suisse où il remet au comte Erdödy la note de M. Cambon lui demandant d'inviter l'empereur à faire quelques concessions à l'Italie sur la base jugée personnellement admissible par M. Lloyd George (Bourbon, 1920, p. 157). L'entrée en guerre des États-Unis doit faire envisager à l'Autriche, d'une manière encore plus impérative qu'auparavant, la nécessité de conclure la paix proposée par elle. Cette nécessité doit l'amener à consentir le sacrifice jugé indispensable par l'Angleterre en faveur de l'Italie (Rauchensteiner, 2007, p. 156). Rappelons que, selon M. Lloyd George, ce sacrifice peut se réduire au Trentin de langue italienne et à quelques îles dalmates. L'Entente pourrait assurer à la Monarchie toute son intégrité sur l'Adriatique, c'est-à-dire Trieste, l'Istrie, la Croatie et ses îles avec la Dalmatie continentale. Ce serait en somme sauvegarder ce qui lui est essentiel (Bogdan, 2002, p. 356).

On peut imaginer aussi que l'Autriche, sous le contrôle impérial de commissions neutres, demande à ses populations de se prononcer au préalable sur leur sort. Si par hasard la majorité du Trentin se prononçait sur l'Italie, l'empereur ne pourrait se reprocher d'accorder cette cession. Mais même dans le Trentin de langue italienne, seule une minorité souhaite l'union de ce pays au royaume d'Italie. A cet égard, un plébiscite ne pourrait être que négatif pour Rome. Quant aux îles dalmates, leur population est entièrement slave et n'accepterait jamais la domination italienne. Il est donc fortement déconseillé de faire un plébiscite si l'Autriche veut traiter avec l'Italie (Bourbon, 1920, p. 158).

Les revendications italiennes faisaient tout pour envenimer les négociations secrètes déjà engagées entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. Mais on apprend par le comte Erdödy que l'Italie aurait modéré ses exigences : environ une semaine avant l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne le 19 avril 1917, un envoyé spécial est venu du Grand quartier général italien à Berne et s'est présenté chez le ministre d'Allemagne et chez le ministre d'Autriche (Bogdan, 2002, p. 357). Le colonel italien, représentant du général Cadorna, commandant en chef de l'armée italienne, sans doute avec l'accord du roi Victor-Emmanuel III et de l'ancien chef du gouvernement Giolitti, avait fait savoir que l'Italie était prête à signer une paix séparée avec l'Autriche moyennant la cession par celle-ci du Trentin et de la ville d'Aquilée (Fejtö, 1993, p. 238). Cette offre était motivée par la crainte d'une révolution et par l'attitude générale de l'armée italienne qui en a assez de la guerre. Le baron Sonnino ne savait rien de cette démarche. Toutefois, il est certain qu'elle a eu lieu en accord avec un grand parti politique et qu'elle émane du roi. L'Allemagne était priée de faire pression sur l'Autriche pour l'acceptation de cette demande (Dugast-Rouillé, 1991, p. 89).

Comment l'Allemagne pouvait-elle espérer obtenir plus de ses alliés que directement de l'Autriche ? L'empereur qui ne voulait pas nuire à la négociation entamée avec Paris qu'il considérait comme capitale et dans laquelle il se sentait moralement engagé ne donna pas suite à l'offre italienne. D'autre part il ne voulait pas traiter avec l'Italie directement, même si elle devient, à son avis raisonnable. Il veut traiter avec elle seulement par l'intermédiaire de l'Entente (Polzer-Hoditz, 1934, p. 167-169).

### **3.3.3 Le deuxième voyage du prince à Vienne et la deuxième lettre de l'empereur**

Lors d'une autre rencontre le 4 mai 1917 entre le prince Sixte et le comte Erdödy, on apprend que la Monarchie consent à faire une paix séparée de l'Allemagne avec l'Entente. La démarche du 3 avril à Homburg n'ayant pas été accueillie par l'Empire germanique, l'empereur Charles et son ministre doivent dorénavant admettre la nécessité de séparer le sort de la Monarchie d'un allié qui

l'entraîne à sa perte (Chatelle, 1934, p. 246). Le moment est venu de prendre parti au sujet du problème italien. Mais les propositions italiennes de conclure la paix contre la cession du seul Trentin de langue italienne n'inspirent pas confiance à l'empereur Charles. Il est décidé à poursuivre les négociations mais il lui faut des certitudes que seul le prince peut lui donner de vive voix, car certaines réticences de la part de la France et l'attitude du gouvernement Ribot ne sont pas faites pour l'encourager beaucoup. Peut-on vraiment compter sur un désir sincère de paix dans les conditions posées ? (Demmerle, 2004, p. 123).

Afin de rassurer l'empereur, le prince Sixte est de nouveau sollicité à se rendre une dernière fois à Vienne. Comme la paix séparée de l'Autriche paraît désormais pouvoir être signée prochainement, le prince accepte (« Opinion », Pierrefeu, 3.01.1920, p. 21, col. 1). Il souhaite arriver à temps pour convaincre l'empereur d'accepter immédiatement l'offre directe de l'Italie, s'il ne l'a pas encore déclinée ou ajournée, car cette acceptation directe amènerait la paix séparée immédiate avec l'Entente toute entière et la capitulation de la Bulgarie aussi bien que celle de la Turquie (Dugast-Rouillé, 1991, p. 89).

D'après le prince Sixte, le moment présent est plus favorable que jamais pour conclure la paix. En effet, l'Autriche n'est plus dans une situation humiliante, puisque la Russie, la Serbie et la Roumanie ne représentent plus un danger militaire. Tout ce qui est raisonnable dans la Monarchie se groupera autour de l'empereur pour saisir ce moment opportun de conclure une paix raisonnable, même avec quelques sacrifices. Une attitude résolue de la part de l'Autriche et sa paix séparée amènera alors une paix générale (Bourbon, 1920, p. 167). Mais c'est surtout l'intervention des États-Unis qui devrait motiver l'Autriche à conclure la paix au plus vite, car il est à craindre, que cette puissance, qui aura une voix prépondérante dans le conseil des Alliés, ignore l'Autriche et soutienne la thèse du morcellement de la Monarchie (Demmerle, 2004, p. 109).

La France veut avant tout conclure une paix française, non pas au détriment des alliés, mais où la France, ayant eu la première place dans les sacrifices, ait maintenant aussi la première place dans les réparations. Cet état d'esprit correspond parfaitement aux désirs de l'empereur qui souhaite unir l'Autriche avec

la France et par elle avec l'Angleterre et peut-être l'Amérique pour assurer son indépendance et la paix dans le monde. Mais pour le moment, il n'y a que la difficulté italienne qui soit capable d'arrêter toutes négociations. Le prince regrette cependant que l'empereur n'ait pas saisi l'occasion qui s'est ainsi présentée (Amiguet, 1934, p. 127). Pourtant l'empereur est très formel : il est prêt à faire des sacrifices nécessaires à l'Italie, mais il veut que ces sacrifices soient justes, c'est-à-dire qu'ils ne doivent porter que sur des territoires de langues et de sentiments italiens. L'empereur accorde beaucoup d'importance aux sentiments populaires et refuse de tracer des limites arbitraires sur la carte sans jamais y avoir été. C'est pourquoi il maintient sa volonté de ne traiter avec l'Italie que par l'entremise de l'Entente (Bourbon, 1920, p. 168).

Dans une seconde lettre autographe<sup>13</sup>, l'empereur fait part de son enthousiasme face à la France et à l'Angleterre qui partagent ses vues sur ce qu'il considère être les bases essentielles de la paix. Il fait aussi allusion à l'offre qu'il a reçue de l'Italie qui se contenterait désormais du Tyrol de langue italienne. Mais avant de conclure une paix sur ces bases, l'empereur souhaite connaître la réponse de la France et de l'Angleterre à ses ouvertures de paix et demande deux garanties à savoir :

- 1°) Une compensation coloniale équitable à cette cession de manière à satisfaire l'opinion publique de la Monarchie ;
- 2°) Que l'Entente garantisse à l'empereur l'intégrité de sa couronne, sur ses bases actuelles, vis-à-vis de tous ceux qui seraient tentés d'y porter atteinte.

Ces deux garanties une fois acquises, l'empereur serait prêt à envoyer un plénipotentiaire extérieur au corps diplomatique actuel afin de résoudre les difficultés secondaires (Bourbon, 1920, p. 190). A cette lettre était joint un mémorandum<sup>14</sup> du comte Czernin. Celui-ci, nettement en retrait par rapport aux vues personnelles du souverain, concernait à nouveau l'intégrité de la Monarchie et n'envisageait de cession de territoires à l'Italie que contre compensations, et avec la garantie du maintien de l'intégrité de l'Empire – abstraction faite des concessions consenties. Seulement après avoir clarifié le problème des compensations et des

---

<sup>13</sup> Cf. Annexes p. 109 « Seconde lettre autographe de l'empereur Charles, 9 mai 1917 »

<sup>14</sup> Cf. Annexes p. 112 « Mémorandum du comte Czernin »

corrections de frontières, on pensait faire pression sur l'Allemagne (Polzer-Hoditz, 1934, p. 167-169).

Alors que l'empereur Charles s'engage formellement à conclure une paix séparée de l'Autriche avec l'Entente, le chancelier allemand se rend à Vienne dans le but de demander à la Monarchie de resserrer davantage ses liens avec l'Empire allemand. Le chancelier, commençant un peu tard à se laisser gagner par les idées exprimées à Homburg le 3 avril, confie au comte Czernin qu'à son avis, l'Empire devra céder à la France, pour avoir la paix, une part au moins de l'Alsace et de la Lorraine<sup>15</sup>. Mais le 14 mai, l'empereur, sûr de la paix avec l'Entente, rejette la demande de rapprochement faite par l'Allemagne, malgré l'avis de la majorité de ses ministres. La rupture entre Vienne et Berlin ne tient plus qu'à un fil (Dugast-Rouillé, 1991, p. 92).

Les échanges de vues se trouvant arrivés à ce point, il semble bien que la paix séparée soit faite. La Monarchie demande à l'Entente de déléguer un seul et unique diplomate en Suisse pour venir vers le 15 juin la signer, avec le prince Kinsky, beau-frère du comte Czernin, sur les bases admises. Pour cela, il suffit que l'Italie veuille bien donner la moindre de ses colonies africaines à la Monarchie en échange du Trentin et d'Aquilée dont elle vient de déclarer à Berne qu'elle peut se contenter. Certes, la paix séparée paraît faite (Bourbon, 1920, p. 187).

---

<sup>15</sup> C'est sans doute au mois de juin, après cette entrevue du 13 mai et après le discours de M. Ribot du 22 mai, que le comte Czernin écrit son rapport à l'empereur sur la Pologne, où il dit : « J'en suis persuadé, la clef de la situation se trouve à l'ouest. Si l'Allemagne laisse la France, la Belgique et quelque chose de plus, la paix est faite. Le chancelier de l'Empire m'a promis, très secrètement, ce sacrifice. Mais je ne puis exercer de pression de ce genre avec succès si je lui déclare en même temps que nous lui ferons à l'est (Pologne) toutes sortes de difficultés en contre-partie, de manière qu'il ne puisse même pas là trouver une compensation et si je lui dis que nous réclamons la Pologne pour nous. L'idée d'une cession partielle de l'Alsace-Lorraine ne peut prendre corps que si nous allons dans les Balkans et cédonons la Pologne à l'Allemagne. » (Cf. The Morning Post, 31 mars 1920, p. 5, col. 1, Czernin's Guile.)

### 3.4 Le silence de Rome face aux interrogations de l'Entente (18 mai - 23 juin 1917)

#### 3.4.1 La discorde de l'Entente sur la question italienne

Les négociations de paix font face à de nombreuses difficultés : en plus des revendications ambitieuses de l'Italie, les dirigeants politiques au sein même de la France ne sont pas d'accord sur la manière dont il faut traiter avec l'Autriche. Ce phénomène déjà connu se fait fortement ressentir dès que le président de la République et le président du Conseil prennent connaissance de la seconde lettre impériale et de la nouvelle note du comte Czernin (Chatelle, 1934, p. 246).

M. Poincaré fait très bonne impression chez le prince notamment grâce à son intelligence vive, son esprit clair et son fort patriotisme. Il affirme que la question de la compensation coloniale ne sera pas facile à résoudre car les italiens préfèreront prendre plutôt que donner (Bourbon, 1920, p. 199). Mais il est cependant décidé à tout mettre en œuvre pour aboutir à un résultat satisfaisant. A l'inverse, M. Ribot révèle son parti pris en adoptant une attitude très négative (Demmerle, 2008, p. 125). Par rapport à la lettre, M. Ribot fait remarquer que la première phrase, où l'empereur enregistre les trois points essentiels acquis, ne répond pas, à ce qui avait été convenu auparavant. Il conteste le fait, que la Roumanie soit totalement oubliée.

En réplique à la réticence de M. Ribot, le prince Sixte, toujours fidèle à l'empereur, soutient que la France peut se féliciter d'avoir acquis les trois points relatifs à la Belgique, l'Alsace-Lorraine et la Serbie. Selon lui l'intérêt de conclure une paix avec la Monarchie est d'autant plus grand, qu'en Autriche les socialistes se sont déclarés solidaires de l'empereur pour aboutir à une paix honorable. En revanche, en Allemagne, les socialistes se trouvent en opposition avec les pangermanistes et avec le parti militaire dominant. La paix faite par l'Autriche susciterait certainement en Allemagne les troubles les plus graves (Bourbon, 1920, p. 199).

Mais les arguments du prince ne peuvent convaincre un esprit borné ; M. Ribot refuse énergiquement de croire que le roi et M. Cadorna aient pu engager des négociations avec l'Autriche sans même en informer le baron Sonnino. Pourtant, la dualité bien connue qui existe en Italie, permet tout au contraire d'y croire. Dans ce cas, l'intervention de l'Italie auprès de l'Autriche est un fait grave et inadmissible. La France ne peut en aucun cas admettre ces propositions et ignorer les revendications présentées par l'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne car elle ferait jeu contre M. Sonnino qui est – soit disant – le seul ami de la France (Fejtö, 1993, p. 239). Malgré une lettre de M. Lloyd George recommandant vivement de ne pas rompre le contact avec l'Autriche, M. Ribot, refuse de poursuivre les entretiens sans concertation préalable avec l'Italie : l'entretien se termine donc sur un constat d'échec (Amiguet, 1934, p. 127).

La difficulté de la situation est causée par le double jeu de l'Italie. Pour y remédier, le roi italien est invité à venir en France afin de discuter les questions dans leur ensemble. De son côté, le prince juge utile de se rendre à Londres pour s'entretenir avec M. Lloyd George et lui communiquer la suite des négociations. Mais une fois de plus, M. Ribot s'oppose aux démarches du prince. Son attitude dilatoire provoque un grand mécontentement et de nombreuses préoccupations chez le prince. Soit disant il est trop dangereux de causer avec M. Lloyd George qui est trop rapide dans ses décisions (Ruffini, 1921, p. 32). Comme le président de la République n'y voit aucune objection, le prince va continuer la tâche qu'il a entreprise, car le résultat à atteindre est très important pour la France. A son retour il souhaite connaître la réponse qu'il devra faire à l'empereur (Bourbon, 1920, p. 200).

### 3.4.2 L'ignorance de l'Italie

Le 23 mai 1917 le prince rencontre M. Lloyd George à Londres. Il est agréablement surpris par l'engagement sincère du premier ministre britannique qui montre la plus grande volonté pour arriver à un résultat favorable. Par rapport aux revendications italiennes, M. Lloyd George pense que l'Italie est incapable de faire une paix avec le seul Trentin. C'est pourquoi il approuve la décision de la France,

de demander au roi d'Italie de venir s'expliquer avec ses deux alliés sur la situation (Amiguet, 1934, p. 130).

M. Lloyd George est convaincu que l'Italie acceptera de rencontrer ses alliés et qu'elle fera bientôt parvenir une réponse satisfaisante. Pourtant le baron Sonnino va s'opposer à ce projet avec énergie et persévérence. D'abord il fait parvenir de Rome une réponse évasive qui est loin de satisfaire le premier ministre britannique. M. Lloyd George, surpris, insiste de suite auprès de M. Sonnino et attend une nouvelle réponse de lui qui puisse le satisfaire (Ruffini, 1921, p. 33). Mais le baron ne se manifeste plus. Sans aucun doute, il soupçonne quelque chose et tente par tous les moyens de faire échouer l'entrevue. Dans son ouvrage intitulé *Kaiser-Karl*, le comte Polzer-Hoditz nous dit que la mèche fut, sans doute éventée, et que M. Ribot, malgré sa promesse solennelle, divulga au baron Sonnino tout le détail des négociations poursuivies par le prince Sixte et lui donna à lire les lettres de l'empereur ainsi que tous les documents qui l'accompagnaient (Polzer-Hoditz, 1929, p. 229).

Malgré la demande incessante du prince et la promesse de M. Lloyd George, l'Italie restait silencieuse face à l'Entente qui l'interrogeait. Malheureusement le silence de Rome ne permettait pas à l'Entente de se prononcer au sujet de la demande de paix énoncée dans la lettre impériale du 9 mai 1917 et dans la note du comte Czernin. L'intraitable baron Sonnino se dérobait, anéantissant par son intransigeance, les efforts de plusieurs mois (Amiguet, 1934, p. 130). Et pendant que l'Italie refuse de répondre à l'Entente, elle en profite pour annexer le 3 juin Albanie, à défaut de Trieste que M. Cadorna vient de manquer (Bourbon, 1920, p. 228).

### **3.4.3 L'échec de la mission « Sixte »**

En dépit de leurs sentiments favorables à l'Autriche, les dirigeants britanniques ne purent rien faire contre l'intransigeance de l'Italie appuyée par M. Ribot : les négociations se terminèrent donc sur un constat d'échec (Bogdan, 2002, p. 358). À Paris comme à Londres, le prince reconnaît avoir eu, dans

l'accomplissement de sa médiation, un accueil toujours courtois, empressé et attentif. Cependant, il avoue avoir trouvé beaucoup de réserves, de réticences, de tergiversations dans l'attitude de M. Ribot à son égard. Avec lui, la France meurtrie vivait au jour le jour. Ce vieil homme, pour qui la paix ne pouvait sortir que de la victoire, n'avait de vues d'avenir que pour lui-même (Bourbon, 1920, p. 241).

Alors que le prince s'en retournait pour combattre sur le front belge, M. Ribot, parlait, à la tribune de la Chambre des députés, de l'offre de paix autrichienne en la qualifiant de « louche et détournée », ce qui est exactement le contraire de la réalité puisque cette offre, depuis cinq mois, est directe et franche de la part de l'empereur Charles (Amiguet, 1934, p. 131). Dans son journal, le prince Sixte écrit non sans raison : « *Ce discours de Ribot est le plus formidable mensonge, et l'hypocrisie la plus flagrante de ce vieux malfaiteur* » (Bourbon, 1920, p. 202).

M. Ribot présentait ainsi les négociations du prince Sixte de Bourbon sous un jour très défavorable. Il donnait l'impression à la Chambre et à l'opinion en France, que les pourparlers avaient été menés dans une atmosphère de mensonge et de duplicité. Or, quand on lit le dossier du prince Sixte sur *L'offre de paix séparée de l'Autriche*, on discerne vite, que le médiateur de l'empereur Charles n'aurait jamais accepté de se prêter à une manœuvre suspecte. A travers son récit, le lecteur ressent toute la prudence et la loyauté du prince à l'œuvre : sans cesse il réserve sa réponse, interrompt son action et déclare qu'il ne peut rien faire sans en référer à M. Poincaré (Amiguet, 1934, p. 131-132).

La personnalité du prince Sixte, ses alliances en Autriche, l'amour qu'il portait à la France, tout en lui avait motivé l'empereur Charles à le choisir médiateur de la mission de paix (« *L'illustration* », N. N, 03.01.1920, p. 6, col. 1). Pourtant, devant l'échec des négociations, on peut se demander si le gouvernement français a fait un choix judicieux en acceptant le prince comme premier intermédiaire entre la France et l'Autriche. Certes, il avait accès aux plus hautes sphères conservatrices de la société française et pouvait ainsi facilement contacter les dirigeants de la République. Mais, il n'avait aucun interlocuteur chez les représentants d'une opinion publique, héritière de la Révolution. Car, en tant que Bourbon, il représentait l'allié

traditionnel de la maison d'Autriche et donc l'ennemi de la Révolution et de la République (Fejtö, 1993, p. 211).

N'oublions pas que la France de la Grande Guerre baignait encore dans un climat de lutte : il y avait d'un coté une France pour les valeurs de la Monarchie, de l'Eglise, de l'autorité, de l'ordre, et de l'autre, il y avait une France qui prônait les valeurs de la République, de la démocratie, de la liberté, et du mouvement. Malheureusement, après l'affaire Dreyfus et la campagne pour l'école laïque, la France catholique était sortie bien affaiblie. C'est la seconde France qui dominait dans l'état, et avec celle-ci, le prince Sixte n'avait pas les moyens de communiquer. C'est peut être une des raisons pour laquelle la « mission Sixte » se solda par un échec (Fejtö, 1993, p. 212).

### **3.5 Les conversations Armand-Revertera (4 juillet – 12 octobre 1917)**

Durant le mois de mai 1917, alors que l'Autriche, prête à une paix séparée, attend une réponse favorable de l'Entente à la lettre impériale du 9 mai, le comte Czernin essaie de tendre un nouveau fil entre Vienne et Paris sans tenir compte de la médiation assumée jusqu'ici d'une manière directe entre l'empereur et le président de la République par le prince Sixte (Guiral, 1994, p. 273). Pour cela, il fait appel au comte Nicolas Revertera – représentant personnel de l'empereur d'Autriche – qui a l'avantage d'être un diplomate de carrière et d'avoir, en la personne du commandant comte Armand – officier du 2<sup>e</sup> bureau de l'État-major de l'armée française – un ami à Paris. Cette initiative du comte Czernin apparaît pour la première fois en Suisse, à la fin du mois de mai et va se poursuivre jusqu'en février 1918 (Renoton-Beine, 1966, p. 253). La France et l'Angleterre acceptent de répondre à cette nouvelle ouverture.

Alors que certains comme Amiguet pensent que les conversations Armand-Revertera sont une « mission de second plan », qui peuvent réanimer pour quelques mois des espoirs de paix (Amiguet, 1934, p. 132), d'autres, comme

Réviakine regrettent que ces contacts soient sous-estimés dans la littérature historique, déniés de toute originalité et présentés simplement comme la dernière phase, vouée à l'échec, des négociations entreprises par le prince Sixte (Réviakine, 1996, p. 304).

Les recherches de Guy Pedroncini ont mis en relief l'importance des conversations Armand-Revertera et démontré leur autonomie par rapport à la mission du prince Sixte (Pedroncini, 1993, p. 131-141). En effet, elles ont été inspirées et soutenues en France par des institutions et des hommes politiques très divers. Alors que le prince Sixte en référait directement au président de la République et au ministre de Affaires étrangères, le comte Armand, lui, agissait dans le cadre de consignes de l'État-major et sous le contrôle de M. Painlevé, ministre de la Guerre (Réviakine, 1996, p. 304). Celui-ci fut mis au courant de cette initiative au début du mois de juin et ne tarda pas d'en référer au président du Conseil. Pour M. Ribot, la conversation proposée est complètement inutile. Il motive son refus en avouant à M. Painlevé que des propositions avaient déjà été faites au gouvernement français par des personnages plus qualifiés, mais que ces propositions n'avaient pu avoir aucune suite parce que le refus de Trieste par l'Autriche entraînait l'opposition irréductible de l'Italie<sup>16</sup> (Bourbon, 1920, p. 244). D'après Pedroncini, le rôle joué par l'État-major et le ministre de la Guerre explique, dans une certaine mesure, que les conversations Armand-Revertera « *demeurent les plus troublantes et posent les questions les plus délicates* » (Pedroncini, 1993, p. 131).

Les conversations Armand-Revertera ont vu le jour à l'issue de la troisième année de guerre alors qu'une atmosphère d'incertitude régnait en Europe. Elles paraissaient adaptées aux changements survenus dans la situation nationale et internationale pendant ce tournant de l'année 1917 : troubles politiques et sociaux

---

<sup>16</sup> Parlant de la médiation du prince Sixte, M. Ribot a résumé avec précision sa pensée en disant le 4 janvier 1920 : « *Il ressort à l'évidence des documents que cette tentative était condamnée à un échec certain, dès son début. Une pareille paix était absolument impossible. Elle nous brouillait avec nos alliés et les conséquences eussent été incalculables... Veuillez vous souvenir que les commissions des deux Chambres ont eu connaissance des documents officiels et que la Chambre des députés a fait voter un ordre du jour disant que la paix ne fut jamais possible à aucun moment.* » (« *L'Intransigeant* », 4.01.1920, p. 1, col. 5, In : Bourbon, 1920, p. 244)

dans les pays en guerre, aggravation de la crise économique, entrée en guerre de l'Amérique et retrait de la Russie (Réviakine, 1996, p. 312).

### **3.5.1 Les desseins flottants du comte Czernin**

Suite à une grave crise au sein du gouvernement viennois le 22 juin 1917, plusieurs ministres démissionnent. Des changements considérables ont lieu au niveau politique, et le comte Czernin, qui est dorénavant l'unique conseiller de l'empereur, s'empare de plus en plus du pouvoir tant en politique intérieure, qu'en politique extérieure (Renton-Beine, 1966, p.253). Étant toujours fidèle à ses convictions, le comte renonce à la paix séparée – qu'il considère comme une échappatoire médiocre – et s'efforce de chercher une paix qui n'oblige pas l'Autriche à se séparer de l'Allemagne. Son projet est d'autant plus encourageant, que le chancelier allemand, M. de Bethmann-Hollweg accepte l'idée de paix et se rapproche des vues du comte (Griesser-Pečar, 1988, p. 208). Pourtant deux obstacles, auxquels le comte ne pense pas, vont s'opposer à ce projet de paix. Le premier est que, pour M. de Bethmann-Hollweg, il suffirait de donner à la France la Lorraine et une part quelconque de l'Alsace. Mais pense-t-il vraiment que la France acceptera une restitution incomplète ? Le deuxième obstacle, c'est tout simplement la dictature militaire allemande du général Ludendorff qui va s'opposer d'une manière irréductible aux projets de paix (Bérenger, 1998, p. 177).

Le rapprochement du comte Czernin et du chancelier allemand se fait nettement ressentir dans un rapport<sup>17</sup> à l'empereur Charles relatif à la Pologne et il se confirme de plus en plus à travers les informations qui accompagnent les efforts persistants du comte pour nouer des rapports directs avec Paris en dehors du prince Sixte. Ces efforts qui visent maintenant une paix commune austro-allemande et qui se manifestent à la fin du mois de juin sont d'ailleurs infructueux (Renoton-Beine, 1966, p. 254).

Dans le but de conclure une paix commune austro-allemande, le comte Czernin avait fait demander à la France, par l'intermédiaire du comte Revertera,

---

<sup>17</sup> Cf. Note de bas de page, n°15 p. 56

sous quelles conditions la paix pouvait se faire (comme si il ne les connaissait pas déjà et comme si elles pouvaient changer<sup>18</sup>). En réponse à sa demande d'éclaircissements, le comte Armand l'invite à méditer le discours<sup>19</sup> de M. Ribot, prononcé à la Tribune de la Chambre le 5 juin 1917. Ce discours avait été suivi d'un ordre du jour de la Chambre, voté par 467 voix contre 52, dont voici la substance : « *La chambre des députés, expression directe de la souveraineté du peuple français [...] déclare attendre de la guerre, qui a été imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impérialiste, avec la libération des territoires envahis, le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère patrie et la juste réparation des dommages* » (Bourbon, 1920, p. 247). Le président du Conseil ne peut en aucun cas envisager une paix avec l'Allemagne. Il souhaite avant tout une reconquête militaire de l'Alsace-Lorraine – provinces qui n'ont cessés d'être françaises – et encourage les français à se battre jusqu'à la victoire. La volonté de la France est ainsi manifestée de la manière la plus nette (Fejtö, 1993, p. 240). Mais il vrai que cette volonté, tout à fait claire à l'égard de l'Allemagne, était silencieuse par rapport à l'Autriche<sup>20</sup>.

Ainsi l'espoir d'une paix commune austro-allemande est exclu pour la France. Et il en est de même en Allemagne, où les meneurs du pangermanisme décident de faire tomber, le 13 juillet 1917, M. de Bethmann-Hollweg, devenu trop docile aux suggestions de Vienne. Désormais le comte Czernin doit renoncer à l'idée d'une paix commune austro-allemande et revenir à la cruelle nécessité d'une paix séparée de la Monarchie – la seule paix qui soit possible avec l'Entente. Dans ce but il multiplie ses émissaires en Suisse, demande des précisions sur les bases récemment indiquées, comme étant les buts de guerre de la France et fait parvenir une note indiquant que l'Autriche est prête à se transformer en une fédération de nations autonomes, placées sous le sceptre de l'empereur et à garder une passivité militaire absolue sur tous les fronts si la France garantit l'unité de la Monarchie (Bourbon, 1920, p. 251).

---

<sup>18</sup> Le comte Czernin connaissait exactement les revendications françaises au sujet de l'Alsace-Lorraine, puisque celles-ci constituaient la base des négociations de la « mission Sixte ».

<sup>19</sup> Cf. Annexes, p. 113 « Discours de Monsieur Ribot, 5 juin 1917 »

<sup>20</sup> Dans ces discours, M. Ribot a toujours eu une attitude juste à l'égard de l'Allemagne. Son erreur, cependant, a toujours été la même depuis qu'il gouverne et cette erreur est d'ignorer volontairement l'Autriche quand celle-ci demande la paix.

Face à cette insistance de Vienne, l'état-major de l'armée constate que l'Allemagne est le principal adversaire de la France. Il avance des arguments pertinents à savoir qu'une paix séparée de l'Autriche entraînerait de telles conséquences militaires, qu'il semble utile de l'aider à sortir de la coalition ennemie afin de faciliter la victoire de la France par les armes sur l'Allemagne et de provoquer pour longtemps, entre les deux empires centraux, des ressentiments ruinant le projet de l'Europe centrale (Réviakine, 1996, p. 309).

L'état-major aborde une question d'ordre gouvernemental. Il s'interroge et enquête pour savoir si la France doit vraiment continuer les pourparlers. Si oui, quelles précisions peut-elle donner au sujet des conditions de paix visées dans le discours<sup>21</sup> de M. Ribot ? Quelles indications peut-elle donner en ce qui concerne les vues de l'Autriche tendant à la garantie du maintien de son unité ?

Dans son rapport, le général Foch conclut que le discours de M. Ribot ne touche qu'indirectement l'Autriche et que, de ce fait, la France peut maintenir la conversation et la laisser se développer en faisant savoir qu'elle est favorable au principe de l'unité de l'Empire, pourvu que la répartition des différents Etats qui le composeront assure le respect des nationalités et leur représentation propre. Dès à présent, on ne peut toutefois préciser l'atteinte qui pourrait être portée à l'intégrité du territoire (Bérenger, 1998, p. 177).

Entre temps en Allemagne, le nouveau chancelier, M. Michaelis parlait d'une paix victorieuse. Il déclarait ainsi : « *Le territoire de la patrie est sacré, nous ne pouvons pas négocier avec un adversaire qui réclame une partie du territoire de l'Empire. Si nous faisons la paix, nous devons en première ligne, obtenir que les frontières de l'Empire soient garanties à jamais.* » (Bourbon, 1920, p. 254). Ces termes nous prouvent que le nouveau chancelier est le porte-parole de Ludendorff, mais le Reichstag avait beaucoup de peine à abandonner les idées que M. de Bethmann-Hollweg avaient fini par adopter<sup>22</sup>. D'ailleurs, après le discours de M. Michaelis, le Reichstag gagne le vote d'une motion relative à la paix. Il n'y parle pas

---

<sup>21</sup> Cf. Annexes p. 113 « Discours de Monsieur Ribot, 5 juin 1917 »

<sup>22</sup> M. Bethmann-Hollweg avait fini par adopter les idées du comte Czernin relatives à une paix austro-allemande.

de paix victorieuse, mais seulement d'une paix défensive – destinée à garantir l'intégrité de l'Empire – et d'une paix à l'amiable donnant lieu à la réconciliation durable des peuples, d'une paix économique assurée par la liberté des mers. Mais tant que cette paix ne peut se réaliser, le peuple allemand croit toujours que, étant uni, il est invincible. En conclusion, le chancelier allemand refuse de demander la paix et le Reichstag lui-même, quoique désormais favorable à la paix ne veut pas entendre parler de rendre à la France l'Alsace et la Lorraine (Polzer-Hoditz, 1934, p. 175).

Cette attitude de Berlin est commentée<sup>23</sup> dans les cercles officieux qu'inspire le comte Czernin. Celui-ci peut désormais revenir avec joie à sa conception d'une paix commune austro-allemande<sup>24</sup>. Il s'y attachera jusqu'à la fin et la mission du comte Armand va lui favoriser la tâche d'une manière imprévue.

---

<sup>23</sup> Voici ce que dit la Neue Freie Presse: « *La base même de toute la politique de l'Autriche, depuis l'avènement de Charles 1er, c'est la volonté de rendre à l'humanité qui s'entre-déchire, les bienfaits de la paix. Cette volonté, antérieure à la révolution russe, a eu pour cause déterminante, dans l'âme du Souverain, le spectacle du champ de bataille. Elle est inébranlable et sera plus forte que tous les obstacles qu'elle pourrait rencontrer. Aussi, est-ce avec une joie profonde, que l'Autriche voit se manifester en Allemagne une volonté identique, affirmée par la déclaration de la majorité du Reichstag. Désormais, la politique de notre empereur trouve un appui dans la majorité du Reichstag allemand... L'avènement de l'empereur Charles a marqué le début d'une ère nouvelle. Sa parole a retenti profondément en Allemagne... Maintenant que la question des possibilités a été tirée au clair, l'accord entre Vienne et Berlin ne peut manquer d'être parfait* » (Le Journal des Débats, 20 juillet 1917, p. 4)

<sup>24</sup> Le comte Czernin avait du abandonner deux fois l'idée d'une paix commune austro-allemande pour accepter une paix séparée de la Monarchie : la première fois, sur l'initiative du Prince Sixte, lors de l'entrevue stérile de Homburg au mois d'avril 1917, la seconde fois en raison de la chute du chancelier Bethmann-Hollweg en juillet 1917

### 3.5.2 Une paix séparée de l'Autriche-Hongrie au profit de l'Entente

Fin juillet une conférence<sup>25</sup> a lieu à Paris pour réviser les buts de guerre. Elle réunit autour de M. Poincaré et de M. Ribot, le baron Sonnino et le général Cadorna, M. Lloyd George avec Sir John Jellicoe. La Russie se trouve représentée par M. Sevastopoulo (Ruffini, 1921, p. 34-35). Bien sûr il était maintenant trop tard pour demander au général Cadorna des éclaircissements au sujet de la demande de paix modérée faite à l'Autriche par la voie de Berne en avril 1917. Même le comte, qui avait promis au prince Sixte de lui fournir toutes les précisions les plus claires sur la date de cette démarche, sur son auteur, et sur les propos de l'offre, avait négligé de tenir cette promesse (Ruffini, 1921, p. 30). Le comte Czernin était maintenant le seul à connaître les termes précis de cette affaire. Cependant il paraissait avoir tout oublié alors que l'Entente cherchait une fois de plus à amener l'Italie à des vues modérées.

A l'issue de la conférence, l'état-major de l'armée, après avoir reçu les directions tracées par le général Foch, prit le soin de mettre son intermédiaire suisse en rapport avec le comte Revertera (Demmerle, 2004, p. 126). Durant cette reprise de contact, il s'avère que « *Vienne était impatient d'avoir des précisions concernant les bases des négociations (cessions demandées à l'Autriche, au profit de ses ennemis, compensations éventuelles à trouver par elle, modifications au régime intérieur de la double Monarchie) et concernant les personnes (membres des gouvernements) qui adoptent ces bases.* » (Bourbon, 1920, p. 266).

Suite à ce compte rendu, l'état-major établit le 4 août une note. Il constate que les manœuvres allemandes, qui forcent la Russie à se retirer de la lutte et à

<sup>25</sup> Pendant la conférence des 25, 26 et 27 juillet, M. Ribot, dominé par le caractère impérieux du baron de Sonnino se laisse aller à lui dévoiler les lettres impériales du 24 mars et du 9 mai, malgré la parole d'honneur qu'il avait donnée. « *En juillet 1917, M. Ribot estima que l'attitude de l'Autriche et la duplicité nettement établie du comte Czernin le déliaient de sa discréption. Il tint à faire connaître à M. Sonnino la totalité du dossier de la négociation, y compris les lettres de l'Empereur et les mémoires remis par le Prince Sixte. M. Sonnino lut attentivement le dossier, puis il déclara à M. Ribot : „vous avez été d'une correction absolue à notre égard et je ne puis que vous en remercier „.* » (Le Matin, 4 janvier 1920, p. 1, col. 6). Cette confidence anonyme de M. Ribot au Matin, se trouve confirmée le lendemain par M. Painlevé dans l'Eclair : « *Ni le Conseil des Ministres ni moi personnellement, n'avons rien su. C'est la phrase célèbre de M. Clemenceau sur Czernin qui nous a tout appris. En juillet, M. Ribot confia le dossier complet des négociations à M. Sonnino qui, après en avoir pris connaissance, déclara que l'attitude de la France et de l'Angleterre avait été en cette occasion de la plus grande correction.* » (L'Eclair, 5 janvier 1920, p. 1, col. 3)

faire une paix séparée, sont menaçantes pour la France. Pour faire face à ce danger, l'Entente a tout intérêt à prendre les devants et à frapper l'Allemagne d'un coup semblable à celui dont elle menace la France en amenant l'Autriche à la paix. Il est persuadé que si l'Autriche abandonnait la lutte, elle procurerait à la France des avantages immédiats et lointains qu'il lui serait utile d'acheter à un prix très élevé (maintien de son unité, augmentation de sa puissance). Il fait remarquer, que dans l'immédiat, le retrait de l'Autriche entraînerait la coupure entre l'Allemagne et les Balkans et aurait un impact important sur les attaques militaires. En effet, la perte des champs pétroliers des Carpates entraverait la guerre sous-marine, gênerait l'emploi de l'artillerie et affaiblirait toute la vie industrielle (Engel-Janosi, 1965, p. 283-284). L'Allemagne serait isolée et pourrait être vaincue militairement par l'atteinte portée aux réapprovisionnements et à la restauration de son armée. A plus long terme une paix séparée de l'Autriche provoquerait des ressentiments entre les deux Empires centraux et détruirait ainsi le projet de l'Europe centrale (Fejtö, 1993, p. 251-253).

En effet, le but de l'Entente est de créer une puissance voisine de la Prusse qui lui soit irrémédiablement hostile. Elle peut y parvenir au moyen des Habsbourg en groupant par le lien de l'union personnelle une fédération d'États à majorité slave. Cette fédération d'États se verrait donc incorporer tout le royaume de Pologne ancien de 1772, tout le royaume actuel de Bavière (qui est, au niveau politique et confessionnel, la région la plus éloignée de la Prusse), la Silésie (pour affaiblir directement la Prusse et provoquer sa haine) (Griesser-Pečar, 1988, p. 247). De cette manière, la Prusse, qui projetait un empire de Hambourg au golfe Persique, serait coupée de son extension orientale par une puissance s'étendant de la Baltique à l'Adriatique (de Dantzig à Fiume) et libérée économiquement par l'attribution des régions industrielles de la Silésie et de Pologne. En retour, la Monarchie se limiterait à céder le Trentin à l'Italie et transformerait tout au moins Trieste en port franc. En ce qui concerne l'Angleterre, elle aurait toute liberté en Egypte et en Mésopotamie. Quant à la Russie, elle n'abandonnerait aucun territoire proprement russe (Engel-Janosi, 1965, p. 284-285).

Ce projet de note est soumis directement au ministre de la Guerre, M. Painlevé, qui, frappé par la force de ces nouveaux arguments, en informe M. Ribot. Celui-ci autorise l'état-major à poursuivre l'affaire à condition que les conversations qui s'engageront soient dénuées de tout caractère officiel et n'engagent en aucune façon le gouvernement. Pour lui il s'agit d'un sondage et non d'une négociation (Réviakine, 1996, p. 307). Ce qui est tout à fait surprenant, c'est de voir M. Ribot s'engager dans cette affaire alors qu'il était convaincu de son échec, car finalement, ce qui était mauvais par le prince Sixte, ne pouvait être bon par le comte Armand : cela ne pouvait que devenir pire (Roth, 2001, p. 342).

Avant de donner suite à la décision de M. Ribot, M. Painlevé tient à mettre M. Lloyd George au courant de la situation afin de lui demander son consentement. Le premier ministre britannique, toujours favorable aux négociations de paix, approuve pleinement la décision d'envoyer le comte Armand au comte Revertera pour proposer à la Monarchie de conclure enfin sa paix séparée (Renoton-Beine, 1966, p. 254). Il estime que l'affaire a peu de chance d'aboutir à un résultat satisfaisant pourtant elle doit être suivie car elle ne peut avoir d'inconvénient et tout doit être tenté. Si M. Painlevé a consulté M. Lloyd George avant d'envoyer le comte Armand négocier avec le comte Revertera, alors il y a de grandes chances pour que M. Ribot, de son côté, ait consulté le baron Sonnino. Il lui avait dévoilé toutes les négociations de la mission Sixte, pourquoi lui cacherait-il la suite des pourparlers ? (Polzer-Hoditz, 1934, p. 174)

### **3.5.3 Les trois notes anglo-françaises du comte Armand**

Dans ces conversations Armand-Revertera, nous retiendrons volontiers ce qui concerne la question des frontières après la guerre. Sur ce point, leur originalité est évidente : il s'agissait de faire des offres territoriales tout à fait exceptionnelles à l'Autriche-Hongrie, dans l'espérance de l'amener à une paix séparée (Réviakine, 1996, p. 306). Le 7 août 1917, au moment où le pape Benoît XV adresse à tous les belligérants sa *Note de paix*, le comte Armand est envoyé en Suisse, sur les ordres du ministre de la Guerre pour retrouver le comte Revertera et tenter d'amener

l'Autriche à une paix séparée (Bogdan, 2002, p. 358). Durant cette entrevue le comte Armand fait part des conditions suivantes :

« 1°) L'Autriche-Hongrie se retirera de la guerre et observera les devoirs d'une stricte neutralité.

2°) Elle cédera à l'Italie le Trentin et Trieste, ou tout au moins en fera un port franc.

3°) Il sera attribué à la Monarchie des Habsbourg :

- La Pologne reconstituée dans ses limites au moment du partage de 1772,
- Le royaume de Bavière,
- La Silésie dans ses limites au moment de la cession à Frédéric II,

4°) La Silésie fera partie des États héréditaires autrichiens. La Pologne et la Bavière entreront dans la fédération des États que l'empereur d'Autriche exprime l'intention de former.

5°) Si la double Monarchie exécute les clauses relatées dans les numéros 1 et 2, l'Angleterre et la France la soutiendront de toutes leurs forces pour la réalisation de clauses relatées sous le numéro 3. » (Bourbon, 1920, p. 272).

Les agrandissements territoriaux promis à l'Autriche montrent bien qui ferait les frais de la paix séparée. D'abord l'Allemagne – ce qui paraissait logique – mais aussi les mouvements nationaux des peuples allogènes de l'Autriche-Hongrie qui avaient jusqu'à présent vainement exigé des Alliés la reconnaissance de leur droit à l'autodétermination. Plus étonnant est que la paix avec l'Autriche devait se faire au dépend du mouvement national polonais qui bénéficiait depuis longtemps de sympathies en France. Mais le plus curieux est que la Russie – alliée affaiblie et fidèle de la France – se trouvait également parmi les perdants. Par contre, les notes remises au comte Revertera n'envisageaient pas de sacrifice à l'Italie et préconisaient que lui soient attribués le Trentin et Trieste (Réviakine, 1996, p. 306).

La France voulait-elle changer radicalement sa politique d'alliances à l'Est de l'Europe ? C'est bien ce que le contenu et la forme de ses propositions incitent à croire. Pedroncini, suspecte la crédibilité des offres françaises faites à l'Autriche. Il importe peu qu'il s'agisse d'un programme officiel de paix séparée ou d'une simple initiative des services secrets. En revanche, ce qui importe, se sont les intentions véritables des autorités françaises : comment la France et l'Angleterre accepteraient une paix qui romprait gravement l'équilibre européen à l'Est ?

Dans les propositions faites à l'Autriche, Pedroncini ne voit que le désir de la France de garder un contact avec Vienne pour toute éventualité (Pedroncini, 1993, p. 139).

L'Autriche sera-t-elle prête à céder à l'Italie le Trentin dont la population est majoritairement autrichienne et dont le peuple est fidèle à la Monarchie ? Acceptera-t-elle de transformer Trieste en port franc ? Cette base, adoptée pour l'Italie par la France et l'Angleterre, afin de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente, s'identifie avec l'offre secrète italienne du 12 avril et ne tient aucun compte du programme et du veto formel imposés par le baron Sonnino (Amiguet, 1934, p. 132). Pour l'Autriche, qui n'avait entendu parler que du démantèlement, la surprise est grande en apprenant la possibilité de devenir un grand État. Mais certaines de ces dispositions étaient quelque peu utopiques, notamment celles relatives à la Bavière puisque la France offre à l'Autriche des terres dont elle ne dispose pas et qui appartiennent à l'Allemagne (Guiral, 1994, p. 273). Alors bien sûr, ces conditions de paix sont bonnes pour l'Autriche, mais c'est un peu comme si l'Entente achetait la trahison de l'empereur en le payant sur le dos de son allié (Bourbon, 1920, p. 273). Or ce n'est pas du tout le but recherché par l'empereur, qui souhaite se retirer en homme d'honneur sans qu'un ferment de vengeance soit déposé dans le traité.

Rappelons que le but primordial de la France, c'est d'amener l'Autriche à une paix séparée (Engel-Janosi, 1965, p. 282). Or les instructions verbales dont le comte Armand est porteur indiquent à titre accessoire l'idée de faire de l'empereur d'Autriche le porte-parole des conditions de paix draconiennes de l'Entente à l'Allemagne. Cette idée ne pouvait que plaire au comte Czernin, pourtant elle était néfaste puisqu'elle allait faire proposer une paix de l'Entente à l'Allemagne (Bourbon, 1920, p. 273).

Au lieu d'accepter sur l'heure ces offres si tentantes, la diplomatie autrichienne engage l'Entente à lui apporter les clauses d'une paix générale que l'empereur, s'il les juge acceptables pour l'Allemagne, transmettra à Berlin (Amiguet, 1934, p. 132). Si toutefois l'Allemagne refusait cette base, alors l'empereur la menacerait d'en tirer toutes les conséquences et conclurait enfin sa paix séparée. Mais l'Entente a la faiblesse d'entrer dans ce labyrinthe dilatoire, au

lieu de maintenir simplement son offre de paix séparée en exigeant l'acceptation immédiate de cette offre, faute de quoi, toute négociation serait rompue.

Ainsi, l'idée malheureuse d'utiliser l'empereur d'Autriche comme porte-parole de l'Entente vis-à-vis de l'Allemagne se développe. Lors d'une rencontre les 22 et 23 août 1917, le comte Armand remet au comte Revertera deux notes<sup>26</sup>. La première<sup>27</sup> concerne, conformément aux instructions du 4 août de l'état-major, l'éventualité d'une paix séparée de la Monarchie. Quant à la seconde note<sup>28</sup>, elle concerne les clauses de paix générale qui sont à transmettre à Berlin de la part de l'Entente, si l'empereur les juge acceptables (Griesser-Pečar, 1988, p. 248). Naturellement le comte Czernin a de quoi triompher quand il reçoit une note de l'Entente spécifiant les bases éventuelles d'une paix commune austro-allemande avec elle, dont les nombreuses clauses coloniales paraissent bien singulières.

L'Autriche est-elle prête à se séparer de l'Allemagne ? Ou bien continuerait-elle la guerre pour assurer à son allié la réalisation de ses ambitions les plus audacieuses ? Une chose est sûre : l'empereur ne peut consentir à la trahison, mais il ne suivrait pas vraisemblablement Berlin dans la réalisation de prétentions follement exagérées. Il s'agit donc de trouver une limite équitable au-delà de laquelle l'Autriche ne suivrait pas l'Allemagne dans la guerre (Engel-Janosi, 1965, p. 284). Afin d'engager les négociations, il faut d'une part que l'empereur ait jugé la chose transmissible et d'autre part que les représentants officiels se soient rencontrés secrètement. Le comte Revertera fait savoir, par son intermédiaire suisse, que le représentant de l'Autriche, le comte Czernin, aimerait bien négocier directement avec M. Painlevé – qui soi disant offre la garantie d'une discussion objective. Si M. Painlevé venait et admettait quelques unes des concessions entrevues, l'affaire serait en bonne voie (Fejtö, 1993, p. 254).

---

<sup>26</sup> Il est impossible de mettre en doute le texte des deux notes du 22 et 23 août qui précèdent. Elles sont connues d'après les rapports au ministre de la Guerre qui viennent d'être publiés à Paris et aussi, d'après la transmission qui en a été faite à l'empereur d'Autriche par le comte Czernin. Il n'y a pas un mot qui diffère entre ces deux sources qui se contrôlent et c'est le 27 août que l'empereur a reçu ces notes du comte Polzer, chef de sa chancellerie (Bourbon, 1920, p. 293).

<sup>27</sup> Cf. Annexes, p. 114 « Texte de la note pour l'éventualité d'une paix séparée de la Monarchie »

<sup>28</sup> Cf. Annexes, p. 115 « Texte des conditions de paix »

D'après le comte Armand, les conversations avec le comte Revertera semblent être favorables pour la suite des négociations. Mais ce qui est difficile à comprendre, c'est qu'il se soit trouvé quelqu'un en France pour prendre la responsabilité de faire négocier et aussi pour accepter de négocier, même indirectement, d'une manière officielle ou officieuse, la paix – à ce moment et dans ces termes – avec l'Allemagne toujours envahissante et tenace de Ludendorff (Réviakine, 1996, p. 309). Voilà ce que le prince Sixte n'aurait pas fait. M. Ribot ne venait-il pas de dire le 2 août à la Chambre : « *Qui pourrait envisager à cette heure une paix avec l'Allemagne ?* » (Bourbon, 1920, p. 294).

Cependant, cette note du 22 août tendant à la paix de l'Allemagne avec l'Entente, ce n'est assurément pas le comte Armand qui a pris la responsabilité de l'écrire. Il n'en est que le simple médiateur qui « transmet » et « communique » les textes. Qui peut donc avoir été l'auteur de ces trois documents apportés par lui ? Le comte Armand les insère tels quels dans son rapport au ministre, sans se sentir obligé d'en expliquer l'existence ; ces documents sont donc connus de ses chefs (Engel-Janosi, 1965, p. 293). Le premier document, celui du 7 août, découle tout simplement de la note de l'état-major de l'armée du 4 août ; sa substance provient donc des services de cet état-major qui dépendaient du général Foch. Il a été établi en accord avec le général Foch et le ministre de la Guerre. La deuxième note du 22 août qui est réservée à l'Autriche, obéit encore à cet esprit, mais le texte est nouveau et n'a plus rien de militaire. Il confirme l'offre d'agrandissements territoriaux mais sous une forme plus vague. La troisième note, celle du 22 août, relative aux conditions qui s'adressent à l'Allemagne, ne répond plus du tout aux directions du général Foch ; quelques détails montrent une inspiration qui pourrait émaner de M. Ribot. L'énumération précise des conditions financières et économiques qui n'avaient pas été mentionnées jusqu'ici, décèle en effet un président du Conseil qui a été longtemps ministre des Finances, plus qu'un ministre de la Guerre (Berstein, 1995, p. 678).

Il est important de constater que, pour l'auteur de cette note anglo-française du 22 août, la paix de l'Autriche peut être conclue avec l'Italie moyennant la cession pure et simple du Trentin de langue italienne et de Trieste. Cependant, l'auteur de l'offre italienne du 12 avril se contentait du Trentin. Dans la note du 7 août, M.

Painlevé demandait outre le Trentin, que Trieste fut transformé en ville libre. Maintenant, l'Entente réclame pour l'Italie tout Trieste et pense accorder à l'Autriche une situation de privilégiée ; on voit que les exigences ont encore augmenté entre le 7 et le 22 août. L'Autriche n'arrive pas à comprendre qu'elles augmenteront toujours et qu'elle doit traiter au plus tôt, séparément de l'Allemagne puisque Ludendorff domine celle-ci (Bourbon, 1920, p. 295).

Toutes ces conditions étaient vraisemblablement trop dures pour l'empereur d'Autriche, qui, après avoir tenu conseil avec son ambassadeur à Berlin et avec son ministre, décide le 19 septembre, que les clauses de paix générale proposées par l'Entente le 22 août ne peuvent pas être transmises par lui à Berlin, parce qu'elles paraissent inacceptables à ses conseillers : la dictature de Ludendorff est toujours aussi aveugle et elle refuserait de les accepter, malgré tout ce que l'Autriche, considérant ces conditions comme « équitables », pourrait faire pour l'y amener (Engel-Janosi, 1965, p. 287). Il s'en suit d'une part que la paix générale est écartée, ce qui est fort bien, mais d'autre part, que la paix séparée de la Monarchie devient impossible.

De son côté, le ministre de la Guerre, M. Painlevé, déduisait des conversations Armand-Revertera que l'Autriche, si elle admettait la cession du Trentin, était plus intransigeante que jamais sur la question de Trieste, puisque le comte Revertera parlait même d'une rectification de frontière en faveur de l'Autriche pour la protéger de ce côté contre une agression italienne. Deuxièmement il constatait que l'Autriche n'avait réellement pas la volonté de se séparer de l'Allemagne (Fejtö, 1993, p. 257).

### **3.5.4 La dernière offre de l'Autriche et le refus définitif de Monsieur Ribot**

Le 12 septembre, le cabinet de M. Paul Painlevé arrive au pouvoir alors que le gouvernement de M. Ribot prend fin. Ce gouvernement qui avait duré près de six mois, fut d'un point de vue militaire et politique l'un des plus malheureux pour la France (Bourbon, 1920, p. 301). Cette période a été la plus critique et la plus triste

de la guerre et déjà à Paris on prétend que « *M. Ribot a manqué des occasions diplomatiques de premier ordre* » (Fejtö, 1993, p. 283).

Pourtant l'empereur Charles n'abandonne pas son projet de paix et fait savoir à la France qu'il maintient sa proposition du mois de mai<sup>29</sup>. Il ne veut plus faire la guerre, ses peuples sont fatigués, alors pourquoi ne pas enfin accepter une paix raisonnable avec l'Entente ? (Polzer-Hoditz, 1934, p. 175). D'autant plus qu'en Allemagne, le parti de guerre à outrance n'est plus le parti de l'empereur, ni même celui du Kronprinz. En revanche il est concentré des concentrés les mains des généraux Hindenburg et Ludendorff.

Par l'intermédiaire du comte Armand, des tentatives de paix sont relancées : Si l'Autriche voulait bien envoyer un plénipotentiaire en Suisse, la France en enverrait un aussi. On posait comme condition que l'Allemagne ne serait informée de rien. Mais cette condition paraissait impossible pour le comte Revertera qui exigeait que l'Allemagne soit tenue au courant. La France accepta car c'était là le seul moyen pour ne pas rompre le fil avec l'Autriche. Mais depuis, l'Autriche n'avait plus donné aucun signe de vie (Engel-Janosi, 1965, p. 288).

C'est seulement à partir du 2 octobre 1917 que le comte Czernin relance les négociations en offrant publiquement la paix à l'Entente<sup>30</sup> alors qu'il parle à Budapest au président du Conseil des ministres hongrois (Bourbon, 1920, p. 304). Si l'on fait abstraction du style à la fois optimiste, menaçant et peu convaincant du comte vis-à-vis de l'avenir, les termes de ce discours montrent que, maintenant, le comte Czernin renouvelle sa demande de paix à l'Entente. Cette déclaration du

<sup>29</sup> Cf. Annexes p. 109 « Seconde lettre autographe de l'empereur Charles, 9 mai 1917 »

<sup>30</sup> « *On ne nous fera pas plier, on ne nous anéantira pas. Dès le début, nous avons indiqué nos buts de guerre ; nous sommes restés là... mais que personne ne se fasse d'illusions, notre programme si pacifique, si modéré, ne vaut pas, ne peut pas valoir pour tous les temps. Si nos ennemis nous contraignent à continuer la guerre, dans ce cas, nous serions obligés de le réviser, de réclamer de notre côté des compensations. Je parle pour l'heure présente, parce que je suis convaincu que, maintenant, sur les bases exposées, on pourrait fonder la paix du monde ; mais si la guerre continue, nous nous gardons les mains libres. Je crois fermement que dans un an, notre situation sera encore incomparablement meilleure qu'aujourd'hui, mais je considère que ce serait un crime de prolonger cette guerre un seul jour de plus, qu'il serait nécessaire pour l'intégrité de la Monarchie et pour la garantie de l'avenir, afin d'obtenir des avantages territoriaux ou matériels quelconques. C'est uniquement pour cette raison que je fus et que je suis pour une paix d'entente encore aujourd'hui, mais si nos ennemis de veulent pas entendre, s'ils nous obligent à continuer ce meurtre, nous nous réservons de revoir notre programme de conditions* » (« *Journal des Débats* », 5 octobre 1917, p. 1, col. 5-6).

comte est tout à fait curieuse quand on sait que, peu de temps avant, il avait mis un terme à la mission du comte Revertera en télégraphiant le message suivant : « *Les affaires vont mieux, les conditions de l'Entente, transmises le 22 août sont trop sévères (à l'égard de l'Allemagne) pour y donner suite. Si elles avaient été moins dures, on aurait pu causer* ».<sup>31</sup> Implicitement ce télégramme indique à Paris qu'il faut renoncer à une paix séparée de l'Entente avec l'Allemagne et qu'il faut renouer les bases d'une paix séparée de la Monarchie.

Quoi qu'il en soit, l'opinion française vis-à-vis de l'Allemagne est irréductible et personne ne veut négocier avec l'Allemagne sous prétexte de négocier avec l'Autriche. De même, en Allemagne, le ministre des Affaires étrangères refuse toute idée de paix (Engel-Janosi, 1965, p. 289). Dans un discours prononcé le 9 octobre, il rappelle qu'il est inconcevable de faire à la France des concessions territoriales et il encourage de plus belle le peuple allemand à se battre pour sauver l'intégrité du territoire de l'Empire (Bourbon, 1920, p. 305).

A ce moment il semble encore possible de séparer Vienne de Berlin. Il suffirait d'écouter Vienne en traitant de nouveau d'une paix séparée et en laissant Berlin seul de son côté. Mais M. Ribot est encore ministre des Affaires étrangères et il le fait bien ressentir : il préfère lier les deux alliés au même sort alors que l'un cherche cette fois-ci à se séparer de l'autre. C'est alors que le 12 octobre, le discours<sup>32</sup> de M. Ribot met un terme définitif à la paix séparée de l'Autriche avec l'Entente. Il parle pour la première et dernière fois de l'Autriche (Ruffini, 1921, p. 36).

Puisque dans l'esprit de M. Ribot, les deux notes du 7 et du 22 août ne comptaient pas, voilà enfin la réponse que la seconde lettre de l'empereur Charles attendait depuis cinq mois. Là-dessus, l'œuvre de M. Ribot se trouve achevée et le ministre disparaît le 22 octobre (Berstein, 1995, p. 678). Les atermoiements prolongés de l'Autriche venaient finalement de la lier malgré elle au destin de l'Allemagne (Engel-Janosi, 1965, p. 291).

---

<sup>31</sup> Ce télégramme, retardé d'environ trois semaines par la fermeture de la frontière austro-suisse, n'est arrivé que le 23 octobre à midi, à la personne qui, en Suisse, servait d'intermédiaire entre le comte Revertera et l'état-major français.

<sup>32</sup> Cf. Annexes p. 116 « Extrait du discours de Monsieur Ribot, 12 octobre 1917 ».

Réviakine porte un jugement positif sur l'affaire Armand-Revertera. Selon lui ces conversations ont été une tentative sérieuse d'aboutir à une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie. Il pense que la réalisation des projets français aurait certainement pu donner à l'Europe plus de stabilité qu'elle n'en a eue par les traités de 1919. Le plan élaboré par l'Etat-major et soutenu par M. Painlevé proposait visiblement une solution cohérente du problème fondamental de l'après-guerre, celui de la satisfaction des aspirations des mouvements nationaux et de la préservation de l'équilibre européen (Réviakine, 1996, p. 312). Ce plan naquit dans l'atmosphère d'incertitude qui régnait en Europe à l'issue de la troisième année de guerre. Il paraissait adapté aux changements survenus dans la situation nationale et internationale pendant ce tournant de l'année 1917 : troubles politiques et sociaux dans les pays en guerre, aggravation de la crise économique, entrée en guerre de l'Amérique et retrait de la Russie (Polzer-Hoditz, 1934, p. 175).

Ce projet a échoué d'abord parce que le gouvernement autrichien n'a pas accepté l'idée d'une paix séparée. Mais l'inquiétude du ministre de la Guerre montre aussi que sa stratégie n'avait pas trouvé de soutien suffisant dans l'administration civile et militaire française (Réviakine, 1996, p. 312). Tout porte à croire que dans une France divisée, entre une minorité de partisans d'une paix négociée et une majorité qui se prononçait résolument pour une paix dictée, l'idée d'une paix séparée, suspecte pour les deux partis avait peu de chance d'aboutir.

En conclusion, les conversations Armand-Revertera aboutissent à la même impasse que la médiation du prince Sixte à la seule différence que les circonstances étaient plus défavorables à cause des intermédiaires moins qualifiés et que l'Autriche semblait encore plus irritée contre l'Italie (Demmerle, 2004, p. 126). On peut regretter que l'Entente ait accepté l'idée, manifestée par le comte Czernin, d'écartier le prince Sixte de la suite des négociations en se faisant représenter par un intermédiaire moins autorisé, moins direct et ignorant toutes les démarches précédentes<sup>33</sup>. C'est comme si le comte avait voulu annuler tout ce que le passé avait déjà acquis et dénigrer « l'offre de paix séparée » à une simple affaire d'agent

---

<sup>33</sup> Comme le comte Armand et le comte Revertera ne connaissent pas l'existence des négociations du prince Sixte, l'intégrité de la Belgique et de la Serbie se trouvent remise en question par le comte Revertera, aussi bien que la restitution complète de l'Alsace et la cession éventuelle du Trentin.

secret et démarcheurs de la diplomatie internationale (Amiguet, 1934, p.132). Pendant sa mission de médiation, le prince Sixte s'était heurté à la mauvaise volonté du comte Czernin ; pourtant, à l'inverse du comte Armand, il ne s'était jamais laissé engager dans des conversations tendant à amener autre chose que la paix séparée de l'Autriche (Bourbon, 1920, p. 275).

## 4 La dernière année de guerre 1918 : la décision du gouvernement de Clemenceau contre l'Autriche-Hongrie

### 4.1 L'ignorance de M. Clemenceau (16 novembre 1917 – 4 avril 1918)

#### 4.1.1 M. Clemenceau hostile à la paix

M. Clemenceau est marqué par le pessimisme et le mépris des hommes. Toute sa vie il a pris plaisir à lutter contre ce qui l'entourait parce qu'il voyait le mal partout. Son individualisme, son éloquence brutale, son éloge de la révolution, ses positions en matière de politique sociale lui aliénèrent bien des hommes politiques, sans compter les rancunes accumulées par ceux qu'il a contribué à faire écarter du pouvoir. Écarté du pouvoir pendant neuf ans, M. Clemenceau va déployer une fiévreuse activité de journaliste en publiant quotidiennement des articles dans lesquels il fait preuve d'un nationalisme intransigeant. En somme, il est un homme d'opposition qui a voué sa carrière à la critique, à la négation et à la destruction (Berstein, 1995, p. 152).

Dès que la guerre éclate M. Clemenceau a soixante treize ans et son tempérament reprend vite le dessus. Il croit d'abord à la catastrophe : les hommes d'États et les généraux paraissent incapables de remporter la victoire et le gouvernement semble inefficace dans la conduite de la guerre. Ce comportement extrême indispose de nombreuses personnes mais son patriotisme et son énergie le font rapidement apparaître aux yeux de l'opinion comme le plus capable de faire face à la situation (Martin, 1929, p. 364).

En arrivant au pouvoir il définit aussitôt son programme par un slogan : « *Je fais la guerre* » et il déclare : « *ma formule est la même partout. Politique intérieure ? Je fais la guerre. Politique étrangère ? Je fais la guerre ! Je fais toujours la guerre...et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure* » (Martin, 1929, p. 371). Il commence ainsi par assainir les services atteints par le défaitisme, il fait châtier les traîtres et procède à l'arrestation des chefs de file politiques du courant pacifiste. M. Clemenceau était en effet très hostile aux pacifistes et malgré diverses tentatives de paix plus ou moins significatives, il n'a jamais dévié de sa ligne. Il avait déjà rejeté toutes les tentatives publiques (celles du président Wilson en décembre 1916 et janvier 1917, celle du Pape Benoît XV en août 1917 et celles de socialistes) (Duroselle, 2007, p. 702) et ne s'était jamais mêlé aux négociations secrètes (ni celle des princes Sixte et Xavier auprès de leur beau-frère l'empereur Charles, ni celle organisée par des personnalités belges prévoyant une rencontre – qui n'eut pas lieu – entre M. Briand et M. Lanken) (Roth, 2001, p. 343).

Pour redresser la situation militaire, M. Clemenceau se rend fréquemment au front et obtient l'unification du commandement des diverses armées alliées entre les mains du général Foch. Pendant plusieurs mois, ce vieillard surnommé « Le Tigre », exerce une véritable dictature de Salut public, appuyé sur l'opinion mais réduisant le Parlement à un rôle de chambre d'enregistrement et le gouvernement à celui d'un organe d'exécution. Mais après l'armistice, la France l'acclame comme le « Père de la Victoire » (Berstein, 1995, p. 154).

#### **4.1.2 L'entrée en fonction de Clemenceau au gouvernement**

Suite à la démission du cabinet de M. Painlevé, le 13 novembre 1917, M. Clemenceau forme, sur la demande du président de la République, le nouveau gouvernement et occupe les fonctions de président du Conseil et ministre de Guerre (Teyssier, 2001, p. 368). Son entrée en fonction le 16 novembre 1917 marque indubitablement les rapports entre la France et l'Autriche.

Les évènements politiques qui ont lieu en France à cette époque se situent dans un contexte de crises internationales. Peu de temps auparavant, le désastre de Caporetto (24 octobre – 9 novembre 1917) avait atteint gravement l'Italie. La France et l'Angleterre se portaient au secours de leur allié et les généraux Foch et Robertson ainsi que les ministres M. Painlevé et M. Lloyd George se rendaient sur les lieux pour fixer, lors d'une décision franco-anglaise, les aides nécessaires. De son côté, le gouvernement italien, fort inquiet des contrecoups politiques que pourrait entraîner cette défaite, sent la nécessité de négocier la paix avec l'Autriche et cherche par tous les moyens à s'entretenir en Suisse sur les possibilités d'une paix honorable avec la Monarchie (Bourbon, 1920, p. 309).

L'Italie est tenace et espère aboutir à la paix. Elle laisse entendre à l'Autriche qu'elle sera toujours prête à entrer en pourparlers avec elle, mais ses exigences seront plus grandes et la débâcle finale de la Monarchie rendra la diplomatie plus stérile. L'Autriche ne répond pas à ces appels<sup>34</sup> et préfère relancer les conversations engagées les 22 et 23 août 1917 entre le comte Armand et le comte Revertera. Celui-ci transmet alors un avis au gouvernement français, spécifiant que l'empereur Charles pense reprendre la conversation des pourparlers (Fejtö, 1993, p. 253-254). La France est-elle en mesure d'accepter cette demande ?

La France aurait peut-être agit en faveur de l'Autriche. Malheureusement, les nouvelles directives lancées par M. Clemenceau vont radicalement s'y opposer (Marjanovic, 1984, p. 102). Sa consigne était d'« écouter et ne rien dire ». Autant dire qu'il se moquait bien de l'appel de l'empereur Charles à qui il fait parvenir une réponse négative, sous prétexte que celui-ci aurait manqué, au mois d'août, une excellente occasion d'engager une nouvelle fois les pourparlers ; maintenant les circonstances lui seraient moins favorables (Fejtö, 1993, p. 258).

Alors que la France refuse la paix à l'Autriche, la Russie révolutionnaire abandonne l'Entente (Rauchensteiner, 2007, p. 160). Le 28 novembre 1917, le Conseil des commissaires du peuple russe envoie un télégramme dans lequel le gouvernement russe des Soviets se déclare prêt à commencer les négociations

<sup>34</sup> Cf. 3.3.2 Le double jeu de l'Italie p. 52. L'empereur voulait traiter la paix non directement avec l'Italie mais par l'intermédiaire de la France et de l'Angleterre.

pour un armistice et une paix générale (« *Journal des Débats* », 2.12.1917, p. 2, col. 2, In : Bourbon, 1920, p. 315). Une fois de plus, c'est l'Autriche qui répond favorablement à cet appel de paix. L'empereur Charles adresse le 4 décembre, une allocution<sup>35</sup> aux deux délégations de la Monarchie où il prend acte de cette initiative. Pourtant il n'y a rien à faire, ce sont les Etats-Unis qui proposent de déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie, devenue vassale de l'Allemagne. La déclaration de guerre<sup>36</sup> se trouve, en conséquence, faite et proclamée le 7 décembre 1917. Elle condamne la Monarchie austro-hongroise mais elle épargne la Turquie et la Bulgarie (Bérenger, 1998, p. 177).

Face à la déclaration de guerre des Etats-Unis, les chaînes de l'alliance austro-allemande se rivent encore plus étroitement et le comte Czernin, maintenant aussi Allemand qu'Autrichien, déclare publiquement un fait nouveau, précis et certain, qui confirme la réalité (Griesser-Pečar, 1988, p. 236). Dans son discours, on relève les déclarations suivantes : « *Nous sommes unis à l'Allemagne [...]. Nous combattons pour la défense de l'Allemagne aussi bien que pour nos frontières nationales. Nous combattons pour l'Alsace-Lorraine, comme l'Allemagne combat pour nous et a combattu pour Lemberg et Trieste. Je ne fais pas de différence entre Trieste et Strasbourg.* » (« *Journal des Débats* », 9.12.1917, p. 2, col. 1-2 In : Bourbon, 1920, p. 317). Les affirmations publiques du comte Czernin ne font aucune réserve au sujet des visées pangermanistes du gouvernement allemand et affirme une solidarité complète avec son allié. Dorénavant, Vienne devient incontestablement une sous-préfecture de Berlin et le comte Czernin en est le premier sous-préfet.

Comment est-il possible de comprendre la politique autrichienne de la France ? Alors que la France avait cherché auparavant des ouvertures de paix, elle jette désormais successivement sur l'Autriche l'offensive italienne, l'offensive russe et maintenant la déclaration de guerre des États-Unis. La plus grande erreur de la France est sans aucun doute de n'avoir pas su apprécier à sa juste valeur l'action de l'empereur Charles, sa bonne foi évidente et aussi l'utilité pour tous de cet acte de paix. Mais le comportement de M. Ribot représentait aussi un obstacle dans le

<sup>35</sup> Cf. Annexes p. 117 « Allocution de l'empereur Charles en faveur de la paix »

<sup>36</sup> Cf. Annexes p. 117 « Déclaration de guerre des Etats-Unis »

bon déroulement des négociations car il ne pouvait croire à la bonne foi d'autrui ; il a toujours pensé que l'empereur était complice avec l'Allemagne (Bourbon, 1920, p. 318).

Suite à de nombreuses insistances, le dossier des négociations du printemps 1917 est réétudié et le comte Armand revoit le comte Revertera en Suisse le 20 janvier 1918. Lors de cette entrevue, il s'agit de faire le point sur la situation. On rappelle brièvement que la France avait fait preuve de bonne volonté en engageant les communications mais que l'Autriche avait fait connaître son refus pur et simple (Fejtö, 1993, p. 258). Dans une note du comte Revertera au comte Armand, sont résumées les grandes lignes des négociations. Il s'avère qu'au mois d'août 1917, des pourparlers avaient été engagés dans le but d'obtenir du gouvernement français, en vue de la paix future, des propositions faites à l'adresse de l'Autriche-Hongrie. Sous les ordres de l'empereur Charles, le comte Czernin se déclarait disposé à transmettre ces propositions à Berlin et à les appuyer de toute son autorité, si elles paraissaient acceptables (Bourbon, 1920, p. 330). Or ces propositions ne pouvaient être considérées comme acceptables que si elles ne dépassaient pas les limites dictées par l'honneur, c'est-à-dire, si elles n'impliquaient pas l'abandon pur et simple d'un allié. De son point de vu autrichien, le comte Revertera nous apprend que le Kronprinz d'Allemagne était, de juin à septembre 1917, nettement pour la paix et c'est sur lui que s'appuyait l'Autriche pour la conclure. Mais devant les remontrances violentes de Ludendorff, le Kronprinz céda et rentra dans le parti pangermaniste (Dugast-Rouillé, 1991, p. 66).

En accord avec le gouvernement anglais, les propositions françaises ont été formulées et transmises à Vienne où elles furent soumises à un sérieux examen. Les propositions ont été jugées par l'Autriche comme inacceptables parce qu'elles exigeaient de l'Allemagne, la cession de territoires qu'elle possède de droit et qui forment une partie intégrante de l'Empire. Le gouvernement de Vienne pensait que c'était un acte de mauvaise foi que d'appuyer près de son allié des revendications lui paraissant si peu justifiables (Fejtö, 1993, p. 264). La réponse de Vienne fut donc négative.

Au cours de ces pourparlers, l'idée surgit qu'il serait sans doute désirable que les ministres français et austro-hongrois des Affaires étrangères se rencontrent en pays neutre afin d'échanger leur vues et de fixer la voie à prendre pour s'acheminer vers la paix. Une entrevue de cette espèce aurait pu être utile à bien des égards, mais elle ne pouvait mener à un résultat que si l'on parvenait à fixer préalablement une base pour les négociations. Cette base ne put être établie à cause des revendications territoriales de la France. L'Autriche-Hongrie reste néanmoins disposée à entrer en pourparlers avec la France, si le gouvernement français voulait déclarer qu'en cas de négociations de paix, il ne viserait à aucune espèce d'annexion, c'est-à-dire qu'il accepterait, pour sa part, le principe du statu *quo ante bellum*. Le comte Czernin affirme que cette déclaration suffirait pour ouvrir des pourparlers entre la France et l'Autriche-Hongrie avec certaines chances de succès (Bérenger, 1998, p. 177).

Afin de renouer les contacts avec la France, le comte Revertera témoigne de ses regrets. De plus il insiste sur la volonté du comte Czernin de venir s'entretenir secrètement avec le ministre des Affaires étrangères pour résoudre les malentendus qui se seraient dissipés (Fejtö, 1993, p. 260). Le but est maintenant de préparer une entrevue des plénipotentiaires français et austro-hongrois. Les deux fonctionnaires, une fois réunis, traiteraient naturellement de la paix générale dont ils pourraient poser les jalons selon les instructions qu'ils auraient reçues. A leur tour, ils donneraient connaissance à leurs alliés respectifs de la tournure que les choses auront prises, et c'est alors que l'Autriche et la France pourraient user de leur influence médiatrice en vue d'obtenir une paix générale. Le comte Armand, de retour à Paris, rend compte le 27 février, de cette dernière entrevue. Et comme il l'avait fait prévoir à son interlocuteur, il met dès le lendemain un point final à cette conversation devenue si oiseuse depuis qu'elle était menée par le comte Czernin (Griesser-Pečar, 1988, p. 249).

L'Empire allemand, victorieux en orient par la paix russe du 3 mars et par la paix roumaine du 5 mars, se décide avec toutes les forces qui lui restent, à faire une offensive désespérée sur Paris. Deux princes héritiers commandaient sous la main du général Ludendorff : le Bavarois dans le nord et le Prussien en Champagne. Ce sont d'abord les armées du Bavarois qui, le 21 mars tombent en Picardie sur les

lignes britanniques. Elles cèdent et le 23 mars, le bombardement de Paris commence. Mais poussé par la nécessité pressante de cette situation, le gouvernement britannique accepte, sur la demande de M. Clemenceau, que l'unité du commandement soit établie. C'est alors que le général Foch assume le 26 mars, le commandement suprême des armées alliées et, dès cet instant, la fortune est maîtrisée et la France se sent sauvée (Bourbon, 1920, p. 334).

#### **4.1.3 L'incident diplomatique entre Czernin et Clemenceau**

Un scandale politique en rapport avec la paix de Brest-Litovsk et le succès récent des armées françaises agitait l'opinion publique. Le comte Czernin, devenu sous-préfet de Vienne, reçut une délégation du Conseil municipal qui demandait des éclaircissements sur la situation dans le monde et qui fit part des préoccupations sur l'approvisionnement de la ville devenu extrêmement difficile (Lorenz, 1959, p. 449). A cette occasion le ministre prononce, le 2 avril, un discours<sup>37</sup> dans lequel il affirme avoir fait tout son possible pour éviter une nouvelle offensive : il déclare avoir répondu favorablement, et en accord avec Berlin, à l'appel de M. Clemenceau d'engager des négociations. Il ne voyait aucun obstacle à la paix avec la France, si ce n'est les aspirations françaises relatives à l'Alsace-Lorraine. D'après le comte Czernin ces tentatives de négociations ont échoué car la France ne voulait pas renoncer à l'Alsace-Lorraine (Polzer-Hoditz, 1929, p. 376).

A en croire le comte, M. Clemenceau venait de demander la paix sous la menace allemande. Voilà des paroles plutôt curieuses quand on sait que le programme de M. Clemenceau était de « faire la guerre » imposée à la France. Sans aucun doute, ce discours était profitable à l'Allemagne et visait à renforcer la fidélité entre les alliés. A ce sujet, le comte écrivit que cette « tactique » donnait l'impression que l'Autriche voulait prolonger la guerre (Kann, 1966, p. 40-41). Si l'empereur a approuvé – mais peut-être pas particulièrement souhaité – le contenu du discours du 2 avril 1918, c'est sans doute à cause d'un surmenage psychique et physique et d'une tension nerveuse excessive (Griesser-Pečar, 1988, p. 261-262).

---

<sup>37</sup> Cf. Annexes n°1, p. 118 « L'incident Clemenceau / Czernin »

Pourtant, le comte avait bel et bien violé le principe fondamental de toute négociation secrète en dévoilant les pourparlers. Peut-être avait-il prémedité son acte afin de rompre définitivement tous les contacts de paix ? (Kann, 1966, p. 67). Pourtant le comte Czernin « *commit une faute grave, qui écrit Fejtö, aura sans doute scellé le sort de la Monarchie* ». Vraisemblablement, le comte n'avait pas pensé qu'en France, M. Clemenceau allait considérer ce discours comme une provocation. En effet, l'affaire Armand-Revertera a eu deux périodes dont la première a duré du 12 juillet au 23 octobre 1917 et la seconde, du 10 novembre 1917 au 28 février 1918. C'est le comte Czernin qui a pris l'initiative transmise à Paris le 12 juillet et c'est également lui qui a pris l'initiative transmise à Paris le 10 novembre (« *Opinion* », Andilly, 20.04.1918, col. 3). M. Clemenceau a entendu parler de cette affaire une seule fois, le 18 novembre et ses ordres ont été positifs « *écouter et ne rien dire* ». Et de ce fait, les pièces du dossier le prouvent : pendant cette dernière période qui relève du gouvernement de M. Clemenceau, le comte Armand, obéissant à la consigne, n'a jamais rien demandé au comte Revertera (Winock, 2007, p. 447). Par conséquent, M. Clemenceau lui-même n'a jamais rien pu faire demander par ce canal au comte Czernin. Affirmer le contraire est le fait d'un esprit faible et indigent qui n'est pas capable de reconnaître une chose claire ou alors qui croit avoir intérêt à dire le contraire de la vérité.

Que de sensation à Berlin et à Vienne quand la presse mondiale de l'Entente divulgue le 3 avril 1918 la nouvelle suivante : « *Le premier ministre Clemenceau qui a eu connaissance de la déclaration du ministre austro-hongrois des Affaires étrangères ce matin, sur le front, a simplement déclaré que Czernin avait menti* » (Demblin, *Czernin und die Sixtus-Affäre*, 1920, p. 12-13, In : Bihl, 1993, p.63). Le comte Czernin, en réponse au démenti que venait de lui infliger M. Clemenceau, publie une note officielle où il dévoile les pourparlers Armand-Revertera mais il se garde bien de dire que l'initiative de ces pourparlers secrets émanait de lui-même.

Au même moment, M. Clemenceau apprend l'existence de la mission de médiation du prince Sixte entre l'empereur Charles et l'Entente. M. Ribot avait en effet gardé ce secret pour lui sans le transmettre à son successeur (Guibal, 1994, p. 274). Afin de voir plus clair dans l'affaire Sixte, le président du Conseil collecte les informations auprès de deux amis du prince qui ont suivi cette affaire. Au cours de

ces entretiens, M. Clemenceau, averti du secret à garder, proteste. A ses yeux, l'empereur est responsable de ce que dit son ministre. Etant donné que le comte Czernin s'est mis au service des allemands en proférant ce mensonge, M. Clemenceau trouve tout à fait légal de se défendre en se servant de la lettre impériale comme arme (Amiguet, 1934, p. 140). D'abord il réplique au comte en faisant paraître dans la presse du 6 avril une note<sup>38</sup> qui précise les réalités de l'affaire Armand-Revertera. Décidé à faire taire le ministre bavard et malfaisant de Vienne, M. Clemenceau termine cette note par une menace efficiente (Marjanovic, 1984, p. 122).

C'est alors que le 8 avril, le comte croit devoir publier une seconde note<sup>39</sup> pour continuer à épiloguer sur l'affaire Revertera. Il est toujours en contradiction avec les faits, car il persiste à dire que la prise de contact vient de l'initiative française. Le comte laissait entendre que si cette tentative de paix échoua, c'est parce que la France refusait de renoncer au retour de l'Alsace-Lorraine (Bérenger, 1998, p. 176). En lisant cette note, il paraît évident que le comte Czernin pousse ouvertement M. Clemenceau à la divulgation des documents secrets – divulgation qui devait être redoutée par-dessus tout à Vienne (Rauchensteiner, 2007, p. 161).

La nouvelle riposte<sup>40</sup> de M. Clemenceau qui paraît le 9 avril suscite bien sûr une curiosité intense à Paris, dans les milieux politiques et dans les cercles de la presse. Cette note désagréable et menaçante aurait dû arrêter net tout homme sensé. Mais si le comte Czernin souhaite plaire à ses maîtres de Berlin – qui veulent la perte de l'empereur Charles, ou au moins sa soumission définitive – le voilà qui peut commencer à se réjouir (Griesser-Pečar, 1988, p. 270). Pendant ce temps, le comte fait signer à son maître un télégramme destiné à l'empereur Guillaume et ayant pour objet de rendre plus étroite la solidarité austro-allemande. Puis il publie une nouvelle note<sup>41</sup> le 11 avril, où par sa contradiction continue, basée sur son manque de mémoire apparent, il continue à pousser M. Clemenceau vers la publication menaçante de la lettre impériale (Polzer-Hoditz, 1934, p. 186).

---

<sup>38</sup> Cf. Annexes n°2, p. 118 « L'incident Clemenceau / Czernin »

<sup>39</sup> Cf. Annexes n°3, p. 118 « L'incident Clemenceau / Czernin »

<sup>40</sup> Cf. Annexes n°4, p. 118 « L'incident Clemenceau / Czernin »

<sup>41</sup> Cf. Annexes n°5, p. 119 « L'incident Clemenceau / Czernin »

Le coup de foudre définitif éclate finalement à Paris le 12 avril : le texte complet et authentique de la première lettre de l'empereur est rendu public<sup>42</sup> (Bihl, 1993, p. 65). Pour l'Autriche, cette révélation est déconcertante, d'autant plus qu'au bout d'un an, ni l'empereur, ni son ministre ne peuvent s'imaginer<sup>43</sup> avoir écrit de pareilles choses si affligeantes maintenant pour l'Allemagne, dont le poids est de plus en plus lourd. La publication du document fait beaucoup de tort au ministère. De son côté, M. Poincaré<sup>44</sup> déplore l'impétuosité de M. Clemenceau qui l'a indiscutablement mis dans la plus fâcheuse des positions (Guiral, 1994, p. 275). Il est certain que dans cette affaire, M. Clemenceau avait agi avec brusquerie extrême. Aussi fut-il jugé sévèrement, notamment par la reine des Belges qui dit à M. Poincaré « *C'est pour la France que je regrette tout cela. Ce qui a été fait n'est pas élégant, n'est pas français* » (Amiguet, 1934, p. 148).

Face à cela, le comte, insatiable, fait parvenir de Vienne le 13 avril une note de dénégation<sup>45</sup>. Voilà une réponse bien surprenante de pouvoir soutenir que le texte publié à Paris la veille, aurait été faussé. D'où sort exactement la version invraisemblable de la lettre du 24 mars que le comte Czernin publie ?

A force de fouiller ses archives vides, le ministre retrouve un brouillon suspect de la lettre authentique du 24 mars. Nous pouvons émettre deux hypothèses : soit ce brouillon date de l'époque où les revendications n'étaient pas encore admises par le comte. Dans ce cas il serait antérieur au texte authentique et autographe de l'empereur. Soit le brouillon date de l'époque où les revendications françaises n'étaient plus du tout admises par le comte, auquel cas, il serait postérieur à la lettre du 24 mars (Bourbon, 1920, p. 346). Seul le comte Czernin, responsable de la politique de la Monarchie, pouvait être à même de le dire et de donner la clef du problème. En tout cas, ce démenti est trop contradictoire avec la suite assurée des faits pour pouvoir tromper qui que ce soit. Le prince Sixte pense

<sup>42</sup> Cf. Annexes n°6, p. 119 « L'incident Clemenceau / Czernin »

<sup>43</sup> A Vienne, le dossier de chancellerie relatif à la mission Sixte est incomplet : il manque les deux lettres impériales du 24 mars et du 9 mai et bien sur la note du comte Czernin, jointe à la deuxième lettre impériale.

<sup>44</sup> Les rapports entre M. Poincaré et M. Clemenceau ne sont pas simples. Le président de la République admire M. Clemenceau, son patriotisme et son cran. Mais il lui reproche sa légèreté, ses brutalités et son impulsivité. Il souhaitait que M. Clemenceau l'associe davantage à ses décisions (Winock, 2007, p. 449).

<sup>45</sup> Cf. Annexes n°7, p. 119 « L'incident Clemenceau / Czernin »

que si le comte Czernin possède, comme il le prétend, un certificat destiné à authentifier ce brouillon de la lettre autographe du 24 mars, ce certificat ne peut être écrit que de sa propre main (Griesser-Pečar, 1988, p. 279-283).

Naturellement, ce texte mensonger pousse M. Clemenceau à publier la seconde lettre impériale du 9 mai 1917. Mais à Paris, on craint de déplaire à l'Italie en la dévoilant, alors le président du Conseil s'y résigne, mais sa riposte<sup>46</sup> est tout aussi cruelle pour sa victime. Il ne se contente pas d'accabler le comte Czernin, il dénonce en plus l'empereur (Polzer-Hoditz, 1934, p. 188). Cette affaire commence à s'éterniser et le comte, qui finit par s'en rendre compte, remet sa démission à l'empereur qui, guidé par sa droiture naturelle, lui impose une dernière note<sup>47</sup> dont le ton est nouveau : l'accusation lancée d'une manière si peu persuasive, est désormais réduite au néant, tout comme la carrière du comte qui se trouve remplacé le 18 avril par le baron Burian (Amiguet, 1934, p. 141-142).

Voilà dans quelles circonstances le monde apprit à cette époque là, l'action du prince Sixte, jusqu'alors inconnue du grand public. « *Si M. Clemenceau cherchait à prouver que le comte Czernin avait menti, il a peut-être réussi, mais à quel prix ! Sa révélation a finalement jeté l'Autriche dans les bras de l'Allemagne* » (Guiral, 1994, p. 276).

## 4.2 La victoire de l'Entente (27 mai – 27 novembre 1918)

La dernière année de guerre est marquée par de nombreuses conquêtes militaires. Le général en chef des armées allemandes Ludendorff lance l'offensive de Picardie (21 mars – 4 avril 1918) et celle de la Lys (9 – 29 avril 1918) pour dissocier le front anglo-belge du front français. A cette époque, les nouvelles sont alarmantes en France d'autant plus qu'une autre offensive éclate en Champagne, où le prince héritier de Prusse, qui s'était fait pendant longtemps oublié, rappelle son existence au monde en gagnant la Marne et en menaçant Paris (Teyssier, 2001, p. 366). Mais ce n'est pas tout, car la chute du massif de Lassigny (10 juin)

<sup>46</sup> Cf. Annexes n°8, p. 119 « L'incident Clemenceau / Czernin »

<sup>47</sup> Cf. Annexes n°9, p. 119 « L'incident Clemenceau / Czernin »

semble prononcer cette menace : il suffirait à l'ennemi, qui se trouve à 70 kilomètres de Paris, d'avancer encore de 30 kilomètres pour se trouver en mesure de bombarder d'une manière sérieuse la capitale avec sa grosse artillerie. C'est effectivement ce qui se produit et les bombardements réguliers sur Paris, multiplient les victimes. M. Poincaré constate un spectacle épouvantable mais M. Clemenceau s'efforce de remonter les esprits (Winock, 2007, p. 444-445).

Au début de l'année 1918, la situation militaire semblait favorable pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Bien que le démembrement de la Monarchie danubienne fut inscrit parmi les buts de guerre des puissances de l'Entente, suite au « *congrès des Nationalités opprimées* » en avril 1918 (Fejtö, 1993, p. 282), les nationalités restaient loyales et leurs représentants aux Parlements de Vienne et de Budapest n'envisageaient pas sérieusement de se séparer de la Monarchie habsbourgeoise. En revanche, beaucoup souhaitait des réformes et comptaient sur le jeune empereur pour les réaliser. Dorénavant, l'avenir de la Double Monarchie dépendait du succès ou de l'échec de l'offensive déclenchée en mars par le général Ludendorff sur le front occidental (Bogdan, 2002, p. 359-362).

Mais le retournement de situation au profit de l'Entente – notamment grâce à l'arrivée des Américains en Europe – marque sensiblement la fin du dernier espoir des Puissances centrales d'emporter la victoire. Le général Ludendorff tente une dernière fois de passer la Marne (15 – 17 juillet). Pourtant cette fois ci, il ne va pas plus loin et maintenant c'est l'Entente qui, après les incertitudes du printemps, vit enfin ses jours de victoire. L'Allemagne ne maîtrise plus ses opérations militaires et pendant trois mois, sans un jour de répit, les armées du Général Foch repoussent les armées allemandes vers le Rhin (Teyssier, 2001, p. 372).

Ce renversement de situation s'observe sur tous les autres fronts. Dans les Balkans, l'armée d'Orient lance une offensive le 15 septembre contre le front tenu par les Bulgares. En quelques jours, l'armée bulgare est anéantie et l'armistice est signé rapidement. Peu après ce sont les Turcs qui déposent à leur tour les armes. Le territoire serbe est libéré et la Roumanie reprend la guerre aux côtés de l'Entente. Du côté italien, le général Diaz lance le 24 octobre une attaque générale contre les forces austro-hongroises et le front de la Piave est rompu quatre jours plus

tard (Bogdan, 2002, p. 363). Pendant ces quatre derniers mois de guerre, les offensives de l'Entente connaissent un tel succès que la France semble avoir vu revivre le regard et la pensée de Napoléon (Bourbon, 1920, p. 370).

Jusqu'à l'été 1918, on pouvait encore penser que l'Empire austro-hongrois avait des chances raisonnables de survivre. Il y avait certes de nombreuses grèves et des manifestations en faveur de la paix mais la majorité de la population était tout de même restée fidèle à la Couronne. Pourtant l'empereur Charles avait parfaitement compris qu'une défaite des puissances centrales entraînerait la fin de la Monarchie habsbourgeoise. Malgré l'échec de la « mission Sixte » et des autres contacts avec la France, l'empereur poursuivit inlassablement son travail de rapprochement en engageant des tentatives d'ouverture du côté du président Wilson par l'intermédiaire du roi d'Espagne (Bérenger, 1998, p. 177).

Le message des *Quatorze Points* de Wilson en date du 8 janvier 1918 était relativement acceptable pour Vienne, dans la mesure où le point n° 10, relatif au « *développement autonome des peuples d'Autriche-Hongrie* », était proche des idées de l'empereur (Demmerle, 2004, p. 149). Mais une fois de plus, la bonne volonté de l'empereur se heurte à l'échec. Les contacts avec le président Wilson sont interrompus en avril, après la démission de Czernin liée à la divulgation par M. Clemenceau de la lettre impériale du 24 mars 1917 (Pedroncini, 1993, p. p. 138-140). Suite à cet incident diplomatique, l'empereur Charles est mis dans l'embarras et voilà qu'il se trouve dans l'obligation d'assurer à l'Allemagne son entière collaboration. L'empereur Guillaume II lui impose un renforcement de l'alliance, assorti d'un plan économique et d'une mise au pas de l'armée impériale et royale. Après la signature le 12 mai 1918 du traité du Spa, l'Autriche-Hongrie devient, aux yeux des alliés, un véritable satellite de l'Allemagne, militairement autonome mais toujours à la disposition du cabinet et de l'état-major de Berlin (Bérenger, 1998, p. 177). La Monarchie devait alors partager le sort du Reich, mais comme elle était plus vulnérable, le choc de la défaite allait être encore plus dur. Dans ces conditions, tous les espoirs de conclure une paix séparée sont définitivement exclus.

La défaite des armées austro-allemandes rend inévitable la chute de la Monarchie habsbourgeoise. Pourtant en novembre 1918 le ton de la presse montre que la France aurait volontiers réduit, en faveur de la dynastie et de ses propres intérêts, les proportions de cette ruine. Mais la réponse du président Wilson l'a rendue générale et inévitable. Il avait récemment déclaré qu'il n'était « *plus en mesure d'accepter la simple autonomie des peuples comme préalable à la paix* » et il avait rappelé que les Etats-Unis avait reconnu le Conseil national tchécoslovaque en exil comme le seul gouvernement apte à diriger les affaires de la Tchécoslovaquie (Bogdan, 2002, p. 363).

Depuis, l'empereur Charles s'était déterminé à envoyer un télégramme<sup>48</sup> à son allié de Berlin pour lui déclarer enfin qu'il se voyait obliger de l'abandonner (Demmerle, 2004, p. 166). Si cet acte avait été réalisé dix-huit mois plus tôt, à savoir au mois de mai 1917, quand le prince Sixte le conseillait à l'empereur, quand le comte Czernin lui-même en admettait l'éventualité plus ou moins prochaine, la Monarchie aurait certainement subsisté sous une forme fédérative qui en aurait sauvégarde les bases essentielles. Mais maintenant il était beaucoup trop tard. L'armée austro-hongroise avait demandé un armistice qui fut signé le 3 novembre. On apprend par le prince Sixte qu'une lettre imprévue de l'impératrice, datée du début octobre 1918, l'attendait depuis un mois à Paris. L'impératrice lui demandait avec insistance, de renouer une fois de plus avec l'Autriche car l'empereur et ses ministres voulaient maintenant aboutir d'une manière immédiate, le 14 novembre, à la paix séparée de la Monarchie qui est au bord de l'abîme. Ce n'est pas sans émotion que l'on entend ce dernier appel tout récent et qui pourtant, appartient déjà au passé (Bourbon, 1920, p. 376-377).

Ainsi la Grande Guerre s'achève sur la douloureuse victoire des pays de l'Entente. Dès le premier jour de la paix, les pessimistes dénoncent la faiblesse intrinsèque du système démocratique français et M. Clemenceau doit se battre à la tête d'un pays affaibli, en agitant les souffrances incroyables endurées par son peuple. Dans la longue négociation qui va aboutir aux traités, M. Clemenceau va en outre multiplier les erreurs. Il va certes gagner aux « *Points* » du président Wilson

---

<sup>48</sup> Cf. Annexes, p. 120 « Télégramme de l'empereur Charles »

un certain nombre de concessions et de garanties, mais celles-ci perdront toute signification dès lors que les américains se seront retirés du jeu. Il laisse démanteler l'Empire austro-hongrois – pour lequel il éprouve une hostilité instinctive de militant républicain – et encourage l'application du principe des nationalités mis en avant par Wilson. Mais il n'obtient aucune remise en cause de l'unité allemande, malgré les objurgations des nationalistes qui voudraient casser, notamment sur la rive gauche du Rhin, l'entité de 1871 (Teyssier, 2001, p. 376).

## 5 Conclusion

En quatre ans de guerre, trois périodes se sont succédées pendant lesquelles il était question de la paix séparée de la Monarchie – paix destinée à maintenir l'existence de l'Autriche-Hongrie en la séparant de l'Allemagne et en la rapprochant de l'Entente. Du 29 août 1914 au 21 novembre 1916, alors que François-Joseph régnait en Autriche-Hongrie, il était trop tôt pour agir, mais les projets de paix se préparaient secrètement et minutieusement. Pendant la période du 22 novembre 1916 au 12 octobre 1917 se sont déroulées les négociations secrètes. Celles-ci ont été engagées par le jeune empereur Charles dont l'effort était marqué par un esprit pratique et animé de vues politiques modérées pour l'Europe. Mais depuis le 12 octobre 1917, l'échec des pourparlers avait scellé le destin de la Monarchie à celui de l'Allemagne. Il était déjà trop tard et l'Autriche-Hongrie était condamnée (Bourbon, 1920, p. 380).

En somme, pendant la période propice aux négociations, l'occasion de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente s'est présentée deux fois. La première fois sur l'initiative de l'empereur Charles et du comte Czernin, le 20 mai 1917 à Paris et le 23 mai à Londres, par le prince Sixte. Mais le refus fait par le baron Sonnino le 19 avril et son mutisme du 23 mai au 24 juillet, sur l'offre italienne raisonnable du 12 avril, ont obligé l'Entente à laisser la Monarchie sans réponse. C'est donc le baron Sonnino qui porte la responsabilité de cet échec, malgré la bonne volonté manifestée par M. Lloyd George et malgré la volonté réelle du peuple italien lui-même qui se serait volontiers contenté du Trentin et de l'Aquilée, pour en finir avec la guerre. Le baron Sonnino qui pensait seulement à la grandeur de son territoire sort finalement perdant de la guerre car les conquêtes finales n'ont pas compensé les pertes subies. Mais il est vrai, que si le baron Sonnino ne s'était pas trouvé là pour empêcher la paix séparée de la Monarchie, M. Alexandre Ribot, aurait tout mis en jeu pour empêcher lui-même cette paix (Bihl, 1993, p. 71). Cet homme disert et raisonnant de la France du vingtième siècle qui avait servi dans sa jeunesse le second Empire, ne voulait pas dans sa vieillesse, devoir les prémisses de la paix à un prince de Bourbon. Mauvais préjugés à l'image d'une petitesse d'esprit, quand on sait que depuis trois ans, un Français tombait à chaque minute

ou presque, frappé par l'ennemi (Bourbon, 1920, p. 387). Dans toutes ces démarches et dans tous ces échecs, la responsabilité de M. Ribot était lourdement engagée et l'on comprend qu'Anatole France ait pu le traiter de canaille (Guiral, 1994, p. 273).

La seconde occasion de conclure la paix séparée de la Monarchie avec l'Entente, s'est présentée sur l'initiative de M. Alexandre Ribot et de M. Lloyd George par le comte Armand au comte Revertera. Mais l'esprit flottant et tortueux du comte Czernin a empêché la Monarchie de conclure la paix malgré la volonté clairvoyante de l'empereur Charles. C'est donc le comte Czernin qui porte la responsabilité de ce second et dernier échec (Griesser-Pečar, 1988, p. 235).

On ne peut pas s'empêcher d'avoisiner le nom du comte Ottokar Czernin à celui du baron Sydney Sonnino ou encore à celui de M. Alexandre Ribot. Mais auprès de ces hommes d'État plus ou moins bien inspirés par la situation où ils se trouvaient, figure aussi le nom de l'empereur Charles avec ceux de M. Raymond Poincaré et de M. Lloyd George. On peut dire tout d'abord que ces deux derniers ont répondu avec discernement et avec détermination, à la volonté clairvoyante et sincère de l'empereur qui cherchait à diminuer la longueur de la guerre aussi bien que l'étendue du désastre de l'Europe (Amiguet, 1934, p. 143).

Si les négociations de 1917 avaient abouti, comme tout paraissait l'indiquer, elles auraient changé la face de l'Europe. D'une part, la paix proposée par l'empereur Charles en 1917 aurait permis d'épargner de nombreuses vies humaines et de sauver l'Autriche-Hongrie du démantèlement. D'autre part, l'Empire des Habsbourg aurait pu reprendre la politique de la grande impératrice Marie-Thérèse et de Louis XV, comme l'envisageait l'empereur Charles, et devenir en Europe centrale l'allié de la France. Ainsi un équilibre européen aurait assuré une paix cordiale en Europe et non pas une paix armée. Mais les quatre années de guerre ont modifié d'une manière profonde et durable les rapports des peuples entre eux et aussi les rapports des individus.

La France a refusé cette offre de paix et voulait poursuivre la guerre jusqu'à la défaite militaire complète de l'Allemagne. Presque tous les journaux parisiens de l'après guerre se rapportant aux négociations du prince Sixte, estiment que l'on a mieux fait d'attendre dix-huit mois de plus pour faire la paix.

La France voulait avant tout vaincre et réduire à l'impuissance la Prusse dominante et injustement aggressive afin qu'une telle aventure ne se reproduise pas. C'est bien elle en effet qui a été vaincue ; mais chose étonnante, ce n'est pas elle qui a été punie le plus dans sa défaite. Ses troupes n'ont même pas été désarmées ni dissoutes par leur vainqueur. (Bourbon, 1920, p. 390). Au contraire les puissances de l'Entente ont laissé l'Allemagne renforcer son unité par l'installation d'une république centralisatrice qui avait fait disparaître les dernières traces de l'organisme confédératif des vingt états et principautés rassemblées autour de la Prusse (Chatelle, 1934, 249-250).

L'exemple funeste de Napoléon III travaillant à l'unification de l'Italie n'avait donc pas suffi aux hommes d'États ? Pourquoi l'Entente n'a-t-elle pas favorisé le retour à l'indépendance du royaume de Bavière, de la Saxe, de Hanovre, du Wurtemberg que les maisons régnantes de ces États étaient prêtes à accueillir ? Les grandes puissances protestantes, l'Angleterre et les États-Unis, ont-elles réellement préféré protéger l'Allemagne protestante de préférence à l'Autriche catholique ? Au lendemain même de l'armistice, l'Angleterre ne reprenait-elle pas, disait Lloyd George, une politique pour empêcher la suprématie de la France en Europe ? Voilà autant de graves et grandes questions diplomatiques dont l'étude est, maintenant encore, loin d'être achevée.

*« L'empereur Charles a offert la paix ;  
c'est le seul honnête homme qui ait paru  
au cours de la guerre, on ne l'a pas écouté »*

Anatole France

(In : Polzer-Hoditz, 1934, p. 140)

## 6 Resümee

Der erste Weltkrieg (1914-1918) ist ein finsterer Abschnitt in der europäischen Geschichte. Wir kennen die historischen und unmittelbaren Ursachen dieses Krieges, die militärischen Aktivitäten, die extrem hohen menschlichen Verluste, die wirtschaftlichen Folgen sowie die, von den Siegermächten gezogenen neuen Staatsgrenzen. Aber die wiederholten Friedensbemühungen, obwohl sie viel Hoffnung geweckt haben, haben einen untergeordneten Platz in der Geschichte eingenommen beziehungsweise sind gänzlich in Vergessenheit geraten.

Seit Beginn des 20. Jahrhunderts war ein militärischer Konflikt in Europa vorhersehbar. Das Bismarcksche Bündnissystem (Dreibund: Deutschland unter preußischer Führung, Österreich-Ungarn, Italien) hat die anderen Mächte de facto gezwungen ein Bündnis zu bilden, die Entente (Frankreich, Großbritannien, Russland). Zwei Machtblöcke standen sich gegenüber. Infolge des Attentates auf den österreichisch-ungarischen Thronfolger Erzherzog Franz Ferdinand (28. Juni 1914) in Sarajevo ist der Krieg ausgebrochen. Sofort hat Papst Benedikt XV. die kriegsführenden Nationen eindringlich zum Frieden aufgerufen. Auch der junge Erzherzog Karl von Österreich, der sich mit den christlichen Prinzipien identifizierte, suchte Wege zum Frieden, aber er war noch nicht imstande diese zu verwirklichen. Erst mit dem Tod des österreichischen Kaisers Franz-Joseph I. am 21. November 1916 hat sich eine neue Konstellation in Österreich-Ungarn ergeben. Der junge Kaiser Karl mit seiner ambitionierten Gemahlin Zita von Bourbon-Parma setzte seine ganze Energie ein, um für seine kriegsmüden Völker einen raschen Frieden zu erreichen. Die geheimen Friedensinitiativen begannen im Dezember 1916 und dauerten bis Oktober 1917.

Im Bruder der Kaiserin Zita von Österreich, dem Prinzen Sixtus von Bourbon-Parma, sah das Kaiserpaar den idealen Mittler zu den Mächten der Entente insbesondere zu Frankreich. Auf Grund seiner Abstammung und seiner persönlichen Kontakte konnte er sich bei einigen Mitgliedern der französischen Regierung eines gewissen Vertrauens sicher sein. Der Präsident der französischen Republik M. Poincaré und sein Premierminister M. Briand nahmen die

Friedensinitiative positiv auf und hofften auf die Möglichkeit eines Separatfriedens mit Österreich-Ungarn. Die Auflösung des Bündnisses mit Deutschland wäre für einen Separatfrieden notwendig gewesen. Aber in Österreich legte Kaiser Karl I. vor allem Wert auf einen Universalfrieden. Leider konnte er seinen Verbündeten, den deutschen Kaiser Wilhelm II., nicht davon überzeugen, dem Krieg ein rasches Ende zu machen.

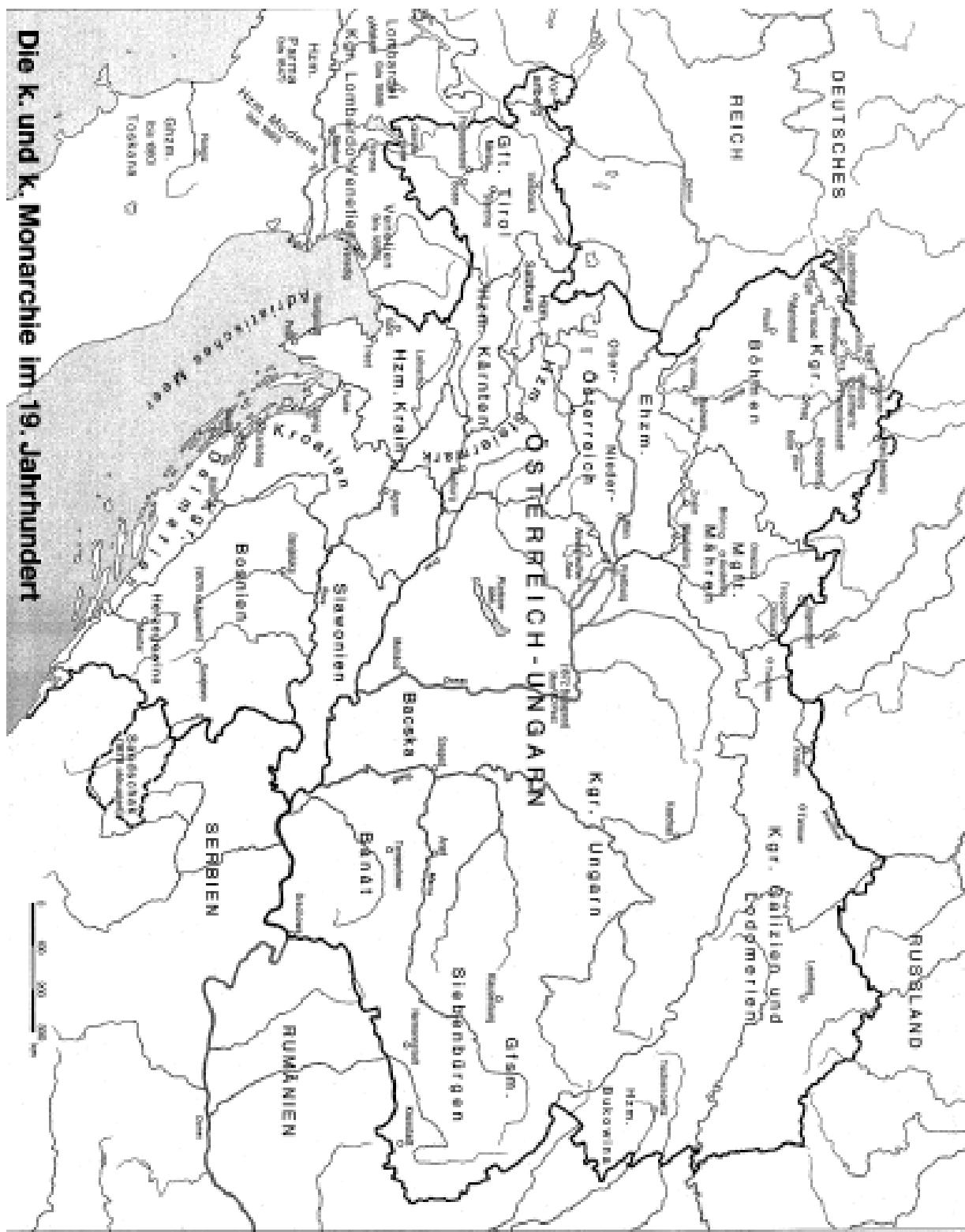
Im März 1917 verschärfte sich die internationale Lage und verschlechterte die hoffnungsvollen Friedensaussichten. Mit dem Kriegseintritt der Vereinigten Staaten (6. März 1917) wurde die Entente derart gestärkt, dass sie einen vorzeitigen Friedensschluss nicht mehr für zweckmäßig ansah. Genauso ungünstig für die Friedensaussichten war der Machtwechsel in Frankreich von M. Briand zu M. Ribot. M. Ribot konnte nicht als Freund Österreichs bezeichnet werden und stand deshalb jeder Friedensinitiative ablehnend gegenüber. Deshalb hat er bewusst Italien (Kriegseintritt auf der Seite der Entente im Mai 1915) in diesen Friedensprozess eingebunden. Auf die provokanten und übertriebenen Gebietsforderungen der Italiener konnte Österreich-Ungarn unmöglich eingehen, zumal für Österreich-Ungarn das Königreich Italien als Verräter am Dreibund angesehen worden ist.

Die vielschichtigen Probleme mit Italien ließen die „Mission Sixtus“ scheitern, aber Kaiser Karl bemühte sich weiter um den Frieden. Mit einer zweiten, vom österreichisch-ungarischen Außenminister Czernin durchgeführten Friedensinitiative stellte Kaiser Karl im August 1917 neuerlich Kontakte zur französischen Regierung her. Aber in Frankreich kam M. Clemenceau an die Macht. Dieser verfolgte uneingeschränkt das Ziel eines militärischen Sieges der Entente. Somit ist jede weitere Friedensinitiative von Seiten Österreichs schon im Vorfeld zum Scheitern verurteilt gewesen.

**+ Seliger Kaiser Karl, bitte für uns +**

## 7 Annexes

## La Monarchie austro-hongroise au 19<sup>e</sup> siècle



(Fink, 1992, annexes p. 2)

\* \* \*

## Déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie



### Amtlicher Teil.

### Kriegserklärung.

Auf Grund Allerhöchster Entschließung Seiner k. u. k. Apostolischen Majestät vom 28. Juli 1914 wurde heute an die königl. serbische Regierung eine in französischer Sprache abgefaßte Kriegserklärung gerichtet, welche im Urtext und in deutscher Übersetzung folgendermaßen lautet:

„Le Gouvernement Royal de Serbie n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante à la Note qui lui avait été remise par le Ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade à la date du 23 juillet 1914, le Gouvernement L. et R. se trouve dans la nécessité de pourvoir lui-même à la sauvegarde de ses droits et intérêts et de recourir à cet effet à la force des armes. L'Autriche-Hongrie se considère donc de ce moment en état de guerre avec la Serbie.“

Le Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie Comte Berchtold.“

„Da die königl. serbische Regierung die Note, welche ihr vom österreichisch-ungarischen Gesandten in Belgrad am 23. Juli 1914 übergeben worden war, nicht in befriedigender Weise beantwortet hat, so sieht sich die k. u. k. Regierung in die Notwendigkeit versetzt, selbst für die Wahrung ihrer Rechte und Interessen Sorge zu tragen und zu diesem Ende an die Gewalt der Waffen zu appellieren. Österreich-Ungarn betrübt sich daher von diesem Augenblick an als im Kriegszustande mit Serbien befindlich.“

Der österreichisch-ungarische Minister des Auswärtigen Graf Berchtold.“

(Amann & Lengauer, 1989, p. 6)

\*\*\*

## **Proclamation de paix de l'empereur à ses peuples** **(novembre 1916)**

« A mes peuples,

En implorant sur moi et ma maison, ainsi que sur mes chers peuples, la grâce et la bénédiction du ciel, je jure solennellement devant le tout puissant d'administrer fidèlement ce que mes ancêtres m'ont légué. Je veux tout faire pour bannir, dans le plus bref délai, les horreurs et les sacrifices de la guerre et rendre à mes peuples, les bénédictions disparues de la paix aussitôt que le permettront l'honneur des armes, les conditions vitales de mes états et de leurs fidèles alliés et l'entêtement de nos ennemis.

Je veux être pour mes peuples un prince juste et plein d'affection, je veux maintenir les libertés constitutionnelles et les autres droits et veiller avec soin à l'égalité juridique pour tous... Animé d'un amour profond pour mes peuples, je veux consacrer ma vie et toutes mes forces au service de cette haute tache. »

(« *Le temps* », 25.11.1916, p. 2. col. 3, In : Bourbon, 1920, p. 36)

\* \* \*

## **Première note ostensible du comte Czernin le 18 février 1917**

Transcrite par l'envoyé autrichien en réponse au projet de convention rédigé  
à Paris le 12 février.

1°) L'alliance entre l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Turquie et la Bulgarie est absolument indissoluble. Une paix séparée d'un de ces États est pour toujours exclue.

2°) Jamais l'Autriche-Hongrie n'a songé à l'anéantissement de la Serbie. Il est cependant nécessaire de créer toutes les garanties aptes à empêcher à l'avenir des agissements politiques comme ceux qui ont conduit au meurtre de Sarajevo. En outre l'Autriche-Hongrie a l'intention de préparer des rapports amicaux avec la Serbie par de larges concessions économiques.

3°) Si l'Allemagne voulait renoncer à l'Alsace-Lorraine, l'Autriche-Hongrie n'y formerait pas d'obstacles.

4°) La Belgique doit être rétablie et dédommagée par les belligérants.

5°) C'est une grande erreur que de croire que l'Autriche-Hongrie se trouve sous la tutelle politique de l'Allemagne. Par contre, en Autriche-Hongrie, l'opinion est répandue que la France agit complètement sous la pression de l'Angleterre.

6°) De même l'Autriche-Hongrie ne songe pas à anéantir la Roumanie. Elle doit toutefois garder ce pays comme gage tant qu'elle n'aura pas obtenu la garantie de la pleine intégrité de la Monarchie.

7°) L'Autriche-Hongrie a déclaré publiquement qu'elle ne mène qu'une guerre défensive et que son but sera atteint dès qu'elle aura obtenu la sécurité pour le libre développement de la Monarchie.

8°) En Autriche il n'existe pas de priviléges pour les différentes nations. Les Slaves jouiront tous des mêmes droits que les Allemands. On se trompe à l'étranger par rapport aux sentiments des Slaves qui sont fidèles à l'empereur et à l'Empire.

(Bourbon, 1920, p. 58-60)

Note secrète et personnelle de Sa Majesté l'empereur et roi,  
jointe par lui-même à la déclaration ostensible précédente.

« SECRET.

Add. 3°) Nous soutiendrons la France et mettrons en œuvre tous les moyens dont nous disposons pour faire pression sur l'Allemagne.

Add. 4°) Nous avons beaucoup de sympathie pour la Belgique et savons qu'on lui a fait du tort. L'Entente et nous l'indemnisserons pour les dommages importants subis.

Add. 5°) Nous ne sommes absolument pas sous la main allemande ; c'est ainsi que contre la volonté de l'Allemagne, nous avons maintenu nos relations avec l'Amérique. En Autriche, on pense que la France a été totalement influencée par l'Angleterre.

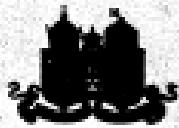
Add. 7°) L'Allemagne aussi.

Add. 8°) Chez nous, il n'existe pas de priviléges pour tel ou tel peuple, les Slaves sont tous égaux en droits. Tous les peuples sont unis et fidèles à la dynastie. Notre seul but est de maintenir la Monarchie dans son état actuel.

(Bourbon, 1920, p. 61).

\* \* \*

## La lettre autographe de l'empereur du 24 mars 1917



Mon cher Tiszt,

La fin de la troisième année de cette  
guerre qui a apporté tant de drôles et douleurs  
dans le monde approche. Tous les peuples de mon  
empire sont mis plus étroitement que jamais  
dans la volonté commune de sauvegarder  
l'intégrité de la Monarchie au prix même des  
plus lourds sacrifices. Grâce à leur union au  
conseil générale de tous les nationalités de mon  
empire, la Monarchie a pu résister pendant bien  
plus 3 ans aux plus graves assauts. Personne ne  
peut contester les avantages militaires remportés  
par mes troupes, en particulier sur le théâtre  
de guerre balkanique.

La France a montré de son côté une  
force de résistance et un élan magnifique.  
Nous admirons tous sans réserve l'admirable

bravure traditionnelle de son armée et l'espérance de  
sacrifice de tout le peuple français.  
Ainsi on est-il particulièrement agréable de voir que  
bien que momentanément adversaires, aucune réu-  
nion n'aurait été plus favorable à l'Alsace. La  
telle divergence de vues ou d'aspirations me sépare  
mon frère de la France, et que je suis en droit de  
nouvelles espérances que nous serons sympathiques pour la  
France j'ouvrirai à celles qui regrettent dans toute la Mon-  
archie, l'ouverture à tout jamais le retour d'un état de  
guerre pour lequel aucune responsabilité ne peut être  
comblée. A cet effet, et pour manifester d'une façon  
précise la réalité des ces sentiments, je le prie de  
transmettre sincèrement et officiellement à M.  
Poincaré, Président de la République française, que  
j'appuierai par tous les moyens et en usant de toute  
ma influence personnelle auprès de mes alliés les justes  
considérations françaises relatives à l'Alsace - Lorraine.

Quant à la Belgique, elle doit être protégée  
entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'ensemble  
de ses possessions africaines, sans préjudice des  
compromis que elle pourra nécessaire pour les peuples

qu'elle a subis. Quant à la Serbie elle sera rebelle dans sa souveraineté et en gage de notre bonne volonté nous sommes disposés à lui assurer son accès équitable et matériel à la mer Adriatique, ainsi que de larges concessions économiques. Si son côté l'Autriche Hongrie demandera comme condition primordiale et absolue, que le royaume de Serbie cesse à l'heure toute relation et qu'il supprime toute société ou groupement dont le but politique tend vers une désagregation de la Monarchie, en particulier la Maçonnique. Alors, qu'il empêche loyalement à tous les moyens en son pouvoir toute sorte d'action politique soit en Serbie, soit en dehors de ses frontières dans ce sens, et qu'il en donne l'assurance sous la garantie des puissances de l'Entente.

Les événements qui se sont produits en Russie m'obligent de réservé mes idées à ce sujet jusqu'au jour où un government légal et définitif y sera établi.

Après t'avoir ainsi exposé mes idées je te demande de m'ajouter à ton tour après en avoir réfléchi avec

des deux puissances. L'joined tout d'abord de la France et de l'Angleterre, à l'effet de préparer avec un terrain d'entente sur la base duquel des pourparlers officiels pourraient être engagés et aboutir à la satisfaction de tous.

Savant que nous nous pourrons bientôt de part et d'autre soumettre nos termes aux suffrages de tant de millions d'hommes et le bieil le familles qui sont dans le triste

l'heure

~~juste pour l'assassinat de l'assassinat~~  
patriotique affection

Charles

(« *L'illustration* », 03.01.1920, p. 5, 7, 8)

#### Transcription de la lettre

« Mon cher Sixte,

La fin de la troisième année de cette guerre qui a apporté tant de deuils et de douleurs dans le monde approche. Tous les peuples de mon Empire sont unis plus étroitement que jamais dans la volonté commune de sauvegarder l'intégrité de la Monarchie au prix même des plus lourds sacrifices. Grâce à leur union, au concours généreux de toutes les nationalités de mon Empire, la Monarchie a pu résister pendant bientôt trois ans aux plus graves assauts. Personne ne pourra

contester les avantages militaires remportés par mes troupes, en particulier sur le théâtre de guerre balkanique.

La France a montré, de son côté, une force de résistance et un élan magnifique. Nous admirons tous, sans réserves, l'admirable bravoure traditionnelle de son armée et l'esprit de sacrifice de tout le peuple français.

Aussi m'est il particulièrement agréable de voir que, bien que momentanément adversaires, aucune véritable divergence de vues ou d'aspirations ne sépare mon Empire de la France et que je suis en droit de pouvoir espérer que mes vives sympathies pour la France, jointes à celles qui règnent dans toute la Monarchie, éviteront à tout jamais le retour d'un état de guerre pour lequel aucune responsabilité ne peut m'incomber. A cet effet, et pour manifester d'une façon précise la réalité de ces sentiments, je te prie de transmettre secrètement et inofficiellement à M. Poincaré, président de la République française, que j'appuierai par tous les moyens et en usant de toute mon influence personnelle, auprès de mes alliés, les justes revendications françaises, relatives à l'Alsace-Lorraine.

Quant à la Belgique, elle doit être rétablie entièrement dans sa souveraineté, en gardant l'ensemble de ses possessions africaines, sans préjudices des dédommagements qu'elle pourra recevoir pour les pertes qu'elle a subies. Quant à la Serbie, elle sera rétablie dans sa souveraineté et en gage de notre bonne volonté, nous sommes disposés à lui assurer un accès équitable et naturel à la mer Adriatique, ainsi que de larges concessions économiques. De son côté, l'Autriche-Hongrie demandera, comme condition primordiale et absolue, que le royaume de Serbie cesse à l'avenir toute relation et qu'il supprime toute société ou groupement dont le but politique tend vers une désagrégation de la Monarchie, en particulier la Narodna Obrana ; qu'il empêche loyalement et par tous les moyens en son pouvoir, toute sorte d'agitations politiques, soit en Serbie, soit en dehors de ses frontières dans ce sens et qu'il en donne l'assurance sous la garantie des puissances de l'Entente.

Les événements qui se sont produits en Russie m'obligent de réserver mes idées à ce sujet jusqu'au jour où un gouvernement légal et définitif y sera établi.

Après t'avoir ainsi exposé mes idées, je te demanderais de m'exposer à ton tour, après en avoir référé avec ces deux puissances, l'opinion tout d'abord de la France et de l'Angleterre, à l'effet de préparer ainsi un terrain d'entente sur la base duquel des pourparlers officiels pourraient être engagés et aboutir à la satisfaction de tous.

Espérant qu'ainsi nous pourrons bientôt, de part et d'autre, mettre un terme aux souffrances de tant de millions d'hommes et de tant de familles qui sont dans la tristesse et l'anxiété, je te prie de croire à ma très vive et fraternelle affection.

Charles. »

(Bourbon, 1920, p. 96-98)

\* \* \*

La seconde lettre autographe de l'empereur du 9 mai 1917



9 Mai 1917

Mon cher Frère,

Je vous téle avise satisfaction que la France et l'Angleterre partagent mes vues sur ce que je considère les bases essentielles de la paix de l'Europe. Rendant, elles m'opposent leur volonté de ne point réaliser la paix non que l'Italie y participe précisément, l'Italie vient de me demander de conclure la paix avec la Monarchie en abandonnant toutes les prétentions irredentistes de conquête qu'elle avait manifestées jusqu'ici sur les pays slaves de l'Adriatique. Elle réduit ses demandes à la partie du Tyrol de langue italienne. J'ai accepté l'examen de cette

demain de jusqu'à ce que je connaisse, par ton la  
réponse de la France et de l'Angleterre à mes  
ouvertures de paix. Le comte Fidèle te communiquera  
mes vues et celles de mon ministre sur ces différents  
points.

La bonne entente entre la Monarchie et la France  
et l'Angleterre sur un si grand nombre de  
points essentiels permettra, nous en sommes con-  
vaincus, de surmonter les dernières difficultés  
qui se présentent pour aboutir à une paix hono-  
rable.

Je te remercie du concours que tu me prête  
maintenant pour cette œuvre de paix conçue  
par moi dans l'intérêt commun de nos pays.  
Cette guerre t'a imposé comme tu me le disas  
en me quittant le devoir de rester fidèle à ton

nom et au grand nom de la Maison d'Orléans  
en secourant les héros blessés sur le champ de bataille et ensuite en combattant pour la France. J'ai compris ta conduite, et, quoique nous soyons séparés par des émotions dont je ne porte en rien la responsabilité personnelle mon affection t'est restée fidèle.

Je tiens à me réservé, si tu le veux bien, la possibilité de faire connaître sans autre intermédiaire que ton à la France et à l'Angleterre, ma pensée directe et personnelle. Je te prie encore de croire à ma vive et profonde affection.

Charles

(« L'illustration », 03.01.1920, p. 8, 9)

## Transcription de la lettre

« Mon cher Sixte,

Je constate avec satisfaction que la France et l'Angleterre partagent mes vues que je crois être les bases essentielles de la paix de l'Europe. Cependant, elles m'opposent leur volonté de ne point réaliser la paix sans que l'Italie y participe. Précisément l'Italie vient de me demander de conclure la paix avec la Monarchie en abandonnant toutes les prétentions inadmissibles de conquêtes qu'elle avait manifestées jusqu'ici sur les pays slaves de l'Adriatique. Elle réduit ses demandes à la partie du Tyrol de langue italienne. J'ai ajourné l'examen de cette demande jusqu'à ce que je connaisse la réponse de la France et de l'Angleterre à des ouvertures de paix. Le comte Erdödy te communiquera mes vues et celles de mon ministre sur ces différents points.

La bonne entente entre la Monarchie, la France et l'Angleterre sur un si grand nombre de points essentiels permettra, nous en sommes convaincus, de surmonter les dernières difficultés qui se présentent pour aboutir à une paix honorable.

Je te remercie du concours que tu me prêtes maintenant pour cette œuvre de paix conçue par moi dans l'intérêt commun de nos pays. Cette guerre t'a imposé, comme tu me le disais en me quittant, le devoir de rester fidèle à ton nom et au grand passé de ta Maison, d'abord en secourant les héros blessés sur le champs de bataille et ensuite en combattant pour la France. J'ai compris ta conduite et, quoique nous fussions séparés par des évènements, dont je ne porte en rien la responsabilité personnelle, mon affection t'est restée fidèle.

Je tiens à me réserver, si tu le veux bien, la possibilité de faire connaître, sans autre intermédiaire que toi, à la France et à l'Angleterre, ma pensée directe et personnelle.

Je te prie encore de croire à ma vive et fraternelle affection.

Charles. »

(Bourbon, 1920, p. 177-178)

\* \* \*

## Le mémorandum du comte Czernin (mai 1917)

*jointe à la lettre impériale du 9 mai 1917, traduit par le prince et lu par lui au président de la République en même temps que la deuxième lettre impériale.*

1°) L'Autriche-Hongrie ne saurait consentir aucune cession de territoire sans compensation. Au cas d'une compensation, il conviendrait de tenir compte du fait qu'un territoire, quel qu'il soit, n'aura jamais, pour la Monarchie, la valeur d'une terre qui a été arrosée par sang de ses soldats ;

2°) En dehors de cette rectification de frontière envisagée, l'intégrité de la Monarchie doit être, dès à présent, garantie par l'Entente, de telle manière qu'elle soit assurée au moment où s'ouvrira la conférence générale de la paix ;

3°) Aussitôt que les deux conditions sus-mentionnées (compensation à la rectification de frontière et garantie de l'intégrité de la Monarchie) auront été acceptées par l'Entente, l'Autriche-Hongrie pourra conclure sa paix séparée avec l'Entente. Alors seulement elle mettra ses alliés actuels au courant de la situation ;

4°) Dans tous les cas, l'Autriche-Hongrie est prête à poursuivre, comme par le passé, des pourparlers en vue de conclure avec l'Entente une paix honorable et, par suite, de préparer les voies pour une paix générale et définitive.

(Bourbon, 1920, p. 178-179)

\* \* \*

### **Discours de M. Ribot, président du Conseil**

*Le 5 juin 1917 à la Tribune de la Chambre*

« On a parlé de diplomatie secrète ? Il ne peut y avoir de diplomatie secrète [...] On ne peut pas ruser avec la souveraineté nationale... La politique française est faite de clarté, de sincérité et c'est vous qui, l'heure venue, prendrez la décision suprême en ne vous inspirant que des intérêts du pays... Nous ne poursuivons pas une politique de conquête et d'asservissement... Nous ne cherchons que la justice et le droit : NOUS VOULONS REPRENDRE DES PROVINCES QUI N'ONT JAMAIS CESSE D'ETRE FRANCAISES, qui l'étaient par leur volonté... Nous voulons qu'elles reviennent à la France parce que ceux qui les ont prises, les ont prises par violence [...] Je l'ai dit à la Chambre, la paix ne sortira que de la victoire et non pas des conciliabules que l'on instituera dans telle ou telle ville étrangère... La restitution de l'Alsace et de la Lorraine ne sera pas, aux yeux des Etats alliés, une conquête. Quant à la répartition des dommages, ce sera également un simple acte de justice. Il n'y a pas eu de diplomatie secrète, parce que, dans un pays comme le nôtre, il n'y a pas de diplomatie secrète possible. Tout ce que les gouvernements pourraient faire, en dehors des Chambres et de la souveraineté nationale, serait frappé d'avance de nullité ! [...] Le Sénat, convaincu qu'une paix durable ne peut sortir que de la victoire des armées alliées, affirme la volonté de la France, ferme dans ses alliances, fidèle à son idéal d'indépendance et de liberté pour tous les peuples, de poursuivre la guerre jusqu'à LA RESTITUTION DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE, la sanction des crimes, la réparation des dommages, l'obtention de garantie contre un retour offensif du militarisme allemand [...] Comment pourrait-on, à cette heure de la lutte la plus dure et la plus rude, converser avec ceux qui sont nos ennemis, qui, à aucune heure depuis le commencement de ce drame terrible, n'ont eu un mot qui désavoue le crime qui a été commis contre nous... Et c'est quand la France est encore occupée par l'ennemi que nous pourrions entamer ces conversations [...] La paix ne peut sortir que de la victoire. »

(Bourbon, 1920, p. 246-250)

\* \* \*

## **Texte de la note pour l'éventualité d'une paix séparée de la Monarchie**

*Communiquée au comte Revertera le 22 août 1917*

La guerre peut aboutir à la germanisation de l'Autriche, résultat que la France et l'Angleterre estiment déplorable et qui serait nettement défavorable aux vrais intérêts de l'Autriche et à ceux des populations de la Monarchie austro-hongroise. Elle peut aboutir à la désagrégation de l'Autriche. C'est nullement le but que poursuivent la France et l'Angleterre, malgré certaines affirmations sans autorité.

Le véritable avenir de l'Autriche, celui qui aurait les sympathies de l'Entente, c'est celui même auquel semble songer l'empereur Charles 1<sup>er</sup>. Car, d'après ce que l'Entente a pu percevoir des généreuses initiatives du souverain, il envisagerait une fédération des nations actuellement sous son autorité. Cette fédération admettrait une large autonomie des Etats qui s'y trouveraient groupés et répondrait à des aspirations démocratiques des populations. Par ce fait même, tout antagonisme entre la nouvelle Russie et l'Autriche disparaîtrait et l'abîme qui séparait celle-ci des masses slaves serait comblé.

La Pologne libérée et reconstituée, délivrée de tout antagonisme militaire envers ses voisins de l'Est, graviterait aux côtés de la fédération danubienne et se lierait d'autant plus naturellement et intimement à elle que son premier souverain pourrait être de la maison de Habsbourg. A l'égard d'une telle fédération, la France et l'Angleterre, loin de nourrir aucune prévention auraient leurs sympathies attirées au point de contracter avec elle une véritable alliance pour faciliter son plein essor économique.

Dans le cas où les évènements amèneraient l'Autriche à se séparer de l'Allemagne, la France et l'Angleterre trouveraient naturel tout désir de l'Autriche de récupérer son influence sur les populations allemandes qu'elle avait jadis sous son égide et la réalisation de ce même désir, dans la mesure que l'Autriche jugerait utile d'après l'aspiration de ces populations. L'Autriche pourrait alors compter sur l'appui total de la France et de l'Angleterre contre toute entreprise de l'Allemagne. La France s'efforcera d'obtenir les relations de bon voisinage entre la Serbie et l'Autriche. Des rectifications de frontières sont possibles entre l'Autriche et le Monténégro. Il doit subsister une bienveillance réciproque et même une sorte de contre-assurance mutuelle entre l'Autriche et la France. (Bourbon, 1920, p. 281-283)

\* \* \*

## **Texte des conditions de paix**

*Communiqué au comte Revertera le 22 août 1917*

BELGIQUE – restitution pleine et entière.

La Belgique sera restituée dans ses limites et dans son indépendance souveraine, telle qu'elle était avant le mois d'août 1914.

Réparation complète de tous les dommages causés dans ce pays depuis le commencement d'août 1914, y compris paiement des pensions résultant du fait de la guerre et prise en charge par l'Allemagne de la dette contractée par la Belgique du fait de la guerre.

FRANCE – A) Evacuation des territoires occupés par l'ennemi. Restitution par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine, telle qu'elle était limitée par le traité de 1814 (excepté les territoires faisant parti aujourd'hui de la confédération helvétique) et libre de toute charge.

B) Réparations : Réparations des dommages causés par l'ennemi dans les régions qu'il a occupées. Restitution des valeurs ou objets pris par lui. Remboursement des contributions pris par lui. Livraison de houille et de bois, suivant un tarif équitable, pendant la période de reconstitution des charbonnages et des forêts. Paiement des dommages pour les navires de commerce victime de la guerre sous marine. Remise en état des usines dévastées par l'ennemi. Des commissions de neutres évalueront les dégâts.

C) Garanties : Stipulations pour soustraire les territoires de la rive gauche du Rhin à toute préparation militaire afin d'écartier dans l'avenir la possibilité d'une agression. Ces stipulations n'affecteront aucune forme humiliante. Leur but est de rendre impossible le retour d'une guerre d'où qu'elle vînt.

Le grand duché de Luxembourg ne sera pas compris dans l'union douanière allemande. Ses chemins de fer cesseront d'être soumis à une direction ou à un contrôle allemand.

Abandon par l'Allemagne d'Héligoland à une puissance de l'Entente.

ROUMANIE – la Roumanie sera rétablie dans ses frontières antérieures au traité de Bucarest de 1913.

SERBIE – La Serbie rentrera dans ses frontières telles qu'elles existaient à la fin de juillet 1914. Elle sera territorialement unie au Monténégro. Il lui sera attribué un port sur l'Adriatique.

BALKANS – un arrangement sera discuté pour assurer dans l'avenir une paix équitable et durable dans le Balkans.

ITALIE – l'Italie recevra au moins le Trentin de langue italienne et Trieste, sous réserves de garanties intégrales assurées au trafic autrichien.

POLOGNE – la Pologne sera reconstituée dans ses limites de 1772.

TURQUIE – liberté des Détroits. Le sort des populations chrétiennes et celui de la Mésopotamie seront réglés de façon à assurer une paix équitable et durable en Asie.

ALLEMAGNE – la France s'entremettrait pour que l'Allemagne pût recouvrer ou obtenir des colonies par voie de restitution ou d'échange (Bourbon, 1920, p. 284-286).

\* \* \*

## **Extrait du discours de M. Ribot le 12 octobre 1917**

*Mettant un terme définitif à la paix séparée de l'Autriche-Hongrie avec l'Entente*

*« [...] Voilà la situation diplomatique et à quoi est réduite l'Allemagne. Ne pouvant vaincre par les armes, elle n'a qu'un espoir, c'est de diviser les Alliés, de les duper par les manœuvres auxquelles elle se livre.*

*Hier, c'était l'Autriche qui se déclarait disposée à faire la paix et à satisfaire nos désirs, mais qui laissait volontairement de côté l'Italie, sachant que, si nous écoutions ses paroles fallacieuses, l'Italie demain reprendrait sa liberté et deviendrait l'adversaire de la France qui l'aurait oubliée et trahie. Nous n'avons pas consenti.*

*Hier encore, c'était l'Allemagne qui faisait murmurer que, si le gouvernement français voulait engager une conversation directe ou indirecte, nous pourrions espérer qu'on nous restituerait l'Alsace et la Lorraine. Le piège était gros grossier pour qu'on s'y laissât prendre. L'Allemagne, restée seule, a alors jeté le masque et fait cette déclaration retentissante : Des concessions sur l'Alsace-Lorraine ? Jamais !*

*J'aime mieux ce langage que celui d'hier, il a au moins le mérite de la franchise et de la clarté. Il a cette grande vertu pour nous qu'il empêche toute équivoque. Il ne pourrait rien y avoir de plus dangereux à l'heure actuelle que ce flottement des esprits, cette incertitude que la politique essaie de créer et de développer, afin de pouvoir dire à nos soldats et à vous tous messieurs : „la paix est dans les mains du gouvernement français; s'il le veut, il peut la faire.*

*Eh bien non ! Aujourd'hui tout est clair, tout est précis. Nous aurons la victoire et nous aurons l'Alsace-Lorraine, malgré ces forfanteries de tribune qui montrent que, tout au moins, la question s'impose à l'Allemagne, qu'il ne lui est pas permis de la méconnaître, de l'oublier ou de la nier. [...] Messieurs, nous nous sommes juré à nous mêmes de n'écouter aucune proposition de paix sans la communiquer directement à nos Alliés ; nous ne repousserons aucune ouverture, mais nous ne voulons pas que cela se fasse, en quelque sorte, en traîtrise, pour nous séparer de ceux qui luttent avec nous. Nous serons loyaux et, étant loyaux et résolus, nous serons, je l'espère, bientôt victorieux de la force de la ruse coalisées contre nous.»*

*(« Journal officiel », 13.10.1917, p. 2696, col. 3, In: Bourbon, 1920, p. 306-308)*

\* \* \*

## **Allocution de l'empereur Charles en faveur de la paix**

### **le décembre 1917**

*En réponse à la Russie se déclarant prête à commencer les négociations pour un armistice et une paix générale.*

« Nous sommes prêts, après comme avant, à conclure en tout temps une paix honorable garantissant les nécessités vitales de la Monarchie. C'est en nous inspirant de ces sentiments et en restants fidèles, par une attitude conséquente, à la politique suivie par nous depuis notre avènement au trône, que nous avons salué avec une joyeuse satisfaction la démarche du Pape qui cherche à amener la réconciliation des belligérants dans l'avenir.

« Aussi, nous ne manquerons aucune occasion, en usant de nos droits constitutionnels, de mettre fin, aussitôt que possible, à la lutte sanglante et aux misères de toutes sortes que la guerre a fait naître.

« Le peuple russe, qui fut sévèrement éprouvé et qui est le premier à répondre à notre appel de paix, peut être sûr que nous souhaitons sincèrement rétablir les anciennes relations amicales de bons voisinage. Mais nous voulons rester maîtres de notre propre maison. »

(« *Journal des Débats* », 6.12.1917, p. 2, col. 4-5, In : Bourbon, 1920, p. 315)

\* \* \*

## **Déclaration de guerre des États-Unis à la Monarchie**

### **Le 4 décembre 1917**

« Nous sommes en guerre avec l'Allemagne et pas avec ses alliés. En conséquence, je propose gravement que le Congrès déclare les États-Unis en état de guerre avec l'Autriche-Hongrie [...]. L'Autriche-Hongrie n'est pas, en ce moment, sa propre maîtresse, mais simplement la vassale du gouvernement allemand [...]. Le gouvernement d'Autriche-Hongrie n'agit pas sur sa propre initiative ou en correspondance des désirs et des sentiments de son peuple, mais comme l'instrument d'une autre nation. Nous devons [...] considérer les Puissances centrales comme ne faisant qu'une. La guerre ne peut pas être menée à bien autrement. La même logique conduirait aussi à une déclaration de guerre contre la Turquie et la Bulgarie. Ce sont aussi des outils de l'Allemagne. Mais ce sont encore de simples outils qui ne sont pas encore en travers du chemin direct de notre action nécessaire. »

(« *Journal des Débats* », 6.12.1917, p. 2, col. 2, In : Bourbon, 1920, p. 315-316)

« Attendu que le gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie a manifesté de l'hostilité à l'égard du gouvernement et du peuple des États-Unis en rompant les relations diplomatiques et en adhérant formellement à la politique de guerre sous-marine à outrance adoptée par son allié le

gouvernement impérial allemand [...] soit résolu par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique assemblés en Congrès que l'état de guerre soit, par la présente, déclarer exister et avoir existé depuis midi du cinquième jour de décembre 1917. »  
(« *Journal des Débats* », 9.12.1917, p. 1, col. 3, In : Bourbon, 1920, p. 316)

\* \* \*

## **L'incident Clemenceau-Czernin (Avril 1918)**

*Les provocations du comte Czernin et les répliques de M. Clemenceau  
parues dans la presse.*

1°) (Czernin, le 2 Avril 1918) « J'en atteste Dieu ; nous avons fait tout ce qui était possible pour éviter une nouvelle offensive. L'Entente n'a pas voulu. M. Clemenceau, quelque temps avant le commencement de l'offensive sur le front occidental, me fit demander si j'étais prêt à entrer en négociations et sur quelles bases. Je répondis immédiatement, d'accord avec Berlin, que j'étais prêt à ces négociations, que je ne voyais aucun obstacle à la paix avec la France, si ce n'était les aspirations françaises relatives à l'Alsace-Lorraine. On répondit de Paris qu'il n'était pas possible de négocier sur cette base. Dès lors, il n'y avait plus de choix. » (Bourbon, 1920, p. 335)

2°) (Clemenceau, le 6 avril 1918) « [...] Le comte Czernin ne pourrait-il pas retrouver dans sa mémoire le souvenir d'une autre tentative du même ordre, faite à Paris et à Londres, deux mois seulement avant l'entreprise Revertera, par un personnage d'un rang fort au dessus du sien ? La encore, il subsiste, comme dans le cas présent, une preuve authentique, mais beaucoup plus significative. » (Bourbon, 1920, p. 338)

3°) (Czernin, le 8 avril 1918) « Si M. Clemenceau demande au ministre austro-hongrois des Affaires étrangères si celui-ci se rappelle que, avant la tentative du comte Revertera, donc il y a environ un an, une tentative du même genre fut faite par une personnalité d'un rang bien au dessus, le comte Czernin n'hésitera pas à répondre par l'affirmative, mais il faut ajouter, pour être complet et exact, que cette tentative n'aboutit également à aucun résultat. » (Bourbon, 1920, p. 341)

4°) (Clemenceau, le 9 avril 1918) « [...] Pourquoi tout ce bruit pour constater que les gouvernements français, comme la France elle-même, sont irréductibles sur la question de l'Alsace-Lorraine ? Qui donc aurait cru qu'il fût besoin de M. le comte Revertera pour élucider, dans l'esprit du comte Czernin, une question sur laquelle l'empereur d'Autriche avait lui-même prononcé le dernier mot. Car, c'est bien l'empereur Charles qui, dans une lettre du mois de mars 1917, a, de sa main, consigné son adhésion aux « justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine ». Une seconde lettre impériale constate que l'empereur était d'accord avec son ministre. Il ne restait plus à M. le comte Czernin qu'à recevoir son propre démenti. » (Bourbon, 1920, p. 342)

5°) (Czernin, le 11 avril 1918) « [...] M. Clemenceau prétend qu'il (Charles) adhère aux justes désirs de la France sur la réacquisition de l'Alsace-Lorraine et, ensuite, que son ministre des Affaires étrangères pense exactement comme lui. L'absurdité de cette assertion est évidente. Elle est en contradiction la plus éclatante avec tous les discours publics que le ministre des Affaires étrangères responsable a toujours prononcés [...] Il faut constater que les données de M. Clemenceau, sur les propos que l'empereur Charles aurait tenus dans une lettre, sont mensongères d'un bout à l'autre [...] » (Bourbon, 1920, p. 344)

6°) (Clemenceau, le 12 avril 1918) « Voici le texte de la lettre autographe communiquée, le 31 mars 1917, par le prince Sixte de Bourbon, beau-frère de l'empereur d'Autriche, à M. Poincaré, président de la République française et communiqué immédiatement, avec l'assentiment du prince, au président du conseil français (*suit le texte du document*). [...] Le gouvernement autrichien est maintenant mis en demeure de s'expliquer sur la tentative avouée par lui et sur les détails des entretiens de son délégué. » (Bourbon, 1920, p. 344)

7°) (Czernin, le 13 avril 1918) « On annonce officiellement que la lettre de Sa Majesté, publiée par le président du Conseil des ministres français dans le communiqué du 12 avril, est faussée. [...] Cette lettre ne mentionnait pas du tout la question belge et contenait, au sujet de l'Alsace-Lorraine, le passage suivant : « J'aurai fait valoir toute mon influence personnelle en faveur des prétentions et des revendications françaises concernant l'Alsace-Lorraine, se ces prétentions étaient justes, mais elles ne le sont pas ». Il est significatif que le communiqué français passe sous silence une autre lettre de l'empereur dans laquelle sa Majesté aurait déclaré qu'elle est d'accord avec son ministre ». (Bourbon, 1920, p. 345)

8°) (Clemenceau, 14 avril 1918) « [...] Le voilà réduit à accuser son beau-frère de faux en fabriquant de sa propre main un texte de mensonge. Le document original dont le texte a été publié par le gouvernement français a été communiqué, en présence de M. Jules Cambon, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et délégué par le ministre à M. le président de la République, aui, avec l'autorisation du prince, en a transmis la copie à M. le président du Conseil [...]. Telle que nous l'avons citée, la lettre de l'empereur Charles a été montrée par le prince Sixte lui-même à des chefs d'État. D'ailleurs, deux amis du prince peuvent en attester l'authenticité, en particulier celui qui l'a reçu du prince pour la copier ». (Bourbon, 1920, p. 347)

9°) (Czernin, le 15 avril 1918) « Les dernières explications de M. Clemenceau ne changent rien à la vérité des déclarations officielles publiées jusqu'ici par le ministre impérial et royal des Affaires étrangères. Le caractère du prince Sixte de Bourbon, bien connu de l'empereur, exclut toute possibilité d'une falsification. Ni lui, ni aucune personnalité n'en a encore été accusé. Comme il n'est pas possible au ministre des Affaires étrangères d'établir où la fausse lettre a été substituée à la vraie, il ne peut que considérer l'incident comme terminé. » (Bourbon, 1920, p. 348)

\* \* \*

## **Télégramme de l'empereur Charles à son allié Berlin**

*(novembre 1918)*

« Quoi qu'il m'en coûte, j'ai le devoir de t'avertir que mes peuples ne peuvent plus supporter la lutte et ne veulent plus la continuer. Je n'ai moralement pas le droit de m'opposer à cette volonté, car il n'y a plus d'espoir en une issue favorable. Tous les moyens matériels et moraux pour la continuation de la guerre font défaut. Par une résistance prolongée, je ne pourrais que provoquer une effusion de sang inutile, ce que ma conscience m'interdit. L'ordre intérieur même et le principe monarchique sont exposés au plus grand péril, si on ne réussit pas très prochainement à terminer la guerre. La fidélité à l'alliance et les liens d'amitié doivent céder au devoir suprême de sauver les peuples de mes États c'est pourquoi je te communique ma décision désormais immuable de demander, dans les quarante-huit heures, une paix séparée avec armistice immédiat. Ma conscience de souverain me l'ordonne.

En sincère amitié.

Charles. »

(« Le temps », 28.05.1920, p. 6, col. 3, In : Bourbon, 1920, p. 375)

## 8 Bibliographie

### ARCHIVES:

#### Articles de presse

Andilly, (d') (1918a) : Chronologie [sur l'offre de paix faite par l'Autriche-Hongrie à la France, en 1917]. In : Opinion, 20 avril, 1918. [S.l.n.d.?].

Andilly, (d') (1918b) : La Diplomatie du comte Czernin. In : Opinion, 20 avril, 1918. [S.l.n.d.?].

Bardoux, J. (1914) : Les origines diplomatiques de la guerre européenne. La responsabilité autrichienne et le devoir français. In : Opinion, 1er et 22 août 1914. [S.l.n.d.?].

Interim, Pseud (1918) : Chronique politique [sur la publication de la lettre de l'empereur d'Autriche au prince Sixte de Bourbon]. In : Correspondant, 25 avril 1918. [S.l.n.d.?].

Lichtenberger, H. (1916) : Le problème de l'Europe centrale. In : Opinion, 30 septembre 1916. [S.l.n.d.?].

Martine, A. (1917) : La politique autrichienne et les tentatives de paix. In : Opinion, 5 mai 1917. [S.l.n.d.?].

(N.N). (1920) : Un chapitre de diplomatie secrète [Revue]: l'offre de paix séparée de l'Autriche en 1917 : Deux lettres écrites par l'empereur Charles. In : Illustration, 3 janvier 1920. [S. l. n. d.].

Pierrefeu, J. (de) (1920) : Une page d'histoire inconnue. La mission secrète du prince Sixte de Bourbon, d'après ses mémorandums (6 déc. 1916-23 mai 1917). In : Opinion, 3 janvier 1920. [S.l.n.d.?].

#### Livres

Amiguet, P. (1934) : La vie du prince Sixte de Bourbon-Parme. Paris : Ed. de France, 242 p.

Bourbon-Parme, S. (de) (1920) : L'offre de paix séparée de l'Autriche : 5 déc. 1916, 12 oct. 1917. Avec deux lettres autographes de l'empereur Charles. Paris : Ed. Plon-nourrit, 434 p.

Chatelle, A. (1934) : L'effort belge en France pendant la guerre 1914-1918. Les propositions de paix de l'empereur d'Autriche. Paris: Firmin-Didot, 321 p.

Czernin, O. (1918) : Über die Politik während des Weltkrieges. Rede, gehalten den 11. Dezember 1918. Zweite Auflage. Wien : Verlag von Moritz Perles, p. 10-14.

Llobet, G. (de) (1921) : L'offre de paix séparée de l'Autriche. Extrait de la quinzaine religieuse du diocèse de Gap, 28 avril 1921. Gap, 7 p.

Martin, W. (1929) : Les hommes d'états pendant la guerre. Paris : Edition des horizons de France, 382 p.

(N.N.) (1918) : Le mensonge autrichien. L'incident Clemenceau - Czernin. Paris, 63 p.

Polzer-Hoditz, A., comte (1929) : Kaiser Karl. Aus der Geheimmappe seines Kabinettschefs. Zürich, Wien : Amalthea-Verl., 652 p.

Polzer-Hoditz, A., comte (1934) : L'empereur Charles et la mission historique de l'Autriche. Paris : Grasset, 381 p.

Ruffini, F. (1921) : Le cas de conscience du prince Sixte de Bourbon-Parme. Paris : Grasset, 52 p.

Werkmann, C. (de), Baron, (1924) : Le calvaire d'un empereur. Charles 1<sup>er</sup> d'Autriche : 1918-1922. Traduit de l'allemand par Géo Bell. Paris : Payot, 320 p.

## **DOCUMENTS CONTEMPORAINS:**

### **Encyclopédie:**

Encyclopédie Larousse, « Théma » (1994) : Histoire, systèmes politiques, histoires des idées, religions. Paris: Les Editions françaises, 573 p.

### **Livres**

Agulhon, M. (2005) : La France de 1914 à 1940. Paris : Armand Colin, 299 p.

Amann, K. & Lengauer, H. (1989) : Österreich und der große Krieg 1914-1918. Die andere Seite der Geschichte. Wien : Verlag Christian Brandstätter, 272 p.

Angerer, T. (1998) : La France et les Autriches du XXe siècle. Continuités d'une problématique. In : Études danubiennes 14, p 67-73.

Bérenger, J. (1993) : Die Österreichpolitik Frankreichs von 1848 bis 1918. In: Adam Wandruszka, Peter Urbanitsch (Hrsg.) : Die Habsburgermonarchie 1848-1918. Bd. VI : Die Habsburgermonarchie im System der internationale Beziehungen. Teilband. 2. Wien : Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, p. 491-538.

Bérenger, J. (1998) : L'Autriche-Hongrie, 1815-1918. Paris : A. Colin, 193 p.

Berstein, G. & S. (1995) : Dictionnaire historique de la France contemporaine 1870-1945. Bruxelles : Éd. Complexe, 822 p.

Bihl, W (1993) : La mission de médiation des princes Sixte et Xavier de Bourbon-Parme en faveur de la paix. In : Guerres mondiales et conflits contemporains 43. Revue trimestrielle d'histoire/ Fondation pour les Études de Défense Nationale. Institut d'Histoire des Conflits Contemporains. Paris : Presses Universitaires de France, p. 31-75.

- Bled, J-P. (1997) : La France et l'Autriche dans l'histoire européenne du début des temps modernes à 1914. In : *Etudes danubiennes* 13, p 17-21.
- Bogdan, H. (2005) : *Histoire des Habsbourg des origines à nos jours*. 1. Vol. Paris : Perrin, 425 p.
- Bouju, P. & Dubois, H. (2000) : *La troisième République*. Collection « Que sais-je ». n°520. Paris : Presses universitaires de France, 196 p.
- Demmerle, E. (2004) : *Kaiser Karl I. "selig, die Frieden stiften ..."*. Wien : Amalthea, 314 p.
- Dugast-Rouillé, M. (1991) : *Charles de Habsbourg, le dernier empereur : 1887-1922*. Paris Louvain-la-Neuve : Duculot, 315 p.
- Duroselle, J.B. (1994) : *La grande guerre des Français : l'incompréhensible*. Paris : Librairie académique Perrin, 515 p.
- Duroselle, J.B. (2007) : *Clemenceau*. Paris : Fayard, nouvelle Edition, vol. 1, 1077 p.
- Engel-Janosi, F. (1965) : *Die Friedensbemühungen Kaiser Karls mit besonderer Berücksichtigung der Besprechungen des Grafen Revertera mit comte Armand*. In : Comité International des Sciences Historiques (Hrsg.): *XII<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques. Rapports IV*. Wien : F. Berger & Söhne, p. 279-296.
- Fejtö, F. (1993) : *Requiem pour un Empire défunt. Histoire de la destruction de l'Autriche-Hongrie*. Collection "Points-Histoire" n° 173. Paris : Éditions du Seuil, 464 p.
- Fink, H. (1992) : *Auf den Spuren des Doppeladlers*. ECON Verlag : Düsseldorf, Wien, New York, Moskau, 399 p.
- Guiral, P. (1994) : *Clemenceau en son temps*. Paris : B. Grasset, La Flèche : Impr. Brodard et Taupin, 457 p.
- Griesser-Pečar, T. (1988) : *Die Mission Sixtus. Österreichs Friedensversuch im Ersten Weltkrieg*. Wien-München : Amalthea, 414 p.
- Kann, R. (1966) : *Die Sixtusaffäre und die geheimen Friedensverhandlungen Österreich-Ungarns im Ersten Weltkrieg*. Wien : Verl. für Geschichte und Politik, 96 p.
- Kreissler, F. (1994) : *Frankreich und Österreich im 20. Jahrhundert: Ein historischer Rückblick*. In : Koja, F. & Pfersmann, O. (Hrsg.) : *Frankreich - Österreich. Wechselseitige Wahrnehmung und wechselseitiger Einfluß seit 1918. Studien zu Politik und Verwaltung* 58. Wien-Köln-Graz : Böhlau, S. 9-31.
- Lorenz, R. (1959) : *Kaiser Karl und der Untergang der Donaumonarchie*. Graz-Wien-Köln : Verl. Styria, 692 p.
- Marjanovic, E. (1984) : *Die Habsburger Monarchie in Politik und öffentlicher Meinung Frankreichs 1914-1918. Veröffentlichungen zur Zeitgeschichte* 3. Wien - Salzburg : Geyer Ed. 223 S.
- Pedroncini, G. (1993) : *La France et les négociations secrètes de paix en 1917*. In : *Guerres mondiales et conflits contemporains* 43. Revue trimestrielle d'histoire/ Fondation pour les

Études de Défense Nationale. Institut d'Histoire des Conflits Contemporains. Paris : P.U.F. p. 131-141.

Rauchensteiner, M. (2007) : "Ich habe erfahren, daß mein Kaiser lügt." Die "Sixtus-Affäre" 1917/18. In : Gehler, M. & Sickinger, H. (Hrsg.) : Politische Affären und Skandale in Österreich. Von Mayerling bis Waldheim. Thaur - Wien - München : Kulturverlag, p. 148-169.

Renoton-Beine, N. (1966) : La colombe et les tranchées: Benoît XV et les tentatives de paix durant la grande guerre. Paris : Editions du CERF, 405 p.

Reviakine, A. (1996) : Les négociations secrètes de 1917 entre la France et l'Autriche-Hongrie. In : Christian Baechler & Carole Fink (Hrsg.) : L'établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales. Actes des colloques de Strasbourg et de Montréal (Juin et Septembre 1995). Bern [u.a.] : Lang, p. 303-312.

Roulet, L. E. (1994) : Les pourparlers de paix de 1917 avec l'Autriche-Hongrie. Actes du colloque universitaire international de Neuchâtel. Hauterive (Suisse) : Ed. Gilles Attinger, 148 p.

Steglich, W. (1964) : Die Friedenspolitik der Mittelmächte 1917 - 1918. Vol. 1. Wiesbaden : Steiner, 593 p.

Teyssier, A. (2001) : La III<sup>e</sup> République. 1895 - 1919: de Félix Faure à Clemenceau. Livre 02. Paris : Pygmalion, 401 p.

Winock, M. (2007) : Clemenceau. Paris : Perrin, vol. 1, 568 p.

## **Blandine MINKOWITSCH**



**GEBURTSTAG:** 20. JÄNNER 1984 • **GEBURTSORT:** LYON, FRANKREICH • **NATIONALITÄT:** FRANZÖSISCH  
**STAND:** VERHEIRATET, EINEN SOHN • **E-MAIL:** BLANDINE.MINKOWITSCH@ORANGE.FR

## BERUFSERFAHRUNG

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| Oktober 2007 – Mai 2008    | <b>Sprachassistentin</b> in Gänserndorf, Österreich<br>Bundesrealgymnasium (6., 7. u. 8. Klasse)<br>Handelsakademie (2., 3., 4. u. 5. Klasse)  |
| Oktober 2006 – Mai 2007    | <b>Sprachassistentin</b> in Krems an der Donau, Österreich<br>Bundesrealgymnasium (4., 5., 6., 7. u. 8. Klasse) und<br>Höhere Technische Bundeslehranstalt (4. u. 5. Klasse)                 |
| Juli 2004 – August 2004    | <b>Betreuerin</b> eines Sommercamps in Mariapfarr, Österreich:<br>Multiactivity-camp für Kinder zwischen 8 und 12 Jahren<br>( <a href="http://www.youngaustria.at">www.youngaustria.at</a> ) |
| September 2001 – Juni 2002 | <b>Sekrätin</b> bei einem Kinderarzt (geringfügige Beschäftigung)  |

## AUSBILDUNG

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| Oktober 2006 – Juni 2009   | <b>Lehramtsstudium</b> für die Unterrichtsfächer Französisch und Deutsch an der Universität Wien, Österreich  |
| Oktober 2005 – Juni 2006   | Fortsetzung des Germanistikstudiums an der Universität Wien, Österreich (ERASMUS)   |
| September 2003 – Juni 2005 | <b>Germanistikstudium</b> an der Universität Lumière Lyon 2, Frankreich   |
| September 1995 – Juni 2002 | <b>Schulausbildung</b> „Centre scolaire aux Lazaristes“ in Lyon, Frankreich (Matura mit den Schwerpunkten: Literatur, Sprachen, Geschichte und Philosophie) |

## INTERNATIONALITÄT

---

- Juni 2006 – September 2006 **Au-Pair** in Los Angeles, Kalifornien  
(2 Kinder mit 3 und 5 Jahren)
- Juni 2005 – September 2005 **Au-Pair** in Santa Cruz, Kalifornien  
(3 Kinder mit 5, 7 und 9 Jahren)
- August 2004 **Sommer Universität** in Augsburg, Deutschland  
(Association des Etats Généraux des Etudiants d'Europe)  
Schwerpunkt: deutsche Sprache
- Juli 2004 **Sommer Universität** in Krakau, Polen  
(AEGEE), Schwerpunkt: kulturelle Aktivitäten
- September 2002 – Juli 2003 **Au-Pair** in Linz, Österreich (2 Kinder mit 9 und 11 Jahren)

## AUSSERUNIVERSITÄRE AKTIVITÄTEN

---

- September 2004 – Juli 2005 **Englischkurs** am "Wallstreet Intstitute"  
(TOEIC: "Test of English for International Communication" abgelegt)
- September 2004 **Theaterpraktikum** in München, Deutschland
- Oktober 2002 – Mai 2003 **Theaterkurs** an der Volkshochschule Linz, Österreich
- September 1998 – Mai 2002 **Deutschkurs** am „Goethe Institut“ („Deutsch Zertifikat“ abgelegt)

## PRIVAT

---

- ❖ **Reisen:** besonders in die Vereinigten Staaten, Mittel- & Osteuropa
- ❖ **Freizeit:** Gitarre spielen, singen, kochen, Theater, Literatur, Geschichte
- ❖ **Sport:** Fahrrad fahren, schwimmen

## SONSTIGE QUALIFIKATIONEN

---

- ❖ **Führerschein:** B
- ❖ **Computer:** MS Office
- ❖ **Sprachen:** Französisch (Muttersprache)  
Deutsch (fließend in Wort und Schrift)  
Englisch (fließende Kommunikation)